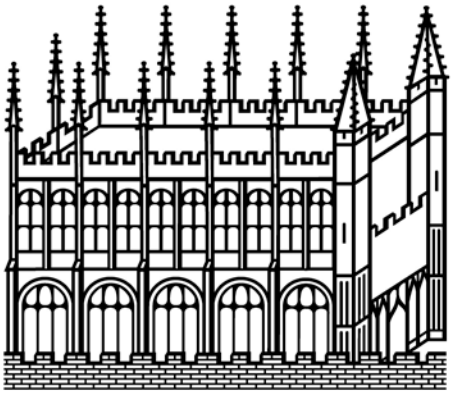

Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks

This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

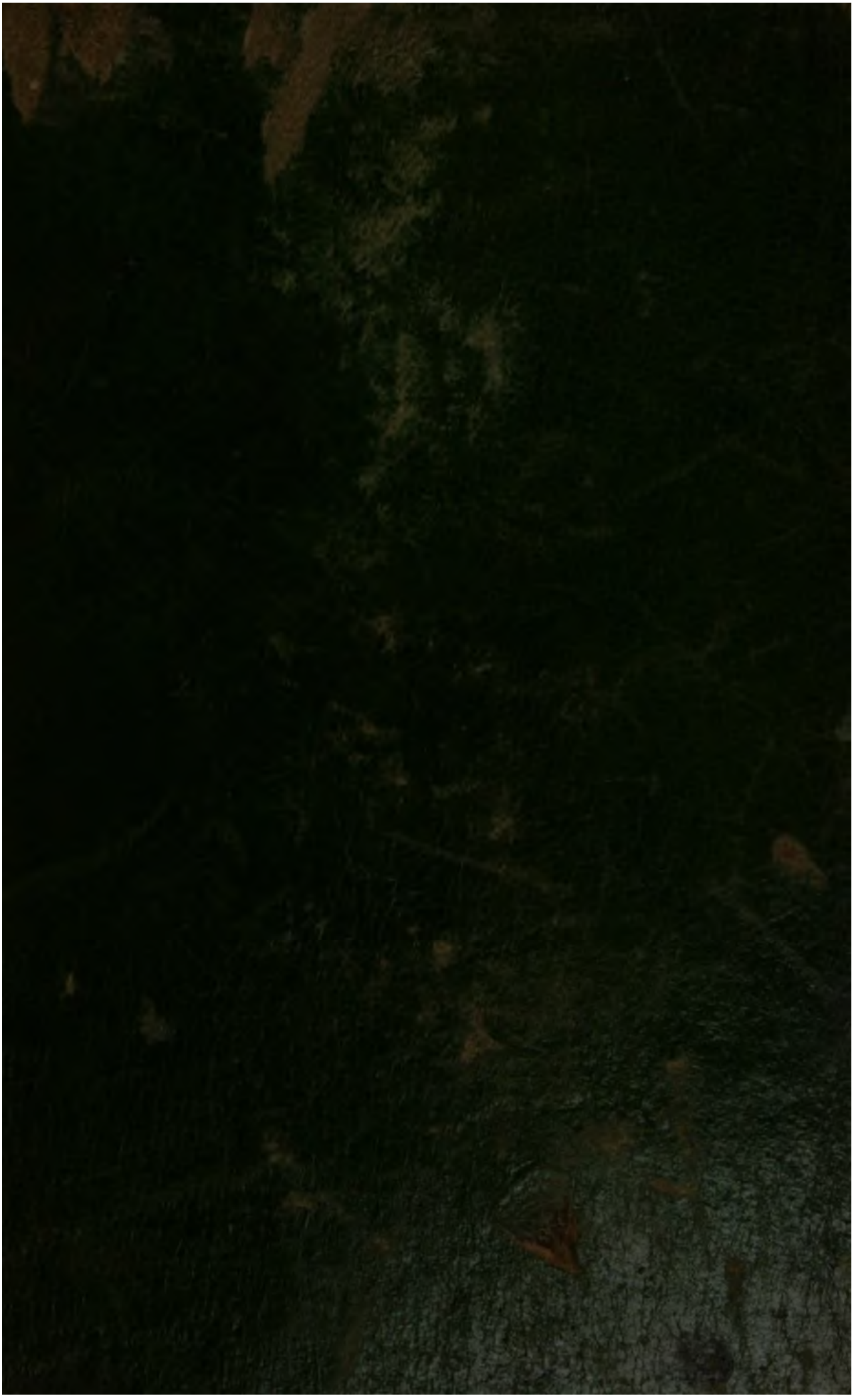

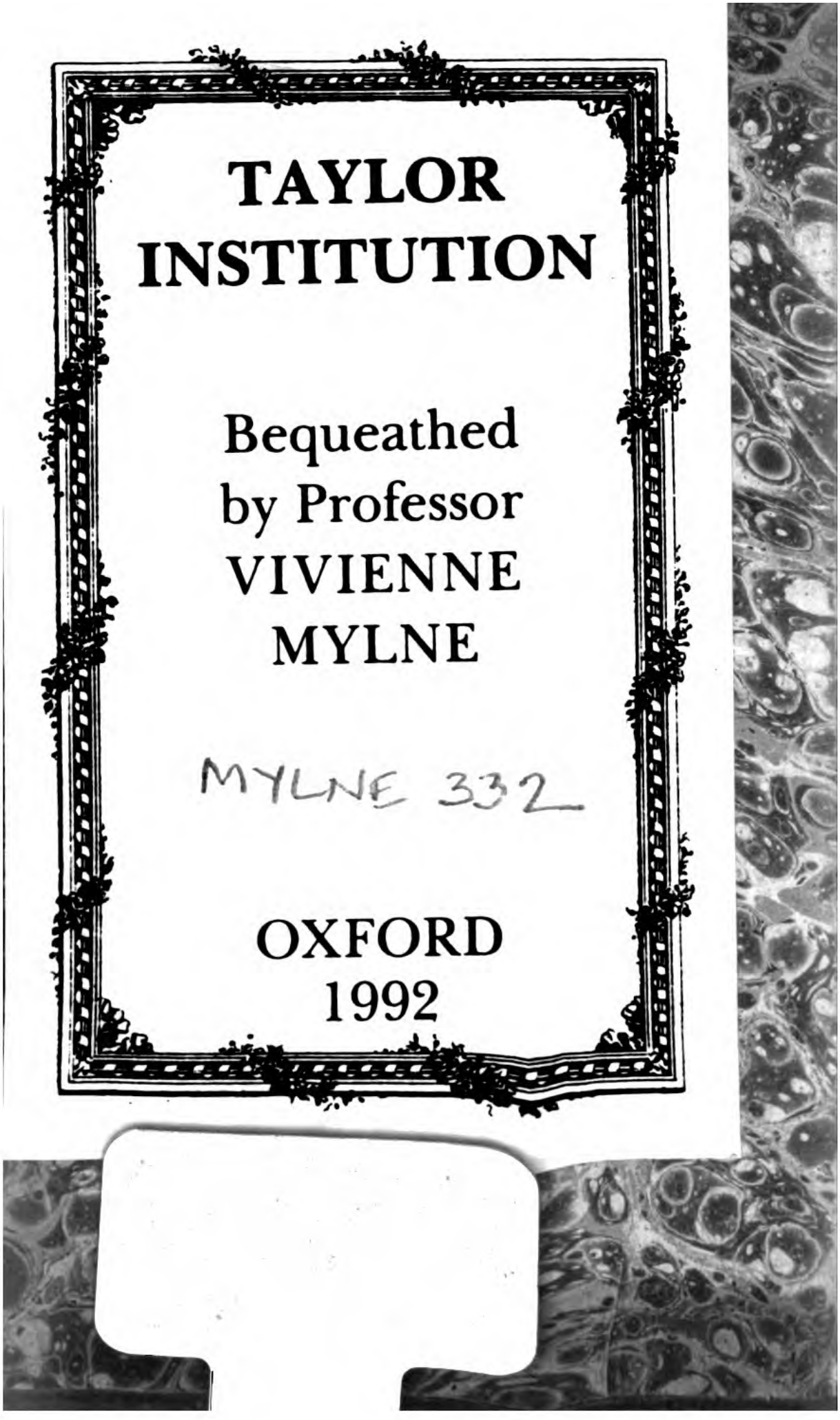
TAYLOR
INSTITUTION

Bequeathed
by Professor
VIVIENNE
MYLNE

MYLNE 332

OXFORD
1992

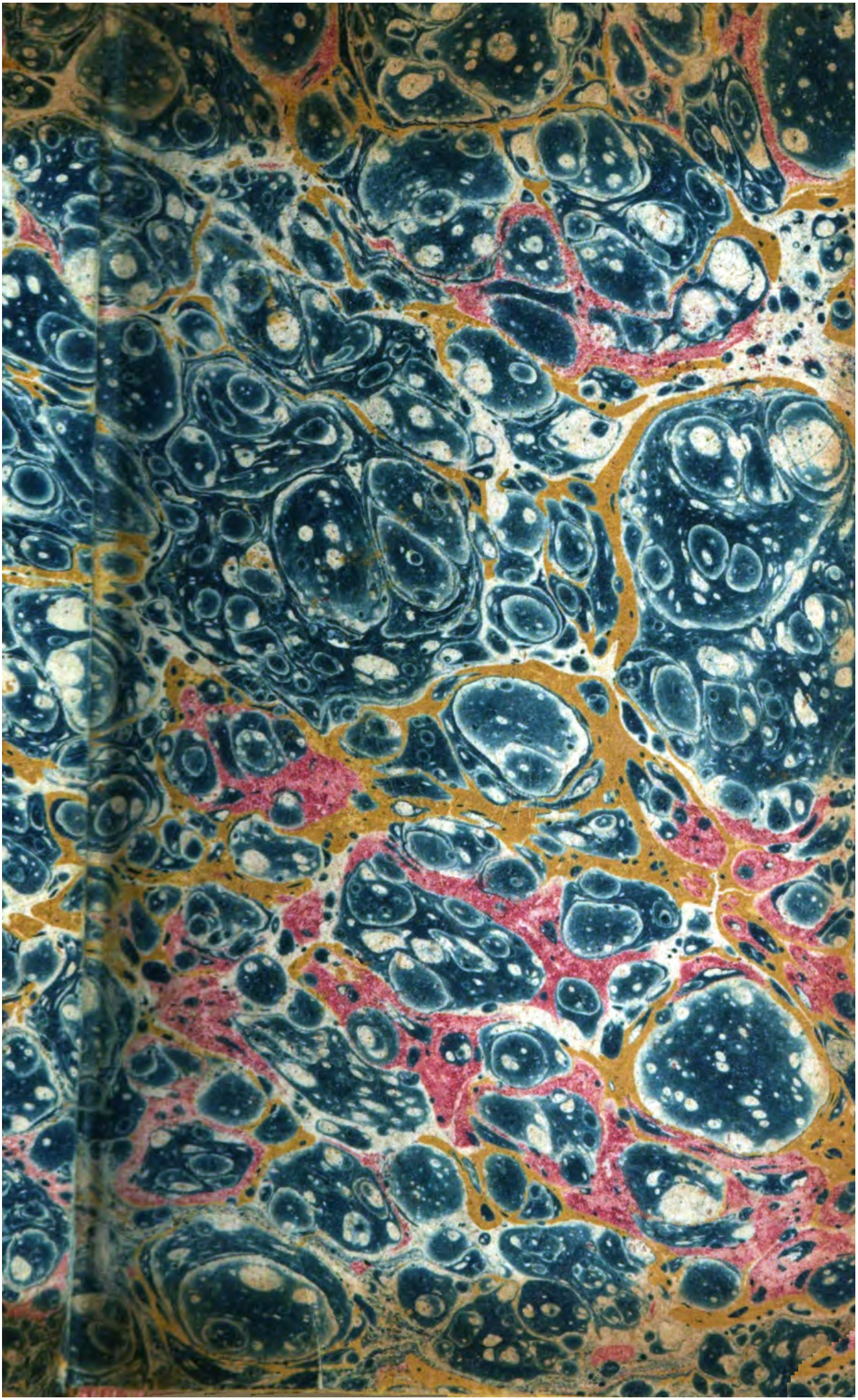

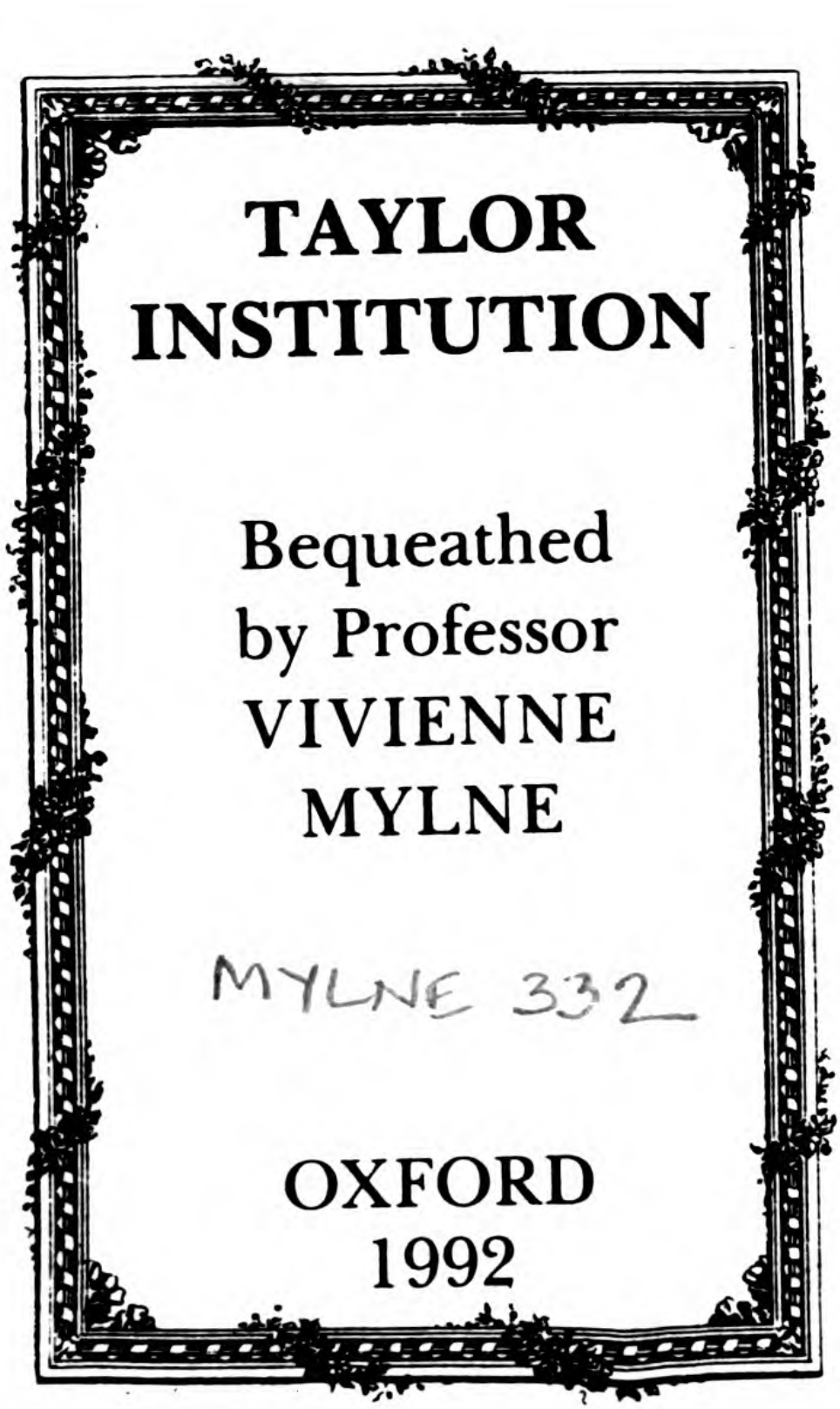
TAYLOR
INSTITUTION

Bequeathed
by Professor
VIVIENNE
MYLNE

MYLNE 332

OXFORD
1992

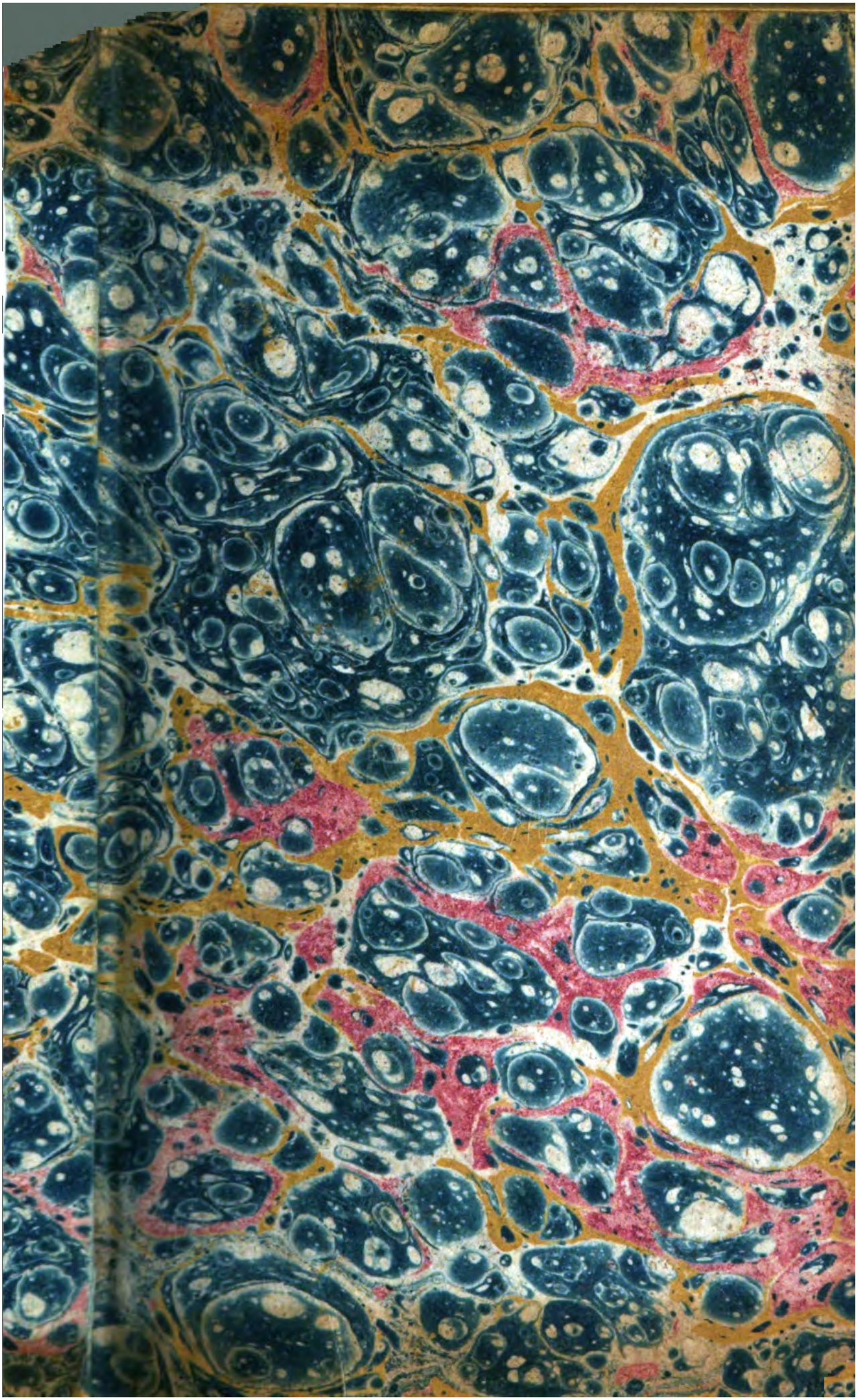

LE COMPERE MATHIEU.

TOME IV.

TITUTION
RSITY
14 SEP 1992
OXFORD
LIBRARY

LOTT

LE COMPERE MATHIEU,

OU

LES BIGARRURES

DE L'ESPRIT HUMAIN.

TOME QUATRIEME.

A PARIS,

CHEZ ANDRE, Imprimeur-Libraire,
rue de la Harpe, N.° 477.

AN IX.

LE COMPÈRE MATHIEU,

OU

LES BIGARRURES DE L'ESPRIT HUMAIN.

CHAPITRE XLII.

Réflexions que je fis sur le discours du vieillard.

Comme il était tard lorsque le vieillard eut fini de parler, je retournai dans ma chambre, et je me mis à faire les plus sérieuses réflexions sur tout ce qu'il m'avait dit.

J'examinai d'abord son opinion sur le péché originel, et tout ignorant que je suis, je vis clairement que ce péché ne peut avoir lieu, et que le mal moral, que l'on dit être la cause du mal physique, a toute autre origine que la désobéissance du premier homme.

Voici comme je raisonnai sur ce point :

« Il est certain, qu'à considérer le » monde en général, l'on y remarque » un dessein, un ordre, une harmonie, » une perfection qui annoncent la sa- » gesse et la puissance de son auteur ; » mais qu'à le considérer en détail, l'on » y découvre un désordre si grand, » que l'on ne peut s'empêcher de pen- « ser d'abord qu'un être injuste ou im- » puissant a formé l'univers, ou qu'un » principe malfaisant se plaît à troubler » autant qu'il est en lui l'ordre établi » par un principe bienfaisant.

» Pour prouver ce que j'avance, il » ne suffit que de faire quelques remar- » ques sur notre espèce.

» A considérer cette espèce en géné- » ral ou dans chacun de ses individus » en particulier, l'homme nous semble » d'abord une créature accomplie : rien » de mieux entendu ; rien de plus par- » fait que sa structure extérieure ; rien » de plus proportionné à sa nature, à » son usage, que ses membres, que ses facultés sensitives. L'anatomie nous » découvre en son corps mille parties » admirables, qui par leur liaison, leurs

» rapports et leur destination, font un » tout plus admirable encore.

» A considérer cette homme du côté » de ses facultés spirituelles, il pense, » il généralise ses idées; il juge de leurs » rapports ou de leurs oppositions, il » se détermine, il agit; il revêt ses » idées des termes ou des signes arbri- » traires; il perfectionne son imagina- » tion et sa mémoire; il communique » ses pensées, il perfectionne toutes ses » facultés, il atteint aux arts, aux scien- » ces et la nature entière lui est sou- » mise (1).

« Mais ces perfections de l'homme » sont amplement contre-balancées par » ses défauts. Ce corps si accompli est » en butte à tous les maux : la faim, » la soif, d'autres besoins naturels, un » nombre infini de maladies lui font » sans cesse la guerre; les accidens de » toute espèce l'enviroment; un rien » le blesse, le déchire, le meurtrit ou » le tue; l'action réciproque et continue » des solides et des fluides, l'impres- » sion variée des élémens, le détrui- » sent tantôt tout d'un coup; tantôt

(1) Voyez les pages 280 et suiv. du 2 vol.

» elles l'altèrent insensiblement, et le » conduisent à une vieillesse malheu- » reuse, insupportable, qui n'est termi- » née que par la mort.

« L'homme n'est pas mieux partagé » du côté de l'ame que du côté du » corps; les chagrins, les désirs, en tout » genre, l'assiègent continuellement; l'or- » gueil, l'avarice, l'envie, la colère, le » rendent dûr, injuste et cruel, et propre » à faire le malheur de ses semblables, » en faisant le sien propre. En un mot, » tout concourt à faire voir que le mal » en lui l'emporte de bien loin sur le » bien (1).

» Voilà pour ce qui regarde l'homme.

---

(1) Voici une esquisse qu'un poëte du quinzième siècle nous a laissée du mal moral.

Cur ego sortiferæ si me vocet arbiter urnæ,
Mordicus invitam vitam retinebo? Vel ægre
Migrabo ut multi? Ne que enim fas; imo libenter
Destituam mundum hunc fœdum innumerisque refertum
Fraudibus atque dolis incestibus atque rapinis,
Est ubi nulla fides, pietas ubi nulla, nec ulla
Justitia et pax et requies, ubi crimina regnant
Omnia, ubi frater fratri insidiatur, ubi optat
Interitum patris natus, mulierque mariti,
Atque vir uxoris: nemo est, rarus ubique
Qui non furetur (modo possit) non rapiatque:
Qui non sit fallax, qui non ficto ore loquatur:

» Il n'est point mal partagé à ce que

Ut merito possit mundus spelunca latronum.
Dices En reges sub honesto nomine, nec non
Pontifices; spoliant populos; en depeculantur
Certatim cives laniantes viscera matrum.
Quidtot stupraloquar? Sunt cuncta libine plena
Et passim prostant, et clam fodiuntur ephebi.
Quis non mœchatur? Mystœ, vafrique enculli:
Quos castos decet esse, pnlam cumpellicibus, vel
Fartim cum pueris, matronis virginibusque
Nocte dieque subat: sunt qui consanguiuearum
Inguinibus gaudent: ineunt pecudes quoque
multi
Et rura et sylva infames, urbs quoque lupanar.
Adde tot instantes casus, tam multa pericla
Quœimpendentsemper mortalibus: addelabores
Assiduos, et tot ridenta supersitionum
Agmina, queis opus est cervicem subdere:
(quando
(Proh pudor) ignari sophiœ, crassique cerebri,
Doctrinœ osores (quibus est sola alea curœ,
Aut nutrire canes ei equos, volucresquerapaces,
Continuis que jocis puerilem ducere vitam)
Septra tenent, prœsunt populis, urbes que
(gubernant.
Hinc tanta errorum scabies, tot stultitiarum
Colluvies, hinc et tot millia flagitiorum.

Palingen. *in Virg.* pag. 122

Le passage suivant est un petit tableau de l'homme, considéré, tant dans le physique que dans le moral.

Cœtera videntur sentire naturam suam: alia pernicitatem usurpare, alia prœpetes volatus, alia vires, alia nare: hominem nihil scire, sine doctrina, non fari, non ingredi, non vesci, breviterque, non oliquid naturœ sponte, quàm flere. Itaque multi extitere, qui non nasci optimum

» l'on voit ; or, toutes les autres espè-
» ces, tous les autres individus qui exis-
» tent dans l'univers, l'univers entier,
» le sont de même : tout ce qui existe
» est un composé de bien et de mal,
» d'ordre et de désordre, de perfec-
» tions et d'imperfections. Cet assem-
» blage monstreux de choses si oppo-
» sées annonce donc d'abord, ou deux
» principes éternels, nécessaires, indé-
» pendans, qui produisent tout le bien
» et tout le mal qu'ils peuvent produire,
» ou un principe unique, qui n'est, ou
» ni souverainement bon ; ou ni sou-
» verainement sage, ou ni souveraine-
» ment puissant.

» Le dogme du péché originel est
» donc la chose la mieux imaginée pour
» opposer au système des deux prin-
» cipes, ou pour disculper la divinité
» d'impuissance et de méchanceté.

» Car en supposant que Dieu avait
» créé l'homme libre, et que par l'abus

---

censerent: aut quam, ocysstmè aboleri. Uni animantium luctus datus est, uni luxuria, et quidem innumerabilibus modis, ac per singula membra: uni ambitio, uni avaritia, uni immensa vivendi cupido, uni snpersitio, uni sepulturœ cura atque etiam postse de futurœ Nulli tamen vita fragilior, nullirerum omnium libido major, nullipavo confusior, nulli rabies acrior. Plin. Aist. nat. lib 7

» de sa liberté l'homme fit naître, non
» seulement le desordre qui règne en
» lui, mais encore celui qui est hors
» de lui (1); c'est à l'homme seul que
» l'on doit s'en prendre de tous les
» maux qui existent. Si la raison nous
» dit que la toute science de Dieu au-
» rait dû prévoir cet abus, et sa bonté
» l'empêcher; ou du moins qu'il devait
» juger qu'il était possible, et déter-
» miner l'homme au bien moral, ne
» lui donner la liberté que pour faire
» ce bien; en un mot, ne laisser dans
» l'ame de l'homme aucune force pour
» s'écarter des lois auxquelles le bon-
» heur est attaché : si la raison nous
» dit encore que nous voyons tous les
» jours des parens qui, par un effet de
» leur prévoyance, de leur prudence
» et de leur tendresse, préviennent au-
» tant qu'il est en eux le mauvais usage
» que leurs enfans pourraient faire des
» biens qu'ils leur donnent, à plus forte
» raison un Dieu qui est infiniment bon,
» qui est le père commun de tous les

(1) C'est le sentiment de bien des théologiens, que le péché originel est, non seulement la cause du désordre moral, mais aussi du désordre physique, tant général que particulier.

» hommes, aurait dû prévoir les effets
» de ses présents, et ne pas accorder
» à ses enfans une liberté funeste qui
» pouvait être la cause de leur perte :
» si, dis-je, la raison nous représente
» ces choses, et mille autres qui les va-
» lent, etc., l'autorité de l'écriture est
» là ; il faut se taire, ou se contenter
» de dire, comme un bon chrétien : la
» chose est ainsi ; Dieu a eu ses raisons
» de permettre que l'homme péchât ; ces
» raisons me sont incompréhensibles ;
» mais elles sont sans doute dignes de
» sa sagesse infinie.

» Mais tout le monde n'est pas chré-
» tien, tout les chrétiens nont pas
» la docilité de s'en tenir à ce qu'on
» leur donne pour article de foi. Il y
« en a parmi ces derniers, et je suis
« de ce nombre, qui, méprisant la tra-
« dition et l'autorité d'autrui, se croient
« juges naturels de l'écriture ; parce
« qu'un chacun étant obligé de croire
« ce qu'elle contient chacun est en droit
« de l'interprêter; ou l'on ne peut croire
« ce que l'on ne peut comprendre ;
« donc, tout ce que l'écriture contient
» en ce genre, doit être laissé pour ce
» qu'il est, ou doit être interprêté dans

» un sens métaphorique, propre à notre » édification ou à notre instruction.

» L'écriture, qui est la parole de Dieu, » et non une chimère, comme le croit » le vieillard, est la règle de notre foi « et de notre conduite. Cela étant, l'on » ne peut supposer que Dieu nous y « propose des objets de foi qui répugnent à notre raison, ni qu'il nous y » ordonne des choses que nous ne pou- » vous comprendre.

» Or, le dogme du péché originel, par » qui l'on prétend que le mal est entré » dans le monde, n'est point une chose » que la raison puisse comprendre, au » contraire, il répugne à toutes les no- » tions communes, il est même injurieux » à la justice, à la bonté de Dieu ; » donc Dieu, qui est un maître juste et » bon, ne peut exiger qu'on admette » une pareille absurdité, donc le mal » a tout autre origine que la déso- » béissance d'Adam, donc les passages « de l'écriture, sur lesquels ce dogme » est fondé, ne forment point un objet » de notre croyance, ou s'ils forment « un tel objet, c'est dans le cas ou ces » passages peuvent être entendus de cha- » cun de nous d'une manière propre à

» son édification ou à son instruction.

» Mais voyons, examinons un peu » d'où le mal tire son origine.

» Nous savons que tout ce qui existe » dans l'univers ne peut être l'effet du » hasard ; tout ce qui existe tire son « origine d'une première cause, qui » est Dieu ; or examinons si Dieu peut » être l'auteur du mal.

» L'on ne peut définir le mal par une privation qui tient du non-être : » comme une maladie est une privation » de la santé, ou une injustice, une » privation d'un acte de justice, car » l'on pourrait dire que la santé est » une privation de maladie, et un acte » de justice une privation d'injustice : » la maladie est un état aussi réel que » celui de santé ; un homme qui égorge » son frère fait un acte aussi réel que » celui qui fait du bien à son ennemi.

» Il résulte de là que le mal en gé- » néral, c'est-à-dire, le mal moral et » mal physique, est un être réel et » positif, de l'existence duquel l'on ne » peut douter non plus que de l'existence de l'univers.

» Le néant ne peut avoir produit le » mal, car son pouvoir égalerait celui » de Dieu, ce qui est impossible, Dieu

» ne peut avoir créé le mal, car Dieu
» est juste et bon : une autre cause que
» Dieu ne peut avoir produit le mal,
» car Dieu a créé tout ce qui existe.

« D'où le mal tire-t-il son origine ?
» De l'essence des choses. Qu'entend-
» on par les choses ? Tout ce qui existe
» dans l'univers : mais tout ce qui
» existe dans l'univers compose l'uni-
» vers ; tout ce qui compose l'univers
» est formé par un ouvrier ; tout ou-
» vrier dirige son ouvrage sur un plan ;
» lorsque le plan est bon, l'ouvrage l'est
» de même. Comment donc les choses
» qui composent l'univers, produiraient-
» elles le mal si elles avaient été formées
» sur le plan d'un ouvrier intelligent ?
» mais Dieu est cet ouvrier ; cet ou-
» vrier est intelligent ; il est plus, il est
» bon, juste et tout-puissant ; le plan
» qu'il a formé est parfait ; son ouvrage
» l'est de même : encore un coup,
» d'où le mal tire-t-il son origine » ?

Voilà comme je raisonnais pour tâcher de découvrir l'origine du mal ; mais lorsque j'en fus là, je ne pus aller plus loin. Celui qui est parvenu à ce point touche au *non plus ullrà* de la raison humaine. Qu'il se tourne de quel côté qu'il voudra, il ne trouvera aucun

jour pour passer outre. Les systèmes des Manichéens, des Marcionites et de leurs semblables, toutes les difficultés que Bayle a forgées sur ce point, ne prouveront jamais qu'il y a deux principes, dont l'un est essentiellement bon et l'autre essentiellement méchant, ni qu'il y a de l'injustice et de l'impuissance en Dieu ; non plus que l'écriture et ses commentateurs ; tous les écrits des saints pères et des antagonistes de Bayle, n'établiront la solidité du dogme du péché originel ; ne feront voir comment l'existence du mal peut s'accorder avec les attributs que Dieu possède.

Il nous est donc très-permis de jeter les yeux sur tout ce qui nous environne, et calculer le bien et le mal que nous voyons ; mais c'est perdre notre tems que de chercher l'origine de ce dernier, de même qu'à la fonder sur des absurdités, telles que la chute du premier homme. Il est toujours inutile, et souvent dangereux, de vouloir approfondir des choses au-dessus de la portée de notre entendement ; il n'y a que l'orgueil ou la folie qui puissent donner lieu à une telle entreprise.

CHAPITRE XLIII.

Suite de mes réflexions sur le discours du vieillard.

Je ne m'amusai point à examiner le dogme de la présence réelle, et de la transubstantiation ; il me tardait trop de passer en revue celui de la trinité. Mais comme ces termes *d'attributs, d'affections, de substance, de substance simple, dans laquelle il sxiste trois choses analogues à ce que l'on appelle personne,* (1) étaient au-dessus de ma faible conception ; je m'attachai uniquement à la nature de Jésus-Christ, et je formai un raisonnement plus simple et plus à ma portée, ne doutant point que si je venais à bout de me démontrer que Jésus-Christ est Dieu ; je n'aurais point grande peine à prouver que le Saint-Esprit le fut aussi ; aucontraire, si je trouvais que Jésus-Christ ne fut pas Dieu, le dogme de la Trinité tombait de lui-même.

(1) Voyez ci-devant pages 126 et suivantes

Entre tous les chrétiens qui existent sur la terre, dis-je en moi-même, les uns affirment la divinité de Jésus-Christ et les autres la nient.

Jésus-Christ est Dieu, disent les uns; c'est un blasphême horrible que d'affirmer qu'il n'est qu'une simple créature.

Jésus-Christ n'est qu'une simple créature, disent les autres; c'est un blasphême exécrable que d'affirmer qu'il est Dieu.

Car, disent les uns et les autres, il y a une distance immence entre Dieu et la créature. Dieu contient en soi toutes les perfections possibles, et la plus parfaite des créatures est remplie d'imperfection n'est qu'un vil atôme en comparaison de Dieu; en un mot, la distance du fini à l'infini est infinie.

Si c'est une erreur monstrueuse que d'élever Jésus-Christ simple créature au rang de Dieu, les trinitaires sont dans cette erreur.

Si c'est une erreur monstrueuse que d'abaisser Jésus-Christ vrai Dieu au rang des créatures, les antitrinitaires sont dans cette erreur à leur tour.

Si l'une ou l'autre de ces opinions est une erreur monstrueuse; c'est-à-

dire, si la connaissance de la nature de Jésus-Christ et la croyance en icelle sont deux des principaux points de la révélation, l'écriture s'exprime certainement d'une manière aussi claire sur cet article que sur les autres objets de la foi nécessaires à un chrétien.

Venons au fait; fondons notre raisonnement sur la croyance commune à tous les chrétiens, et laissons-les parler un instant.

1. Non seleument Dieu s'est montré de tout téms dans le spectacle merveilleux que la nature nous offre, disent-ils tous ensemble; et tout ce qui nous environne annonce l'existence d'un être éternel, intelligent, sage et tout-puissant; mais Dieu a daigné se révéler encore d'une façon particulière; toute l'écriture en fait foi. Il n'y a personne d'entre nous qui ne sache que les livres saints sont remplis de traits qui annoncent l'amour, la bonté, la justice, la miséricorde deDieu envers les hommes; il n'y a personne d'entre nous qui ne croie ces choses, parce que la connaissance qu'il en a est le fondement de sa croyance à cet égard.

2. Dieu, touché de l'ignorance et des

égaremens des hommes, a révélé qu'il enverrait le Messie pour les tirer de cette ignorance et de ces égaremens; l'ancien testament est rempli de figures et de prophéties qui représentent, qui annoncent la naissance miraculeuse, la vie admirable, la mort infâme, la résurrection glorieuse de ce Messie. L'évangile contient l'histoire de ses faits; aucun de nous ne doute de ces choses; parce que la connoissance qu'il en a est le fondement de sa croyance à cet égard.

3. Dieu a voulu que le Messie prêchât aux hommes l'humilité, la patience la charité, la sobriété, la chasteté, le désintéressement; qu'il èclaircit leur entendement, qu'il leur montrât le chemin de la perfection, qu'il leur apprît leur destinée après cette vie, etc. Il n'y a personne de nous qui ne croie ces choses, parce que la connaissace qu'il en a est le fondement de sa croyance à cet égard.

Si Dieu a voulu que tous les chrétiens connussent toutes ces choses, et que cette connaissance fut le fondement de leur croyance à cet égard, il aura voulu à plus forte raison qu'ils connussent la nature de ce Messie; c'est-à-

dire de Jésus-Christ, et qu'ils le crussent tel qu'ils l'auront connu ; car une telle connaissance et une telle croyance sont les deux principaux fondemens de la confiance qu'ils doivent avoir en leur sauveur.

Si Dieu a voulu que tous les chrétiens connussent la nature de Jésus-Christ, et que cette connaissance fut le fondement de leur croyance à cet égard, l'écriture s'exprime donc aussi clairement sur cette nature, que sur les autres articles de foi dont tous les chrétiens demeurent d'accord.

Mais les chrétiens diffèrent de sentiment sur ce point : l'écriture ne s'exprime donc point clairement sur la nature de Jésus-Christ. Il aura été plus nécessaire que les chrétiens connussent et crussent universellement que Jésus-Chrst a rendu la vue aux aveugles, l'ouie aux sourds, la santé aux malades, la vie aux morts, etc.; qu'ils connussent qu'il crussent universellement que celui qui opérait ces merveilles fut Dieu lui-même, ou une simple créature. Il aura donc été plus nécessaire que tous les chrétiens connussent et crussent universellement que Jésus-Christ, ressuscité est

monté au ciel; qu'il connussent, qu'*ils* crussent universellement ce qu'il était avant sa naissance. Quelle raison aurait donc eu Dieu d'apprendre aux hommes la destinée de leur sauveur, et de leur cacher sa nature et son origine ?

Tout bien pesé, il est plus raisonnable de croire, ou qu'il est exprimé clairement dans l'écriture que Jésus-Christ est Dieu, ou qu'il est exprimé clairement qu'il n'est pas Dieu.

Mais si l'une ou l'autre de ces expressions est claire et formelle dans les livres saints, pourquoi les chretiens sont-ils d'un sentimeut si diamétralement opposé sur cette article ? tandis qu'ils conviennent unanimement de tant d'autres qui n'ont d'autre fondement que ces mêmes livres.

Serait-ce parce que la chose ne vaut pas la peine d'être examinée ? Mais il ne s'agit pas moins que de faire d'une créature un Dieu, ou d'un Dieu une créature.

Serait-ce parce que cette question aurait été négligée ? Mais il y a des siècles et des siècles qu'on la discute et qu'on l'agite de part et d'autre.

D'où vient, encore une fois, que les

chrétiens diffèrent de sentiment sur un dogme si important ? Serait-ce parce qu'il est indifférent de l'admettre, ou de le rejeter ? Mais il s'ensuivrait qu'il serait indifférent d'admettre, ou de rejeter un autre dogme, puis un autre dogme, et généralement tous les dogmes ; ce qui est d'une absurdité insoutenable.

Oh ! diront les partisans de la divinité de Jésus-Christ, *le nombre de ceux qui nous contredisent est infiniment petit en comparaison du nôtre*..... Si ceux qui feront une telle objection se donnent la peine de consulter S. Hillaire(1). Phebade (2), S. Jérome (3), Vincent de Lerins (4), et autres qui ont écrit pour ou contre les Ariens ; ils verront qu'il s'en faut beaucoup que les partisans de la divinité de Jésus-Christ aient toujours été les plus nombreux. Le grand nombre est une mauvaise preuve en faveur de la vérité ; l'erreur est souvent le partage de la multitude. D'ailleurs, il vaut mieux avoir raison avec un

(1) *Advers. Arian. Id de Sinod.*
(2) *Contra Arian. Statim ab initio.*
(3) *Contra Error. Joan- Hierosol.*
(4) *Commonit.*, 1 *cap.* 6.

petit nombre de sages obscurs et méprisés, que d'avoir tort avec tous les théologiens de la terre et leurs adhérens (1)

(1) N'écouterons-nous point dit Saint Athanase, Jésus-Christ, qui dit qu'il y en a plusieurs d'appelés et peu d'élus; que c'est la porte étroite et le chemin étroit qui mène à la vie, qu'il y en a peu qui trouvent cette porte ou ce chemin? Quel homme de bon sens n'aimera mieux être parmi ce petit nombre qui entre en la vie, que d'être joint à cette multitude qui marche à la perdition? Si nous eussions vécu au siècle de saint Etienne, n'eussions-nous pas plutôt choisi son parti, quoiqu'il fût seul, accablé de pierres, et exposé à toutes sortes d'opprobes, que le parti de cette multitude qui s'imaginait que la foi doit suivre le plus grand nombre? Un seul homme, qui a le sentiment droit, est plus à estimer que dix mille audacieux. C'est ce que l'ancien testament confirme: car lorsque des milliers d'hommes tombaient sous le glaive de Dieu, un seul Phinéas s'opposa à la brêche, et arrêta la colère du Seigneur. S'il n'eût pas résisté au torrent qui entraînait tous les autres; s'il eût approuvé ce que la multitude faisait, il ne se fût pas mis lui-même au-dessus de tout, il n'eût pas arrêté le fléau de la vengeance divine, ni n'eût sauvé ce reste, ce qui fut après cela l'objet de la miséricorde de Dieu. C'est donc une chose digne de louange, qu'un seul homme soutienne hardiment le droit et la justice contre le sentiment de la multitude. Soyez, si vous voulez, submergés avec la multitude qui périt par le déluge, mais permettez-moi de me sauver dans l'arche avec le petit nombre. Soyez consumés, si vous voulez, avec les habitans de Sodome, je ne laisserai pas de sortir avec

Mais à qui donc doit-on s'en rapporter sur ce point ? ..... A la saine raison, qui ne nous dira jamais que deux ou

---

Lot seul. Athan. tome 2, tract. *Quod veritas non multitud judic.*

Ignorez-vous, dit S. Grégoire de Nazianze, que la foi, quelque misérable et abandonnée qu'elle soit, est mille fois plus précieuse que l'impiété dans l'éclat et dans l'abondanee! Est-ce qne vous préféreriez la multitude des Canaéens à un seul Abraham ? ou tous lesbabitans de Sodôme à un seul Lot? ou tous les Madianites à un seul Moïse? Cependant vous savez que ces saints hommes n'étaient que des étrangers et des voyageurs parmi ces peuples. Dites-moi; je vous prie, si les trois cents qui accompagnèreut Gédéon, n'étaient pas plus à estimer que ces milliers qui l'abandonnèrent lâchement? si les serviteurs d'Abraham, qui étaient en petit nombre, n'étaient pas à préférer à tous ces rois, qui avec des armes innombrables, ne laissèrent pas d'être vaincus ? Mais encore, dites-moi je vous prie, comment entendez-vous ce qui est dit : *Quond le nombre des enfans d'Israël serait comme le sable de la mer, le seul reste sera sauvé ;* et cet autre passage : *Je m'en suis réservé sept mille qui n'ont pas fléchi le genou devant Bahal*? La chose ne va pas comme vous vous l'imaginez;non sans doute;car Dieu ne prend point plaisir à la multitude. Pour vous, vous comptez vos milliers ; mais Dieu compte ceux qui acquiérent son salut : vous ramassez un grand monceau de poudre ; mais moi j'assemble les vaisseaux d'élection. Il n'y a rien de si grand devant Dieu, qu'une doctrine pure, et une ame qui est remplie et ornée dos dogmes de la vérité *Orat.* 32

trois font un; à ce flambeau inextinguible qui nous a été donné pour discerner le vrai d'avec le faux, le bien d'avec le mal, par des caractères imprimés dans les choses mêmes, par leurs rapports, leurs liaisons, leurs différences; à ce flambeau divin que nous avons reçu pour connaître l'être éternel, indivisible, immuable; pour nous convaincre de la nature de sa volonté, de la beauté, de la vertu, et de la laideur du vice.... Mais à quoi sert donc l'écriture, si l'on peut découvrir la vérité et atteindre à la perfection par le seul secours de la raison ?..... L'écriture sert à la raison de ce qu'un bâton sert à un voyageur; elle sert de défense et de sontien contre les attaques des passions; et des atteintes de l'erreur.

Mais à l'écriture n'en est pas moins soumise à la raison (1), parce que le bêton est fait pour le voyageur, et non le voyageur pour le bâton.

Mais les théologiens et les pasteurs

(1) L'écriture sainte, la tradition, les conciles, les pères, sont bien les témoins dans les disputes où il s'agit de quelques points de doctrine; mais la raison en est le juge, Tailor, *liberté de prophétiser*.

sont ceux que l'on doit écouter en matière de foi, il ont fait leur étude de ces choses, ils sont plus éclairés.... En matière de foi, comme en toute autre chose l'on ne doit écouter que la saine raison (1) ; si les théologiens et

(1) Dans tout ce qui regarde la foi, dit le docteur Tailor, il s'agit de nous persuader nous mêmes, et nous devons prendre garde que nous soyons persuadés raisonnablement. Nous agirons d'une manière très-déraisonnable, si nous nous rendions à une moindre évidence au mepris d'une évidence plus grande et plus forte. Chaque individu humain est en droit d'en connaître, s'il se croit capable de raisonner ; et s'il ne le croit point, rien au monde ne l'oblige de décider et de faire un objet de sa foi, d'une proposition qu'il n'est pas en état d'examiner. *De la liberté de prophétiser page*, 507.

Un homme sage, dit le même auteur, qui a une idée de tous les obstacles presque insurmontables qui se rencontrent à développer le sens mystérieux de l'écriture, ne peut point se soumettre à l'égard de ces matières au jugement des autres ; et il serait bon qu'on laissât à chacun la liberté de juger sur ces sujets lui-même, liberté qu'on n'a aucun droit de lui ôter, à moins qu'on ne se connaisse en état de le garantir de l'erreur, par le moyen d'une infaillibilité absolue. Mais qui est-ce qui a cette infaillibilité ? Id. *ibid.*

Si l'on veut que les fidèles soient obligés à recevoir aveuglement la doctrine de leurs pasteurs, sans avoir aucun droit d'en examiner la nature ou la qualité, et que ce soit un crime que d'entreprendre cet examen ; si l'on veut que l'autorité

les pasteurs débitent quelque chose qui lui soit conforme, à la bonne heure, écoutons-les, sinon, laissons là les théologiens et les pasteurs ; pensons par notre tête, et non par celle des autres.

Enfin si l'on m'oppose qu'il y a des passages dans l'écriture qui affirment formellement que Jésus-Christ est Dieu, je répondrai avec le vieillard, qu'il y a d'autres passages qui affirment formellement le contraire ; or, une telle contradiction réduit l'homme à un pyrronisme parfait sur ce point : il n'y a donc que la raison qui puis le déterminer, et cette détermination sera toujours en faveur des passages les plus conformes à la raison (1).

D'ailleurs, quand même il n'y aurait

---

des pasteurs, de quelque manière qu'on les considère, séparément ou conjointement, ou tous ensemble, ou le plus grand nombre, soit sans bornes ou sans mesures, à l'égard des choses de la foi, du culte, et des régles générales des mœurs; et qu'il faille croire de foi divine, et pratiquer tout ce qu'ils disent, sans s'informer plus avant, c'est une maxime que nous nions, et que nous soutenons contraire à la parole de Dieu, à la droite raison, aux véritables intérêts du christianisme Claude. *Def. de la réform. p.* 55. *de l'éd. de* 1685, *in* 4°.

(1) Voyez ci-devant, pages 129 et 130.

point de passages qui contrediraient ceux qui affirment que Jésus-Christ est Dieu, ces derniers devaient être interprêtés dans un sens métaphorique, et non autrement. Est-ce qu'il y a quelques passages dans l'écriture qui contredisent formellement celui qui contient les paroles eucharistiques? Non : les Calvinistes rejettent le sens littéral de ces paroles, que sur ce qu'il établit un dogme qui répugne aux lumières les plus claires de la raison. Eh! pourquoi donc ne pourrait-on pas faire de même à l'égard de tous les passages qui établissent des dogmes absurdes?

Telle sera dorénavant ma façon de faire; tout ce qui s'appelle mystère sera chez moi répu é pour rien

CHAPITRE XLIV.

Fin de mes raisonnemens.

QUOIQUE je trouvasse à propos de rejetter tout ce que l'on appelle mystère, ainsi que le vieillard avait fait, je me donnai bien de garde de rejeter l'autorité, de nier l'inspiration des livres saints. Je regardai une telle entrepris

comme téméraire, dangereuse et criminelle. La raison seule, dis-je en moi-même, peut certainement nous faire découvrir la vérité, nous mener à la perfection et nous y maintenir; mais tout le monde peut-il faire un usage constant de sa raison? Il a été donné au fort comme au faible un surcroît de motifs et de moyens pour nous porter au bien; malgré le raisonnement du vieillard et les autorités frivoles sur lesquelles il s'est appuyé (1), l'écriture contient ces motifs et ces moyens; pourquoi donc la rejeter (2)? C'est trop pré-

(1) Voyez ci-devant, pages 134 et suiv.

(2) L'écriture sainte est comme un grand fleuve, dit Saint Grégoire, qui a toujours coulé et qui coulera jusques à la fin des siècles. Les grands et les petits, les forts et les faibles, y trouvent cette eau vivante qui réjaillit jusques dans le ciel; elle s'offre à tous et elle se proportionne à tous: elle a une simplicité qui s'abaisse jusques aux ames les plus simples, et une hauteur qui exerce et qui élève les plus élevés. Tout y puisent indifféremment, et bien loin de la pouvoir épuiser en nous en remplissant, nous y laissons toujours des abymes de science et de sagesse, que nous adorons sans les comprendre. Mais ce qui nous doit consoler dans cette obscurité, c'est que, selon Saint Augustin, l'écriture sainte nous propose d'une manière aisée et intelligible tout ce qui est nécessaire pour la conduite de notre vie. Voyez *la préface du nouveau testament de Mons.*

sumer de ses propres forces que d'agir ainsi. Si la suprême félicité consiste ici bas, dans la pratique de la vertu et dans la paix de l'âme, nous devons regarder comme un don du ciel tout ce qui nous porte, tout ce qui nous aide à acquérir cette félicité, nous devons, sous peine de méconnaissance et d'ingratitude, nous servir de ce don..... Je m'en servirai donc, et je remercierai Dieu d'avoir affranchi mon esprit de toute dépendance humaine, et de me voir dans un état mitoyen; d'où je puis fouler aux pieds l'erreur et la superstition, sans crainte de donner dans la présomption et l'incrédulité.

Voilà, cher lecteur, comme je parvins à distinguer le vrai d'avec le faux par mes propres yeux, et comme je trouvai ce repos intérieur et désirable, que la philosophie du Compère ne m'avait pu donner.

Il ne me restait qu'à trouver le moyen de gagner du pain. Le vieillard m'avait promis de me montrer ce moyen; il tint parole, et je me mis à travailler avec lui. Je le laissai penser à sa fantaisie, et je pensai à la mienne.

Mais cette nouvelle association ne dura

guère. J'avais à peine été trois mois avec le vieillard, qu'il mourut. Heureusement pour moi que je savais mon métier, et que ses pratiques me demeurèrent.

Il ne manquait donc rien à mon bonheur. Je travaillais une partie de la journée, et je donnais le reste à la lecture, à la méditation ou aux réflexions. La promenade des champs était ordinairement destinée à ce dernier genre. Un jour que je me promenais le long de la Tamise, je me mis à repasser dans ma tête les différens évènemens de ma vie. Lorsque j'en fus au naufrage où j'avais perdu mes anciens amis, je ne pus m'empêcher de m'attendrir sur leur sort. » Mon cher » Compère ! m'écriai-je tout haut, vous » n'avez jamais connu le vrai bonheur ; » hélas ! si vous viviez encore, et que je » pusse vous faire part du mien, je le ferai » de tout mon cœur. Mais vous.... »

J'en étais là lorsque j'entendis quelque bruit derrière moi. Je me retournai.... Ciel ! que vis-je !... je vis le révérendissime père Jean de Domfront, qui riait de toutes ses forces de m'entendre parler seul.

CHAPITRE XLV.

Récit des aventures de père Jean, après le naufrage ; etc.

J'EUS à peine reconnu le révérend que je me jettai à son cou, et je l'embrassai plus de cent fois.—Quoi! c'est vous! m'écriai-je ; par quel bonheur... ah ! mon cher père Jean ! serait-il possible... où est mon Compère ? où est Vitulos ?... où est Diego ? — Ils sont tous les trois ici, me répondit-il. — Menez-moi au plus vîte où ils sont, repris-je. Quoi ! vous vivez encore ! ah ! mon cher père Jean ! contez-moi, je vous prie, par quel hasard vous êtes échapé de ce naufrage effroyable, d'où je ne me suis tiré que par une espèce de miracle ?

Tu sauras, répondit père Jean, que lorsque le vaisseau fut en danger de se briser, je montai deux futailles sur le pont, je les bouchai bien, je roulai à l'entour quelques cordes à nœuds ; je dis au Compère et à Vitulos que si nous venions à faire naufrage, de saisir chacun une de ces cordes avec moi, et de

nous abandonner ensuite à tout ce qu'il plairait à dame fortune de faire de nous. Pour toi, la frayeur t'avait mis dans un état à n'entendre aucune raison ; Diego était étendu sur le plancher, sans mouvement ; sans connaissance, et dans le même cas où tu le vis après le coup de tonnere de Senlis. C'est pourquoi nous vous laissâmes là l'un et l'autre : nous nous tînmes près de nos futailles; et lorsque le vaisseau se brisa, nous nous trouvâmes en état de pouvoir nous soutenir sur l'eau jusqu'au lendemain, que des pêcheurs de la côte nous recueillirent et nous menèrent à terre.

Comme j'avais eu soin de ne pas oublier le reste de notre argent, et que dans le trouble que la tempête occasionnait, j'avais escamoté au capitaine une boîte remplie de perles et de diamans, je regardai ce naufrage comme un bonheur pour nous. Je te regrettai pourtant, ainsi que l'ami Diego ; mais je me consolai en buvant quelques coup à votre intention. — Et le Compère, interrompis-je ? — Le Compère, poursuivit père Jean, parut très-sensible à ta perte ainsi qu'à celle de l'Espagnol, mais ma trouvaille ne le toucha guère. Ce naufrage l'avait mis

TAYLOR INST.

d'une humeur insupportable : une aventure assez facheuse qui nous arriva peu de temps après, acheva de lui tourner la tête ; il devient d'une misantropie aussi farouche quecelle de Timon l'Athénien; il accusa les hommes de méchanceté, le ciel d'injustice,et finit par devenir manichéen.... Quoi ! le Compère est devenu manichéen ? Oui, manichéen et très-manichéen. Mais écoute le reste de notre histoire.

Comme je ne trouvai point à propos de me défaire de mes bijoux en Espagne et en Portugal, je formai le dessein de passer en Angleterre. Je communiquai ma résolution à mon neveu et à Vitulos ; le premier me dit de faire à ma fantaisie, le second trouva que j'avais raison ; là-dessus nous tirames droit à Lisbonne, ou nous trouvâmes un vaisseau Hollandais qui nous transporta à Londres.

Lorsque nous fûmes arrivés en cette ville, j'essayai, ainsi que Vitulos, de faire entendre raison au Compère; mais nous perdîmes nos peines ; le Compère nous dit qu'il était misantrope en manichéen, qu'il voulait demeurer tel, et qu'il romprait avec nous si nous lui parlions davantage sur ce point. Tu le trou-

veras dans cette opinion, et occupé à faire un livre ou il prétend démontrer que les hommes ; tant sauvages que policés, sont des sots, des injustes, des enragés, et que le diable a autant à dire que le bon Dieu dans le gouvernement de l'univers. Quant à Diego, il est aujourd'hui plus fou qu'il n'a jamais été. Je le retrouvai par le plus grand hasard du monde. Comme je me promenais un jour à Aide-Par, je vis un tas de monde attroupé, je voulus savoir ce que c'était; j'approchai et j'apperçus au milieu de la foule le Seigneur Diego qui faisait un sermon sur le dernier jugement. Il était dans un état à faire pitié : il était presque nud, il avait la barbe d'un pouce de long, les yeux enfoncés, et le visage exténué de misère. Cet état me toucha, je fendis la presse pour l'emmener, il me reconnut, et se mit à faire des exclamations terribles et des grimaces si effroyables, que la plupart du monde qui l'écoutait crut qu'il était possédé de plus de soixante-quinze mille diables. La foule qui était déjà assez forte, s'accrut dans un instant si prodigieusement ; que je fus plus de deux heures avant de pouvoir le retirer delà, Enfin je l'en retirai;

je le fis monter dans le premier fiacre que je trouvai, et je l'emmenai à notre logis. Lorsqu'il aperçut le Compère Vitulos, ses exclamations redoublèrent et ne finirent que très-long-temps après. Quand il fut un peu appaisé, je lui demandai par quel moyen il était échappé du naufrage il me dit que S. Nicolas et S. Guillaume auxquels il s'était recommandé pendant la tempête l'avaient soutenu sur les eaux jusqu'à ce qu'un vaisseau Anglais le recueillit et le conduisit à Portsmouth, et que ces saints lui avaient révélé en même temps que le monde devait finir bientôt.

Voyant que je ne pouvais en tirer d'autres raisons, je le laissai tranquille et je lui défendis de sortir jusqu'à ce qu'il fut habillé plus proprement. Lorsqu'il fut en état de paraître, je lui fis promettre de ne plus prêcher ; et je le laissai aller par la ville, et a ses visions près, il nous sert très-affectueusement, et fait assez bien les commissions dont on le charge.

Père Jean finissait de parler lorsque nous arrivâmes à son logement. Le lecteur me dispensera de lui décrire la joie que je ressentis de revoir mon cher Compère et mes anciens camarades, elle fut

inexprimable, et celle de mon Compère ne fut pas moindre. — Ah ! mon cher Jérome ! s'écria-t-il, en me voyant, si tous les hommes te ressemblaient !.... mais... — Il allait continuer, mais les cris de joie et le tintamare de Diego l'en empêchèrent, il se passa plus d'une demie heure avant que nous puissions nous faire entendre.

La scène de l'Espagnol étant finie, nous nous dîmes tout ce que l'on peut ce dire en pareille occasion, après quoi je contai ce qui m'était arrivé depuis le naufrage.

Mon récit acheva d'irriter le Compère contre le genre humain. Il avait cru jusqu'alors que tout ce qui existe était un composé de bien et de mal ; il se persuada pour le coup que tout était mal ; Vitulos fut presque de son sentiment, Diego ne douta plus que la fin du monde n'approchât (1), le révérendissime jura qu'il étriperait autant de

(1) Un dévot, plus raisonnable que l'Espagnol, aurait trouvé que le procédé des inquisiteurs envers son confrère Jérôme était une action louable et sainte, mais il était parvenu à un tel point de folie, qu'il ne distinguait plus les bonnes actions d'avec les mauvaises.

moines qu'il en rencontrerait, pour moi, quelque sujet que j'eusse de me plaindre, je trouvai que le Compère et père Jean outraient les choses. Je ne disconvenais point qu'il y eut beaucoup de mal dans le monde; mais j'étais bien éloigné de croire que tout fut mal, et que le mal qui existe dans l'univers, porcédat d'un mauvais principe, égal au bon. A l'égard du père Jean, je lui dis que quand il étriperait tous les moines de la terre, la persécution des gens d'église n'en irait pas moins son train; que l'histoire de tous les temps prouve que résister à leurs violences est les irriter, que le plus court était d'éviter d'avoir quelque chose à démêler avec eux. Mais tout ce que je pus dire là-dessus fut inutile; l'oncle et le neveu persistèrent dans leurs opinions.

CHAPITRE XLVI.

Raisonnement sur l'opinion du Compère.

Le propre jour de ma réunion à mes anciens amis, je quittai le logement que j'avais pris; mais je ne cessai point pour

cela de copier de la musique, pour gagner de quoi fournir ma part à la dépense du ménage ; j'étais devenu trop scrupuleux pour me servir du produit de la boite que sa révérence avait escamotée au capitaine Portuguais, avant le naufrage. Mais lorsqu'après toutes les informations possibles que je fis faire à Lisbonne, je fus certain que personne d'autre que nous n'était échappé de ce naufrage, j'usai sans scrupule de la bourse commune, et je ne travaillai plus que pour m'amuser.

Tous mes souhaits auraient été satisfaits, si j'eusse vu mon cher Compère plus raisonnable, ou du moins s'il eut renoncé à la manie qui le tenait de divulguer son manichéisme et ses autres sentimens, par le livre auquel il travaillait. Un jour que son esprit hourru s'était un peu adouci, j'employai tous les raisonnemens dont j'étais capable pour lui prouver que quand il y aurait cent fois plus de mal sur la terre, l'on ne pourrait en conclure que l'univers ne fut souverainement gouverné par un être bon, sage, et tout-puissant. J'ajoutai que son opinion à cet égard n'était fondée que sur une prévention aveugle, et nourrie par son hu-

meur attrabilaire ; qu'il devait savoir par sa propre expérience combien l'on devait faire peu de fondement sur ces opinions outrées, qui ne nous paraissent réelles qu'autant qu'elles flattent nos préjugés et nos passions ; et jusqu'à ce que l'expérience et des connaissanees ultérieures viennent à faire tomber le bandeau qui nous offusquait la vue. Enfin je le priai de se souvenir que puisqu'il haïssait les hommes pour leur méchanceté, il devait éviter d'être méchant à son tour, et que c'était l'être en effet que de répandre dans le public des opinions qui n'avaient aucun fondement solide et réel, et qui pouvaient entraîner après elles les plus grands maux.

Le Compère, peu accoutumé à m'entendre raisonner de la sorte, me demanda depuis quand je m'ingerais de faire le raisonneur. Depuis, lui répondis-je, que je me suis aperçu que dix ans de vos leçons ne m'avaient rendu ni plus savant ni plus heureux ; depuis que j'ai vu qu'un homme qui a assez de lumières, assez de pouvoir sur soi-même pour secouer le joug des préjugés de l'enfance, et assez de prudence pour ne pas se laisser éblouir par les so-

phismes des philosophes du siècle; n'ade maximes à suivre que celles qu'approuve le sens commun, n'a de route à tenir que celle que lui prescrivent l'amour-propre, la justice et la modération. Laissons le monde tel qu'il est, et les hommes tels qu'ils sont; n'ouvrons les yeux que pour voir si nos opinions nous sont utiles, raisonnables, et demeurons-en là. Le vrai bonheur ne consiste point dans des spéculations creuses, qui ne servent qu'à nourrir notre inquiétude et nous tourmenter. Le vrai bonheur consiste à être à soi, et non à ses idées, à être son propre maître, et non l'esclave de soi-même.

Je sais aussi bien que vous que les hommes sont généralement méchans; je n'ignore pas non plus que le monde est rempli de maux, mon expérience en est garant, mais dois-je pour cela haïr opiniâtrément tous les hommes? Non, la haine est un serpent qui ronge le cœur qui l'enfante. Dois-je me mettre dans la tête qu'un principe mal-faisant se plait à troubler l'ordre établi dans l'univers? Non, cette opinion ne ferait que troubler mon repos, qu'accroître mes maux

et les choses n'en iraient pas moins leur train.

Bornons-nous donc à avoir de l'aversion pour les méchans, et non de la haine : et prenons garde en même temps de confondre les bons avec eux. Ayons en horreur les persécuteurs et les tyrans, mais ne les haissons pas. L'horreur et l'aversion sont en ce cas des sentimens naturels et raisonnables, et la haine est toujours une passions aveugle et outrée, qui nous mine et nous dévore, tandis que ceux qui en sont les objets se moquent de nous. Plaignons les superstitieux et les ignorans, mais ne les méprisons pas. Le mépris est fait pour l'erreur et le ridicule, un sentiment plus humain doit être réservé pour ceux qui en sont atteints (1).

Bornons-nous encore à savoir que le mal existe, et n'étendons point nos regards plus loin, son origine est environnée de ténèbres impénétrables à la rai-

(1) *Recta volens animus, sapiens et amator*
(honesti ,
Quasdam odio dignos judicat esse suo :
Nec tamen hos toto depellit fœdere , gnarus
Voturam errantum dividere a vitiis.
Billius, Ant. Sac.

son humaine. Il y a de la témérité, ou pour mieux dire de la folie, à prétendre en savoir plus que les autres sur ce point et sur-tout à penser comme vous faites. Que diriez-vous si, après avoir publié vos opinions, vous veniez à vous apercevoir que vous vous êtes trompé sur cet article; comme sur celui de la perfection des sauvages? Ne vous blameriez-vous pas de votre témérité? Vous feriez plus, vous ne vous pardonneriez jamais d'avoir joint une erreur de cette espèce à celles dont les hommes sont infectés.

Par le ventrebleu! dit le père Jean, l'ami Jérome vient de raisonner comme la raison même. La vie est trop courte et trop précieuse pour la passer dans la haine et l'amertume, dans des déclamations et des jérémiades continuelles sur la méchanceté des hommes, et sur les maux dont l'univers est rempli. Pour moi je me moque de tous ceux qui ne méritent pas mon estime, et rien de plus. Il est vrai que j'ai juré d'étriper tous les moines qui me tomberont d'orénavant entre les mains, mais de la façon qu'on extermine ces reptiles dangéreux, dont le souffle empoisonne l'air, et dont la

piqure tue l'homme. D'allleurs je borne mon étude et mes recherches aux seuls plaisirs de la vie. Un flacon de vin bannit chez moi le souvenir de deux ans de diète et d'un siècle de mélancolie; un bon repas, un bon lit et un tendron de quinze ans m'apprennent que s'il y a du mal dans le monde, il y a aussi quelque bien, et que la moindre dose de celui-ci défraie au centuple de celui-là. En un mot, je me moque de tout ce qui s'appelle science. Savoir jouir est tout ce que je sais. C'est bien assez. Deux ans d'expérience devraient désiller les yeux à un galant homme sur l'article des opinions qui ne sont fondées que sur des conjectures.

Mon neveu a donc tort de prendre pour des réalités toutes les idées qui lui passent par la tête. Nos facultés intellectuelles sont bornées ainsi que nos facultés corporelles ; l'expérience nous apprend à quoi nous devrions nous en tenir sur cet article. Nos yeux sont faits pour distinguer certains objets, pour voir à une certaine distance, et rien de plus. Rien au-delà. Pourquoi ? parce qu'il n'était point nécessaire que nous

vissions plus loin. Il en est de même de nos autres sens.

Un homme peut porter un fardeau, peut soutenir la fatigue, peut courir, sauter, voltiger mieux qu'un autre ; il peut exceller par-dessus tous les autres dans un art ; mais sa force, son adresse sont bornées fort près du point où sa supériorité le distingue des autres; et s'il a pour quatre sous de bon sens, il sera le premier à s'apperçevoir qu'il ne peut aller plus loin. Pourquoi donc les seuls raisonneurs prétendent-ils outrepasser les bornes de l'intelligence humaine ? Sont ils les seuls qui ignorent quelle est leur conditions ? Ne savent-ils pas que les idées que nous nous formons des choses purement abstraites à notre égard, sont trop imparfaites pour servir de fondement à la découverte de l'orgine et de la nature des choses ?

Lorsque je vois un sauteur de la foire sauter par-dessus une pique de douze pieds, plantée au milieu d'un théâtre, je dis qu'un tel saut est l'action la plus hardie, la plus adroite de tous les sauteurs de la terre ; mais lorsque je compare la distance qu'il y a entre la pointe de cette pique et le soleil, ce sauteur

n'est plus à mes yeux qu'un vermisseau rempant sur un tas de boue.

Lorsque j'entends un orateur renommé débiter d'un ton emphatique quelque discours sur l'origine du mal, je dis qu'il est un habile homme ; qui sait se conclier l'attention de ses auditeurs, leur plaire, les persuader même ; mais lorsque je compare la matière qu'il traite à l'imperfection du petit nombre d'idées qu'il a de cette matière, à l'impossibilité d'en acquérir davantage, je regarde cet orateur comme une grenouille qui croasse dans un marais fangeux.

Le nombre des vérités dont l'intelligence est à notre portée, est extrêmement petit, et ces vérités sont extrêmement simples ; mais elles nous suffisent. Celles qui sont au-dessus de notre conception ne sont point faites pour nous. Ceux qui entreprennent de les démontrer sont des fous ou des imposteurs, qui éblouissent la multitude par un tas de sophimes absurdes ; et les idiots qui les écoutent rassemblent, comme dit Horace, à une troupe de voyageurs que la nuit a surpris en passant dans une forêt, ils marchent sur la foi d'un guide qui les égare, l'un à droite, l'autre à

gauche, ils prennent tous diverses routes, chacun croit suivre la bonne: et plus il le croit, plus il s'écarte : quoique tous leurs égaremens soient différens ils n'ont pourtant tous qu'une même cause, s'est que leur guide les a trompés, et que la nuit les empêche de se redresser (1).

CHAPITRE XLVII.

Raisonnement de vitulos sur ce qui a été dit dans le chapitre précédent.

Lorsque père Jean eut fini de parler, Vitulos reprit la parole, et dit que nous avions raison l'un et l'autre, et que le Compère avait tort, sur-tout à l'égard de son manichéisme. Quand même, lui dit-il, vous auriez réellement découvert qu'un dogme aussi funeste serait fondé, s'il vous restait l'ombre du sens commun et de la prudence, vous devriez le ca-

(1)..... *Velat sylvis, ubi passim*
Patentes error certo de tramite pellit.
Ille sinnirosum, hic dextrosum abit, ist
(utrique
Error, sed variis illudit partibus.....
Liv. 2, sat. 3.

cher plutôt que de le divulguer. Le monde est tellement constitué, qu'il est des vérités très-peu importantes en elles-mêmes, dont l'exposition serait mille fois plus nuisible au genre humain, que l'erreur où il est à leur égard (1); à

(1) Il est certain que plusieurs grands hommes ont pensé que toutes les vérités, ou tout ce qu'on prenait pour telles, n'étaient point bonnes à être divulguées. Le lecteur ne sera point fâché de voir ici comment un des plus vertueux et des plus savans évêques du cinquième siècle s'exprimait sur ce sujet.

« Je regarde comme une chose difficile, pour » ne point dire impossible, de renoncer à certains » principes qui sont d'une évidence démonstrati- » ve, et d'un autre côté, la philosophie est telle » qu'elle peut difficilement compâtir avec les » opinions vulgaire. Je ne saurais convenir, par » exemple, que l'ame soit d'une date postérieure » à celle du corps; je ne peux concevoir que l'u- » nivers et toutes ses parties doivent périr un jour; » il me semble que l'opinion commun touchant » la résurection contient quelque chose de sacré, » qu'on ne doit pas divulguer; car je ne crois pas » qu'on doive tout dire; et un philosophe, toute » connue que la vérité lui soit, doit pourtant céder » à la nécescité de la déguiser; car, ce que la lu- » mière est à la vue, la vérité l'est pour le peuple: » or, comme la vue ne peut supporter, sans courir » risque, une lumière trop éclatante, et que les » ténèbres sont plus propres que des yeux faibles, » de même le déguisement, à mon avis est plus » salutaire pour le vulgaire, car la vérité blesse

plus forte raison une vérité de cette espèce ; si c'en était une, devrait être ensevelie pour jamais dans les ténèbres les plus épaisses. L'erreur et la supersition ont engendré des désordres, des fureurs et des cruautés inouies ; il est des circonstances où la vérité en engendrerait de même, si elle se présentait où elle n'a que faire.

» ceux qui ne sauraient être attentifs à l'évidence
» des choses. Ainsi, si les lois de la consécration
» épiscopale, qui sont établies parmi nous, souf-
» frent ces tempéramens, je me soumettrai à être
» consacré, puisqu'alors j'aurai la liberté de phi-
» losopher en mon particulier, et de parler myste-
» rieusement au peuple, sans lui enseigner au-
» cune chose dans toute son étendue, et sans le
» désabuser des opinions dont il aura été imbu,
» et dans lesquelles je trouve qu'on doit le laisser.
» Mais si ces lois exigent d'un évêque qu'il
» ait la même croyance que le peuple, j'avoue
» que je ne puis me résoudre à désavouer mes
» sentimens en public ; car quel rapport y a-t-il
» entre la philosophie et le commun peuple,
» auquel on ne doit faire appercevoir la vérité
» des choses divines que d'une manière toute
» mystérieuse ? Je le répète encore, et je déclare
» hardiment, que je crois qu'un homme sage
» doit, à moins d'une pressante nécessité du con-
» traire, laisser les autres dans leurs sentimens
» et en même-temps avoir les siens en particulier.
» Ainsi, si l'on me fait évêque, je prend Dieu
» et les hommes à témoins, que je ne veux rien
» changer à mes sentimens.

Il y a mille et mille personnes sages qui s'apperçoivent des erreurs dont le peuple est imbu, sur-tout à l'égard de la religion ; mais aucune d'elles n'entreprendra jamais de le désabuser, à moins qu'il ne soit suffisamment préparé à voir le jour, et que cette vue ne puisse donner lieu à aucun accident funeste. Ce n'est pas que la vérité entraîne naturellement après elle aucune suite dangereuse : les maux qui résultent de son exposition ne viennent que de la nature des sujets auxquels elle est exposée (1). Il y a des circonstances où il est très-dangereux de se servir d'une chose, quoique excellente en elle-même. Le vin est

(1) Quant la vérité se présente à l'homme, son esclair l'estonne, son esclat l'atterre ; ce n'est point de sa faute, car elle est très-belle, et très-aimable, et très-convenable à l'homme ; et peut-on d'elle dire encore mieux que de la vertu et sagesse, que si elle se pouvait bien voir, elle ravirait et embrâserait tout le monde en son amour. Mais c'est la faiblesse de l'homme qui ne peut recevoir et porter une telle splendeur, voire elle l'offense ; et celui qui la lui présente est souvent tenu pour ennemi ; *veritas odium parit* C'est acte d'ostilité, que de lui montrer ce qu'il aime et cherche tant. L'homme est fort à desirer, et faible à recevoir. Scarron, de la *Sagesse*, liv. 1, chap. 4.

de sa nature bienfaisante, il ranime les forces, et réjouit le cœur de Pierre, tandis qu'il enivre Jean et le rend furieux. D'où viennent des effets si différens? Des différentes constitutions de Pierre et de Jean, et non de la nature du vin. La nature du vin est d'animer et d'échauffer; il est de la nature de Jean d'entrer en furie lorsqu'il est échauffé; voilà tout le mystère. Un homme de bon sens qui connaîtrait le tempérament de Jean; se garderait bien de lui donner à boire autre chose que de l'eau.

Non-seulement l'amour de l'ordre doit nous faire abstenir de débiter les vérités dangereuses à la multitude mais l'amour de nous mêmes doit nous porter aussi à être très-réservés sur cet article. Nous le savons par expérience. Lorsque nous fûmes convaincus d'avoir battu monnaie en Russie, nous dîmes aux juges commis pour nous examiner, que nous n'avions fait que suivre en cela le droit naturel; et il est certain qu'il n'y a rien de plus naturel que le pouvoir de donner telle forme, tel poids que l'on juge à propos à un morceau d'or ou d'argent, et de lui atiribuer la valeur que l'on veut. D'ailleurs ce qui est naturel est impresorip-

tible. Mais les gens à qui nous avions affaire ne pensait point de même sur ce point. Le droit positif, selon eux, a » dans certain cas anéanti le droit na- » turel : les souverains se sont arrogé » celui de monnaie, et tous ceux qui » portent atteinte doivent être punis ». Nous devions donc prudemment nous borner à demander pardon de notre prétendue faute, et rien de plus. L'on est assez indulgent dans ce pays-là; l'on se serait contenté de nous appliquer quelques coups de bâton sur la plante des pieds, et l'on ne nous aurait point envoyés piocher dans les mines de la Sibérie, d'où l'on ne sort pas toujours aussi facillement que nous avons fait.

Enfin, pour revenir au sujet dont il est question, s'il est de la prudence de taire quelquefois certaines vérités, il le sera toujours de ne point répandre une opinion aussi absurde, aussi dangereuse que celle dont le Compère est actuellement infatué. Il ferait bien à l'avenir de penser pour lui et de se taire, et nous ne ferions point mal d'en faire autant.

Voilà ce qui s'appelle raisonner, dit père Jean. Pour moi, je laisse d'oréna-

vant les hommes dans leurs opinions, bonnes ou mauvaises ; qu'ils se trompent ou qu'il ne se trompent pas, c'est leur affaire et non la mienne. Quand je me rappelle les différens événemens de notre vie, je vois que la moitié des persécutions que nous avons essuyées vinrent autant d'avoir parlé contre les opinions reçues, que d'avoir agi contre les lois que les hommes ont établies ; mais l'on ne devient avisé que par l'expérience. J'avoue que les hommes sont injustes et méchans ; mais la société est tellement constituée, qu'ils doivent être tels. Il est vrai que l'univers est un composé de bien et de mal ; mais un homme de bon sens doit plutôt s'occuper à tirer le meilleur parti possible de la vie, que de s'embarrasser de ce qui ne le regarde pas. Cà, buvons un coup.

CHAPITRE XLVIII.

Continuation du même sujet.

Nous crûmes d'abord que le Compère allait répondre en détail à tout ce que

nous venions de lui débiter ; mais il se contenta de nous dire que nous étions des ignorans, et qu'il persisterait dans ses opinions, jusqu'à ce qu'on lui eût démontré le contraire par des raisons incontestables, et non par un tas de lieux communs qui ne convenaient que dans la bouche des pédens, et non à des gens qui faisaient profession d'être philosophes.

J'aimais mon Compère ; mais son propos me piqua, je ne pus m'empêcher de répliquer qu'il n'y avait point tant de pédantisme qu'il se l'imaginait, dans ce qu'on venait de lui dire, que je lui accordais très-volontiers que les hommes en générale étaient des méchans, des scélérats ; mais que je n'avouerais jamais que lunivers fût mal gouverné,

Il est vrai, continurai-je, que les efforts que jai faits jusqu'aujourd'hui pour accorder l'existence du mal avec la toute puissence, la sagesse et la bonté de l'être qui gouverne l'univers, ont été vains, mais cela dépendit de mon peu de lumières, ou plutôt de ce que je m'y suis mal pris, car les plus importantes découvertes n'ont pas toujours été faites par les plus savans.....

Je te défirai bien de faire celle-ci, interrompit le Compère. Cela se peut, repris-je.... mais il me vient une idée... Si mon cher Compère voulait me donner vingt-quatre heures pour penser là-dessus, je lui démontrerais peut-être que son défi n'est point si fondé qu'il le croit.

Le Compère m'accorda par pitié les vingt-quatre heures que je lui demandais, et parsonne au monde ne fut plus étonné que père Jean et Vitulos, l'orsqu'ils me virent accepter ce défi.

CHAPITRE XLIX.

Continuation du même sujet.

J'EMPLOYAI ces vingt-quatre heures à éclaircir l'idée qui métait venue sur le sujet da notre dispute; et lorsque le moment de la conférence fut arrivé, je parlai en ces termes:

Il me semble, mes chers amis, que si l'on venait à bout de définir la nature de la liberté de Dieu, ainsi que la nature de la liberté de l'homme l'on

pourrait rendre raison de l'origine du mal qui existe dans l'univers, tant dans le mal physique que dans le moral.

C'est ce que je vais essayer de faire.

La liberté de deiu ne peut consister dans ce que les théologiens appellent *indifférence de contradiction*, c'est-à-dire, dans le pouvoir *d'agir ou de ne pas agir* ; une telle liberté supposerait en Dieu ou de l'ignorance ou de l'irrésolution ; ou le pouvoir de choisir deux moyens différent dans l'exécution d'une chose à ou celui de se déterminer indifféremment pour l'une ou l'autre de deux choses opposees. La libertéde Dieu consiste douc en ce qu'il fait, ce qu'il lui plait ; or, il n'y a jamais dans ce qu'il fait que le meilleur qui lui plait.

Que l'on ne dise pas que si Dieu se déterminé nécessairement il n'est pas libre; car je demanderais si un être infiniment puissant n'est pas infiniment indépendant. Que l'on ne dise pas non plus qu'un êtré infiniment puissant a la liberté de choisir plusieurs moyens dans l'exercice de sa puissance, ou de faire une chose, ou de ne la faire pas, car je répliquerais qu'un être infiniment bon, infiniment sage, se détermine né-

cessairement pour le meilleur moyen dans l'exécution de ce qu'il doit faire ; et que lorsqu'une chose n'existe point, il se détermine nécessairemunt à produire cette chose, s'il est meilleurqu'elle existe, ou à la laisser dans le néant, s'il est meilleur qu'elle n'existe pas.

Poursuivons.

Lorsque l'uuivers était encore dans le néant, l'univers n'avait rien en soi qui déterminat Dieu d'une manière absolue à lui donner l'existence. Il faut donc considérer le pouvoir dont il s'agit ici du côté de l'argent, et non du côté de l'objet.

Dieu a résolu de toute éternité de créer le monde tel qu'il est ; les décrets de Dieu sont invariables ; donc Dieu n'avait pas le pouvoir de ne pas créer le monde ; et cependant on ne peut nier qu'il ne fut parfaitement libre en le créant : par conséquent l'indifférence de contradiction n'est point de l'essence de la liberté.

Que l'on ne dise pas que Dieu ayant été libre de faire ou de ne pas faire ce décret, il s'ensuit qu'il pouvait fort bien se dispenser de eréer le monde, qui est l'effet de ce décret ; car, si l'on ne peut

supposer un instant qui ait précédé ce décret, on ne peut suposer un instant où Dieu ait eu le pouvoir en question; l'existence de ce décret anéantissant nécessairement ce pouvoir dans un être immuable; or, la supposition d'un instant préexistant détruirait l'éternité du décret, l'immutabilité de Dieu, et par conséquent Dieu lui-même.

Faisant abstraction du décet par lequel Dieu s'est déterminé à créer le monde, ce pouvoir de le créer ou de ne le pas créer n'a pu se trouver en lui. Un tel pouvoir considéré du coté de l'agent, est toujours l'effet de son ignorance, imperfection qui ne peut se trouver que dans la créature. Si Jean a le pouvoir de faire ou de ne pas faire telle action, c'est qu'il ignore ce qui lui est plus avantageux dans cette occasion d'agir ou de ne pas agir. Que l'ignorance de Jean se dissipe, le parti qu'il découvrira être le plus à son avantage, sera celui qu'il suivra infailliblement, sans conserverle moindre pouvoirréelle pour son opposé. Combien à plus forte raison Dieu, dont les connaissances sont sans bornes, suivra-t-il toujours infailliblement dans ces productions la règle que

lui prescrivent ses perfections infinies ?

La liberte de Dieu cesserait d'être infiniment parfaite, si pour agir il devait examiner les objets de son action, choisir celui qui lui plait le plus sans qu'aucun motif le déterminât nécessairement à ce choix ; et si, après avoir choisi, il lui reste encore le moindre pouvoir de changer de résolution; car sans parler de l'incompabilité d'une telle liberté en lui, avec ses décrets éternels et son immutabilité, cet examen supposerait en Dieu un défaut de connaissance suffisante. Ce choix sans aucun motif déterminant, serait plutôt l'effet d'un destin aveugle que d'un être infiniment sage, et ce pouvoir de révoquer son choix, ou serait chimérique, ou s'il était réel, marquerait que l'intelligence infiniment parfaite pourrait rejeter un bon projet pour en suivre un qui ne le serait pas.

Il résulte de ce que je viens de dire que Dieu, en vertu d'un décret aussi éternel que lui, ne pouvait ne pas créer, le monde, ni ne pas le créer tel qu'il est, il résulte encore que le monde tel qu'il est, est le meilleur des mondes possibles ; parce qu'il est l'effet d'une cause infiniment parfaite. Le mal qui existe

dans le monde est donc l'effet des limites naturelles de la création; et cet effet était nécessaire, parce que l'univers ne pouvait être aussi bon que la cause qui la produit, il ne pouvait être aussi parfait que l'être existant par soi (1).

Si ce que tu dis est vrai, interrompit père Jean, voilà l'origine du mal, tant physique que moral, toute trouvée; mais il s'ensuivrait que ce mal serait nécessaire, et que les hommes ne seraient injustes et méchans, que parce que leur injustice et leur méchanceté seraient des effets des limites naturelles de la création.

Si le révérendissime se donne la peine

(1) Si du plan général du monde qui est très-bien ordonné et très-utile, il en résulte quelques inconveniens, c'est qu'ils se sont rencontrés à la suite de l'ouvrage, sans qu'ils aient été dans le dessein primitif et dans le but de la providence. Par exemple, quand la nature a formé le corps humain, l'excellence et l'utilité de l'ouvrage demandaient que la tête fut composée d'un tissu d'ossemens minces et déliés, mais par-là il en résultait l'incommodité de ne pouvoir résister aux coups. Il en est de même de la vertu, l'action directe de la nature y tend et la fait naître, mais par une espèce de circonstance, elle a produit par contre-coups les vices.

Chrysip. *de Provident. in* Aulugel. *lib.* 5, *cap.* 5.

d'écouter un momment, repris-je il verra que quoiqu'il fût de la nature de l'homme d'être imparfait il est de sa nature aussi d'être meilleur qu'il n'est. La nature de l'homme est comprise dans les limites de la création, il est vrai; mais l'homme ne laisse pas pour cela d'être libre dans ce qu'il fait : ce n'est donc pas justement à cause de l'effet de ces limites s'il n'est point toujours aussi bon qu'il devrait l'être, s'il ne fait pas toujours tout le bien qu'il devrait faire; mais avant d'aller plus loin, disons un mot de la liberté de l'homme.

J'ai démontré que la liberté de Dieu ne consiste point dans le choix d'agir ou de ne pas agir; or, la liberté de l'homme est de même nature que celle de Dieu : l'homme est toujours déterminé à agir d'une certaine façon; il n'y a de différence entre la liberté de Dieu et celle de l'homme, qu'en ce que la première s'exerce constamment sur le meilleur, et que celle de l'homme s'exerce toujours sur ce qu'il prend pour le meilleur. Mais soit que l'homme exerce sa liberté sur le bien réel ou sur le bien apparent, il ne laisse pas d'être libre, puisque dans l'un et l'autre cas il

fait ce qu'il lui plait : or, faire ce qu'il nous plait est un acte de liberté. Voilà qu'elle est la liberté de l'homme.

Puisque la liberté de l'homme consiste en ce qu'il fait ce qu'il lui plait, il s'ensuit qu'il peut être regardé à juste titre comme l'auteur de ses actions, quoiqu'il ne soit point celui des principes de ses déterminations ; en agissant il use avec plaisir, avec connaissance, du pouvoir d'agir, et ses actions peuvent lui être imputées en partie, comme à la cause immédiate qui les produit. Voici comment.

Les déterminations de chaque être ont leurs avantages et leurs inconveniens ; une manière d'être, exclut une autre manière d'être ; une propriété suppose une autre propriété, un arrangement, un autre arrangement ; une force n'est pas une autre force, ni un degré, un autre degré. Dieu a vu la combinaison de tout cela, et l'univers est la solution d'un problême digne de sa sagesse infinie, En un mot, Dieu agit par les causes secondes, il a voulu que ces causes produisent leurs effets, et que ces effets devinssent causes à leur tour.

dent originairement ni du fait de Pierre ni de celui de Paul ; mais qui dérivent d'un enchaînement de cause et de fait, et cet enchaînement tient au système général. Mais Pierre et Paul n'en sont pas moins libres dans le jugement qu'ils portent des choses, et ne deviennent pas moins librement ce qu'ils sont.

Il résulte, non-seulement, de ce que je viens de dire, que l'effet des limites naturelles de la création rend l'homme imparfait, que les circonstances où il se trouve le rendent plus ou moins heureux ou malheureux (1); mais il résulte encore que le bien ou le mal que l'homme fait, que le bonheur ou le malheur qu'il éprouve doivent lui être imputés en raison du pouvoir plus ou moins grand qu'il aura eu de prévenir, d'éviter, de rompre ou d'affaiblir à temps le concours des circonssances qui le déterminent; car, le tempérammment, le défaut d'éducation, l'habitude, les préjugés, les exemples, etc., de même que les limites naturelles de la création, ne nécessitent point Pierre à être plus mauvais ou plus melheureux que Paul; mais

(1) L'on se souviendra qu'il ne s'agit ici que du bien et du mal considérés dans le moral.

ces choses concourent seulement à le rendre tel ; c'est-à-dire, à faire naître des circonstances suffisantes pour le nécessiter à être tel. La liberté que chaque homme raisonnable a toujours de réfléchir plus ou moins, avant que les causes ou les motifs de ses déterminations deviennent irrésistibles, ne dépend pas moins de l'enchaînement des causes et des effetsdont j'ai parlé tout-à-l'heure, et ne tient pas moins au systéme général, que les circonstances susdites. Il faut distinguer deux choses en l'homme : sa nature en général, et la nature des causes éloignées et des causes prochaines des déterminations de chaque individu humain. C'est souvent par le peu de connaissances que l'on a de ces choses, ou par le peu d'attention que l'on y fait, que l'on définit mal la liberté de de l'homme, et que l'on juge encore plus mal des principes et de la moralité de ses actions...

Je veux devenir sorcier si j'entends ; interrompit père Jean. Si cela est, repris-je, je vais tâcher de me faire comprendre par quelque comparaison. Quoique cette méthode soit peu propre à donner une idée nette et distincte de

ce que l'on veut démontrer ; elle ne laisse pas d'être d'un grand secours à un homme qui n'a pas la faculté de s'énoncer avec toute la clarté possible, et de mettre un auditeur sur la voie de concevoir ce qu'on lui dit.

Si l'on s'uppose qu'il y ait un fleuve qui coule d'un bout de la terre à l'autre, que tous les hommes doivent passer ce fleuve, et qu'il y ait pour cet effet des ponts plus ou moins dangereux, établis de distance en distance, je dis : 1.° que la chute et la mort de ceux qui se noient dans ce fleuve en le passant, ne peuvent jamais être imputées à Dieu, parce que le passage de ce fleuve sur de tels ponts entrait dans le système général ; parce que cette chute n'est en elle-même qu'un effet des lois de la gravité des corps vers un centre, lois établies dès le commencement, et tenant à la constitution du seul univers possible, dont l'existence était nécessaire ; parce que cette mort n'est en elle-même que l'effet d'une autre loi établie aussi dès le commencement, qui est celle dont il résulte qu'une suppression totale de la respiration chez l'homme lui cause la mort. Je dis, 2. que cette chute

cette mort ne doivent pas toujours être imputées à ceux, qui se noient, et que lorsque cette imputation a lieu, elle a ses degrés. Voici comment.

Si les ponts établis pour passer ce fleuve sont tous originairement défectueux, ou percés en différens endroits, il sera de l'intérêt de tous les hommes de n'entreprendre ce passage qu'en plein jour, et non la nuit; quels que soient les motifs qui les poussent à passer pendant les ténèbres, la conservation de leur vie doit l'emporter sur tout. Mais si les motifs qui poussent tous les hommes à passer pendant les ténèbres l'emportent chez quelques-uns, et qu'ils se noient, leur mort leur sera imputée, non point parce qu'en passant ils n'auront fait que suivre ce qui leur paraissait actuellement le meilleur, mais parce qu'ils auront fait le choix de ce prétendu meilleur dans le temps que le sentiment intérieur, que tout homme raisonnable a en soi, était assez puissant pour leur faire apercevoir le rapport du risque qu'ils couraient à passer le fleuve pendant les ténèbres, au risque de le passer en plein jour; ou plutôt leur mort leur sera imputée, parce

qu'antérieurement à tout cela, ils n'auront point suffisamment usé du pouvoir qu'ils auront eu de se rendre capables de juger de ces rapports.

J'ai dit que la mort de ces hommes qui se noient leur serait imputée plus ou moins, ou point du tout. Par exemple:

Ceux qui auront connu, ou qui auront été dans le cas de connaître quelques ponts moins mauvais, moins dangereux que celui qu'ils auront choisi par préférence, seront plus coupables de leur mort que ceux qui n'auront point eu cette connaissance, ou qui auront manqué des moyens de l'acquérir.

Ceux qui auront su ou pu savoir que presque tous ceux qui avaient passé le fleuve pendant les ténèbres étaient péris, et qu'aucun de ceux qui l'avaient passé pendant le jour n'avaient eu ce malheur, seront plus coupables de leur mort que ceux qui, n'ayant eu ni pu avoir cette connaissance, auront cru qu'il pouvait en périr quelques-uns pendant le jour, quoiqu'il en périt davantage pendant la nuit.

Ceux qui ont su ou pu savoir qu'en sachant nager, l'on pouvait souvent évier amort après être tombé dans le fleuve

et qu'ils auront négligé d'apprendre à nager, le pouvant faire, seront plus coupables de leur mort que ceux qui n'auront connu ni pu connaître ce moyen de se conserver la vie, et qui n'auront point été à même de l'apprendre, etc.

Ces circonstances et mille autres semblables aggravent donc, ou diminuent l'imputation que l'on peut faire à ces hommes de leur mort; cette imputation s'anéantit même entièrement à l'égard de quelques-uns, si le choix du pont, du moment de leur passage, les connaissances et les moyens de passer sûrement leur ont manqué; et s'il est absurde de conclure que tous les hommes qui se noient en ce cas, sont homicides d'eux-mêmes, il l'est bien davantage de soutenir que tous les hommes en général soient tels. Tout ce que l'on peut dire, est que tous les hommes ayant un fleuve à passer, il est du pouvoir de la plupart de le passer heureusement, et de nécessité que le reste, tels que les aveugles sans secours et sans conducteurs, s'y noient; que si dans le plus grand nombre quelques-uns n'usent pas de ce pouvoir et périssent, ceux-là sont plus ou moins coupables de leur mort, tan-

dis que ces derniers ne le peuvent être de la leur.

Le pont dont je viens de parler est le cours de la vie humaine, considéré dans les circonstances où chaque homme se trouve naturellement, et le mal qu'il fait est le fleuve où il est tombé; et comme, à la réserve d'un petit nombre, tout homme est plus ou moins le maître de prévoir, d'éviter, de varier, de modifier les effets de ces circonstances, ou de s'y abandonner, tout homme est aussi censé plus ou moins coupable du mal qu'il fait. Mais comme il y a des hommes aussi bons que la nature humaine le comporte, et qu'il y en a qui, par défaut de connaissances et des moyens nécessaires, font le mal malgré eux, ou plutôt sans savoir et sans pouvoir savoir ce qu'ils font, l'on ne peut dire que les hommes soient généralement méchans; mais l'on doit dire qu'en général il est de la nature de l'homme d'aimer le bien, et que, s'il y a des hommes véritablement méchans, ce n'est que par le mauvais usage qu'ils font de leur volonté lorsqu'il s'agit de choisir et se déterminer; ou si l'on veut ce n'est que dans le peu d'attention qu'ils ont d'affaiblir à temps les raisons qui peuvent les

porter au mal par la suite, dans le peu de soin qu'ils prennent d'étudier les principes de leurs actions, et d'acquérir la faculté de se déterminer dans tous les cas moraux sur des raisons distinctes.

Il est aisé de concevoir par tout ce que je viens de dire, que mon cher Compère se trompe grandement lorsqu'il prétend que le mal qui existe dans l'univers provient d'un mauvais principe, ou plutôt, que tout est mal, et que tous les hommes sont des scélérats. Son amour-propre ne se trouverait-il pas blessé par une assertion si téméraire ? Mon Compère ignorerait-il qu'il a soutenu tant de fois que l'homme apporte en naissant les germes de la justice et de l'équité au fond de son ame ? qu'il n'y avait que la multitude et la variété des connaissances qu'il acquiérait, qui étouffaient ce germe ?....

Je t'ai dit aussi, interrompit le Compère, qu'il ne fallait point s'étonner de me voir nier dans un temps ce que j'avais affirmé dans un autre, et que ce qui paraissait une contradiction en moi était une marque d'un nouveau degré de connaissance que j'avais acquis.

Je me souviens de cela, repris-je ;

mais je n'aurais jamais cru que mon Compère en fut venu au point de rejeter les principes de la morale, ou plutôt, de nier la réalité de la morale même; car c'est en venir là que de prétendre que tout est mal dans le monde, et que tous les hommes sont méchans de leur nature. Mais qui ne voit que cette opinion est d'une absurdité insoutenable ? Pour la détruire de fond en comble, il n'y a qu'à consulter la raison et la conscience, (1); rien ne démontre mieux

(1) Pour prouver le principe le plus universel des lois de la nature, dit un savant homme, il n'y a qu'à remarquer le point de réunion où aboutissent toutes nos actions, tous nos penchans, et tous nos désirs. C'est incontestablement au bonheur, ou à la perfection de notre être. Là, tendent généralement le crime et la vertu; le dernier des scélérats se propose ce but, comme le plus honnête homme; la différence n'est que dans le succès, qui dépend du choix des moyens. Si le premier se trompe et se perd, c'est qu'il prend le faux bien pour le bien véritable, et l'apparance de la perfection pour la perfection elle-même.

» *Donnez-vous, et aux autres hommes, toute la perfection qui est en votre pouvoir*, c'est la prémière des lois, la maxime fondamentale du code naturel, et d'où dérivent tous nos devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers nous-mêmes.

* *M. Merian.*

qu'elles que nous avons des devoirs à remplir, et pour cet effet des règles à suivre. Il y a une raison commune qui

---

» On peut encore prouver ce principe par la nature de la liberté humaine. Un être libre ne peut se déterminer que sur des motifs, et ces motifs sont une perfection qu'il voit, ou qu'il croit voir dans l'objet qu'il choisit. L'obligation n'est qu'une nécessité morale d'agir selon les meilleurs motifs. Ainsi tout être libre est obligé de diriger sa conduite à la plus grande perfection de l'univers, qui est de tous les motifs le plus noble et le plus excellent.

» Enfin cette loi s'accorde avec la volonté divine, et avec le but de la création. La suprême inteligence ne fait que ce qu'il y a de mieux à faire, et se propose toujours pour fin la plus grande perfection de son ouvrage ; ce qui prouve très-manifestement qu'elle aime que les intelligences créées se conforment à ses vues, et concourent à l'exécution de ce plan si magnifique. Cette obligation est d'autant plus pressante, qu'elle n'est pas fondée sur un pouvoir arbitraire, ni sur le droit de propriété, mais sur une sagesse qui ne s'écarte jamais des règles éternelles de la perfection, et qui sans nous entraîner par une crainte physique, ne veut que nous obliger d'une manière assortie à notre nature, car les peines mêmes et les récompenses, qui sont la sanction de la loi naturelle, ne sont que des motifs...

» Les préceptes universels de la morale pratique, en tant qu'ils se bornent à régler les sentimens et les affections de notre ame, sont de la certitude la plus complete et la plus convaincante. Telles sont ces maximes : *Aimez la vertu*, sou-

prend connaissance de nos actions ; il est des devoirs communs, et les maxi-

---

mettez vos passions à l'empire de la raison, et les autres qui leur ressemblent.

» Il n'en est pas de même de ces préceptes particuliers qui supposent un cas donné, et se rapportent aux diverses circonstances où nous nous trouvons, circonstances souvent très-compliquées, et que le moindre incident varie. Ici, la certitude décroît, et à mesure que les circonstances se divisent et se subdivisent, elle descend par toute l'échelle des probabilités.

» Dans ces sortes de rencontres on ne peut régler sa conduite sur un principe infaillible. On a rarement le pouvoir, et encore moins le loisir d'entrer dans de longues discussions, et d'aller jusqu'aux premières sources de ses devoirs. Ce serait négliger nos devoirs mêmes que de raisonner et de démontrer lorsqu'il faut agir.

» Quel est donc ici notre guide ? C'est la conscience, c'est ce sens interne, ce goût spirituel qui nous donne une vue immédiate de la vérité morale, et nous met du premier coup au terme où la raison ne se traîne que par des gradations lentes. C'est ici l'assentiment du cœur, comme la conviction et l'assentiment de l'esprit, et il ne faut pas croire qu'il soit vague et indéterminé. Il opère selon des principes invariables, que l'usage nous a rendus familliers, et qui se sont convertis, pour ainsi dire, en notre substance : sans cet assentiment la science des mœurs n'est qu'une science morte, une stérile théorie. C'est lui qui fait germer et fructifier les semences de la vertu ; c'est de cette source vive que l'on voit émaner toutes les belles et toutes les grandes actions..... »

mes qui exposent ces devoirs sont les lois naturelles.

CHAPITRE XII.

Suite de mon discours au Compère.

J'AI dit que l'homme avait naturellement la faculté de distinguer et d'affaiblir à temps les raisons qui peuvent le porter au mal. Cela étant, qui peut douter que la bonne éducation ne perfectionne cette faculté, et que la mauvaise ne la détériore? La bonne éducation corrige le tempérament, les préjugés, et éclaircit l'entendement. La bonne éducation est un surcroît de moyens donné aux hommes pour faire le bien. Dieu ne nous demande rien au-delà de la somme et de la valeur de ces moyens, mais il en exige absolument l'emploi. Nous serons jugés sur ce que nous aurons fait et dû faire, et non pas sur ce que nous n'aurons pu faire.

Puisque la bonne éducation éclaircit

l'entendement, qu'elle corrige les mauvaises affections, et qu'il a différens degrés de bonne éducation, il est avantageux aux hommes de connaître le plus parfait de ces degrés, et par conséquent de le chercher. Comme toutes les lois humaines, tous les systêmes de morale que nous avons, que nous formons, contiennent une infinité d'imperfections, voyons si les livres saints ne sont point la source où l'on puise le meilleur genre d'éducation.

Aucune histoire, aucun système de morale ne nous donne une idée plus parfaite, plus sublime de la divinité que l'écriture. Tout ce qu'elle contient nous peint la puissance, la majesté, l'intelligence, la bonté, la justice de l'être suprême; son amour pour les créatures, la dignité, la grandeur et la perfection de ses ouvrages; elle nous donne une idée claire et distincte de nos devoirs et des règles que nous avons à suivre pour les remplir; elle fait plus; elle nous fournit tous les motifs et les moyens possibles pour nous porter au bien. C'est une source de lumières, de secours et de consolations; tous les vices y sont peints dans leur laideur, toutes

les vertus dans leur beauté. Rien ne peut mieux faire le bonheur d'un homme de bien que la foi en ce qu'elle annonce, que la pratique de ce qu'elle prescrit. Eh ! qui peut faire supporter les infirmités, les infortunes, avec plus de courage et de résignation, que la croyance en un Dieu rénumérateur ? que la perspective consolante d'un bonheur infini ? Quel motif plus puissant peut nous porter à la perfection, que la certitude de plaire à ce Dieu juste et bon, si nous faisons le bien ; et celle d'une punition certaine, si nous faisons le mal ? punition juste, et dont nous ne devons pas nous plaindre, parce qu'elle est une suite naturelle du crime, et que le crime est une action à laquelle nous nous déterminons volontairement. (1) Les livres

(1) Que l'on ne dise pas que la certitude des peines et des récompenses après cette vie n'est point démontrée, car l'on pourrait répondre qu'elle l'est même mathématiquement, et que quand elle ne le serait pas, il suffit que ces peines et ces récompenses soient possibles, pour qu'elles deviennent un des plus puissant motifs de nos déterminations au bien.

Quum ergo hœc sit conditio futurorum dit Arnobe, *ut teneri et comprehendi nullius possint*

saints contiennent donc le meilleur genre d'éducation.

---

anticipationis ad tacta, nonne purior ratio est ex duobus incertis, et in ambigua expectatione pendentibus, id potius credere, quod aliquas spes ferit, quam omnino quod nullas? In illo enim periculi nihil est si quod dicitur imminere, cassum fiat et vacuum : in hoc damnum est maximum, id est salutis amissio, si, quum tempus advenerit, aperiatur non fuisse mendacium, advers. Gentes, lib. 2 pag. 44. edit. Lugd. Bar. 1651.

» L'avenir étant de telle nature, qu'on ne saurait en percer l'obscurité, ni s'en saisir, pour ainsi dire, par aucune connaissance anticipée; le bon sens le plus pur ne veut-il pas que de deux choses également incertaines, on croie plutôt celle qui fait espérer quelque bien, que celle qui n'en fait espérer aucun ? En effet, quand même le mal dont on nous menace se trouverait sans effet, on ne risque rien; au lieu que l'on s'expose à un très-grand danger, c'est-à-dire, au hasard de se perdre, si dans le temps marqué on vient à être convaincu par une triste expérience, qu'on n'avait pas voulu nous alarmer sans sujet. »

C'est sur ce raisonnement d'Arnobe, que M. Pascal a fondé le fameux argument qui se trouve au liv. 7 de ses pensées, et dont voici la substance dans ce passage de Locke.

« Les récompenses et les peines d'une autre vie, que dieu a établies pour donner plus de force à ses lois, sont d'une assez grande importance pour déterminer notre choix, contre toutes les biens ou tous les maux de cette vie, lors même qu'on ne considère le bonheur ou le mal-

Si ces livres sont dans une espèce d'avilissement aux yeux des philosophes du

---

heur à venir que comme possible, de quoi personne ne peut douter. Quiconque, dis-je, conviendra qu'un bonheur excellent et infini est une suite possible de la bonne vie qu'on aura mené sur la terre, et un état opposé la récompense possible d'une conduite déréglée; un tel homme doit nécessairement avouer qu'il juge très-mal s'il ne conclut pas de là qu'une bonne vie, jointe à l'espérance d'une éternelle félicité qui peut arriver, est préférable à une mauvaise vie, accompagnée de la crainte d'une misère affreuse dans laquelle il est fort possible que le méchant se trouve un jour enveloppé, ou pour le moins, de l'épouvantable et incertaine espérance d'être humilié. Tout cela est de la dernière évidence, suppposé même queles gens de bienn 'eussent que des maux à essuyer dans ce monde, et que les méchans y jouissent d'une perpétuelle félicité ce qui, pour l'ordinaire, prend un tour si opposé que les méchans n'ont pas grand sujet de se glorifier de la différence de leur état, par rapport même aux biens dont ils jouissent actuellement, ou plutôt, qu'à bien considérer toutes choses, ils sont, à mon avis, les plus mal partagés, même dans cette vie. Mais lorsqu'on met en balance un bonheur infini avec une infinie misère; si le pis qui puisse arriver à l'homme de bien, supposé qu'il se trompe, est les plus grands avantage que le méchant puisse obtenir, au cas qu'il vienne à rencontrer juste, qui est l'homme qui veut en courir le hasard, s'il n'a tout-à-fait, perdu l'esprit? Qui pourrait, dis-je, être assez fou pour résoudre en soi-même de s'exposer à un danger possible d'être infiniment malheureux

siècle, ou plutôt, si la religion chrétienne, est décriée, est attaquée de toutes parts, ce n'est point que cette religion soit en elle-même ridicule et nuisible ; ce n'est point qu'elle ne soit utile et respectable ; mais c'est que la plupart de ceux qui la professent ont de tout

---

en sorte qu'il n'y ait rien à gagner pour lui que le pur néant, s'il vient à échapper à ce danger ? L'homme de bien, au contraire, hasarde le néant contre un bonheur infini dont il doit jouir, au cas que le succès suive son attente. Si son espérance se trouve bien fondée il est éternellement heureux ; et s'il se trompe, il n'est pas malheureux, il ne sent rien. D'un autre côté, si le méchant a raison, il n'est pas heureux ; et s'il se trompe, il est infiniment misérable. N'est-ce pas un des plus visibles déréglemens d'esprit où les hommes puissent tomber, que de ne pas voir du premier coup-d'œil quel parti doit être préféré dans cette rencontre ? Locke. *Essai philosoph.* ch. 21, paragr. 70 de la seconde édit. de M. de Coste.

Si, non content de ce passage, le lecteur desire en voir d'autres sur ce point, il pourra consulter la *Pneumatologie* de le Clerc, chap. 9 paragr. 2 et suiv. — La Bruyère, *Caractères et Mœurs de ce siècle*, là où il traite des esprits forts. — *L'Ebauche de la Religion naturelle par* Wollaston sur la fin de l'ouvrage. — Bayle, art. Pascal. *R.* 1, *Item.* Grotius de *Jure Belli et Pacis Lib.* 2, *cap* 24, paragr. 5. — Puffendort *de Jure Nul. et Gent. Lib.* 1 *cap.* 3, parag. 7

temps été fourbes, injustes, méchans, cruels et sanguinaires; c'est qu'ils ont altéré la pureté de la religion et l'ont déshonorée.

Si les chrétiens avaient connu véritablementl'esprit de cette religion auguste, chacun d'eux se serait plus appliqué à pratiquer ce que l'écriturc enseigne,qu'à y chercher ce qu'elle ne contient pas, qu'à expliquer ce qu'il ne comprenait pas, qu'à forcer les autres à recevoir ces visions.

L'ambition du chrétien se serait bornée à la charité envers ses semblables qui n'étaient pas chrétiens. Il aurait dit à un payen : « Mon frère, il est possible que tu sois heureux ; mais il est certain que tu ne peux atteindre à un bonheur parfait qu'en embrassant le christianisme» ; il aurait établi ses preuves sur des fais, et ces faits n'anraient consisté que dans la vie pure et exemplaire des chrétiens. Si le payen avait témoigné quelqu'cnvie de posséder un tel bonbeur ; il lui aurait alors fait connaitre qu'il n'y a qu'un Dieu ; que ce Dieu est juste, bon et tout-puissant ; qu'en vertu de sa toute-puissance il a créé le ciel et la terre ; qu'en vertu de sa justice il aime

TAYLOR INST.

l'ordre ; qu'en vertu de sa bonté il aime notre bonheur, et que pour que nous puissions parvenir au plus haut deg é du bonheur, il avait révélé des motifs qui nous y portent, et des moyens qui nous y conduisent, et que la révélation de ces motifs et de ces moyens était contenue dans l'écriture. Si ces raisons n'avaient pu porter le payen à embrasser le christianisme, le chrétien aurait dit au payen : « Mon frère, puisque tu «ne veux pas être chrétien, sois m on « ami, comme je suis le tien ; que la » différence de nos opinions n'altère ja- » mais entre nous l'obligation des de- « voirs que tous les hommes se doivent « réciproquement ; si tu es malade, si » tu es pauvre, si tu as besoin de con- » seils dans tes affaires ; parle, tu me « trouveras toujours disposé à te rendre » tous les services que je pourrai ».

Un chrétien voyant un autre chrétien agir dans des principes différens de l'esprit de la religion aurait pris un temps dicté par sa prudence, et lui aurait dit avec douceur : « Mon frère, Dieu, notre père commun, nous a donné l'évangile pour éclaircir notre entendement, pour nous rendre maîtres de nos affections

pour ne laisser à notre volonté que des désirs légitimes ; mais vous vous refusez à la lumière qui vous a été donnée; vous vous livrez à vos affections, vous désirez, vous faites votre malheur, vous allez faire celui des autres en troublant l'ordre et la paix. Rentrez en vous même; soyez chaste, sobre, humain, désintéressé, généreux, bienfaisant, pacifique et vous trouverez un bonheur réel; vous ferez celui des autres ». Si cet homme n'eut point voulu écouter des conseils si raisonnables, le chrétien lui aurait fait le même compliment qu'au payen, et l'aurait laissé tranquille.

Mais par un malheur déplorable les chrétiens n'ont point agi, et n'agiront je crois, jamais de la sorte. Au lieu de trouver dans les livres saints la source de la charité, de la paix et de l'union ils y ont cherché celle de la haine et de la discorde ; au lieu de proefsser la religion telle que Dieu la leur avait donnée, telle que Jésus-Christ l'avait enseignée, ils en ont altéré la pureté, il l'ont rendue méconnaissable ; chaque secte y a ajouté, substitué ou retranché, selon ses caprices ou ses intérêts. Ceux dont le devoir était d'enseigner au peuple une

morale pure et simple, ou lui ont enseigné des absurdités abstraites, ou ils l'ont occupé de divisions, de querelles nées du sein de l'ignorance, de l'orgueil, de l'inquiétude et de l'oisiveté; ou ils ont recherché les honneurs et les richesses, et se sont abandonnés à une molesse honteuse; à des débauches infames, et les esprits forts ont dit: « Ces « gens-là ne prêchent point une doctrine raisonnable; leur propos, leurs mœurs « leurs actions, tout annonce en eux » qu'ils ne sont rien moins que ce qu'ils » disent être; les hommes qu'ils instruisent sont ignorans et méchans; il en « est de même dans toutes les religions » de la terre, donc il n'y a aucune reli« gion qui soit l'ouvrage de Dieu; donc la religion n'est point nécessaire, car « si elle était nécessaire, Dieu en au« roit donné une aux hommes; on la » connaîtrait aux mœurs, à la doctrine » de ceux qui l'enseigneraient, et aux « œuvres de ceux qui la professeraient ».

O chrétiens! quand serez-vous ce que vous devriez être! O ministres du très-haut! ou vous qui vous dites tels! quand est-ce que vous serez doux, humbles pacifiques, comme Jésus-Christ a été!

Quand est-ce que vous n'abuserez plus de votre ministère pour aveugler vos frères ; de votre autorité pour les faire servir de marche-pied à votre ambition, de jouet à vos caprices, d'instrument à votre haine ? Quand est-ce que vous ressemblerez à Jésus-Christ, et vos ouailles à ses apôtres ?

O philosophes du siècle, jusqu'à quand prendrez vous l'ombre pour le corps ? jusqu'à quand jugerez-vous de l'arbre par l'écorse ? .. Jusqu'à quand crierez-vous que les alimens les plus sains sont vous.

nuisibles, parce que la plupart des hommes ruinent leur santé et abrègent leurs jours par leur usage ?.... Ne savez-vous pas que si les chrétiens sont méchans, cela ne vient point de la religion, mais de l'abus qu'ils en font ? Ne savez-vous pas que si la religion est altérée, sa source ne l'est point ? L'écriture est là ; Dieu nous l'a donnée ; et quoiqu'on en dise, elle n'est, ni ne peut être corrompue. Si des hommes de mauvaise foi y ont ajouté quelques mots ; si d'autres en ont retranché quelques paroles, ils n'ont point touché au fond ; l'écriture est telle que Dieu a voulu qu'elle fût ; la doctrine qu'elle contient est en son entier ;

les motifs qui doivent nous porter à la perfection, nous y sont présentés avec toute la clarté possible ; les moyens qui doivent nous conduire à la félicité le sont de même ; que demandons-nous davantage ?

Ne soyons point chrétiens parce que tels ou tels le sont ; mais soyons-le parce qu'il est raisonnable de l'être : ne soyons point chrétiens de la manière dont tels ou tels le sont, mais soyons chrétiens comme on doit l'être. Ouvrons l'évangile, Jésus-Christ nous y parle dans les termes qu'il a parlé lorsqu'il était sur terre ; nous sommes doués de la raison ainsi que les apôtres et les disciples qui l'écoutaient, nous le comprendrons comme ils l'ont compris, nous serons chrétiens comme ils l'ont été : apportons dans cette lecture toutes les bonnes dispositions possibles, la bonne foi, la bonne intention, le discernement, et chacun de nous y trouvera ce qui sera propre à le rendre vertueux, à le rendre heureux ; notre bonheur, notre perfection, ont été le but de la mission de Jésus-Christ ; l'objet de cette mission sera rempli en un chrétien, toutes les

fois qu'on le verra agir de la manière que l'évangile l'enseigne.

Quant à notre foi, qu'elle soit simple et raisonnable; elle sera telle, si nous la bornons à l'assentiment que la raison donnne au moyen et à la fin évangéliques. Le mérite de la foi ne cousiste pa à croire, mais à rechercher ce qu'il faut croire. Il ne dépend pas de nous de voir blanc ce qui est noir; mais il dépend de nous de distinguer le blanc du noir.....

Mais pour confirmer ce que j'avance, disons un mot des vertus d'un vrai chrétien.

Un vrai chétien est humble; l'évangile lui a appris qu'il n'est qu'un faible vermisseau qui rampe sur la terre, et que tous les hommes sont ses frères et ses égaux; mais l'évangile lui a appris en même temps qu'il est destiné à aimer à servir Dieu, qu'il est capable de parvenir à une félicité éternelle et bienheureuse. De si glorieuses prérogatives relèvent la dignité de son être, et font de son humilité un état mitoyen entre l'orgueil et la bassesse, un état qui n'excite ni la haine ni le mépris Il n'y a que l'évangile qui apprenne à être humble ainsi.

Un vrai chrétien est chaste ; il ne séduit ni ne débauche la femme ou la fille de son prochain ; il sait que l'amitié, la fidélité, la confiance, sont les nœuds les plus forts de la paix du mariage; que les époux qui vivent dans la mésintelligence, dans le désordre, sont peu propres à donner des sujets vertueux à l'état; que les mauvais exemples des pères ont souvent rendu les enfans vicieux; que ceux-ci en ont rendu d'autres, ainsi à l'infini; tant un mal est fécond dans la production d'autres maux. Il sait en outre qu'une fille, une fois séduite, est déshonorée, qu'une fille déshonorée est indigne de devenir la femme d'un honnête homme, peu disposée à faire une épouse fidelle, et peu propre à élever des enfans dans la vertu ; il sait enfin qu'une fille, une fois séduite, se laisse facilement sédnire une seconde fois ; que de la séduction au libertinage il n'y a qu'un pas, et que le libertinage du sexe est la cause d'une grande partie des maux qui règnent dans la société.

Un vrai chrétien est sobre, parce qu'il sait que la gourmandise abrège une vie qui n'appartient qu'à Dieu ; à la patrie, à sa famille, qu'elle irrite les désirs,

qu'elle multiplie les besoins, qu'elle augmente la dépense, qu'elle cause la ruine de la fortune d'un homme, et qu'un homme une fois ruiné par la gourmandise, a le plus souvent recours à des moyens illicites, au crime même, pour satisfaire à cette passion. D'ailleurs il sait que la gourmandise et l'ivrognerie en nous ruinant de corps et de biens, détériorent le sentiment, abrutissent l'esprit, et nous rendent peu propres, ou même incapables de remplir les devoirs de chrétien, de citoyen, de père et d'ami; l'ivrognerie, sur-tout, peut nous plonger dans les plus grands malheurs,

Un vrai chrétien est désintéressé, généreux, humain, bienfaisant, pacifique. Il est désintéressé, parce que, dans tout ce qu'il fait, il recherche autant les intérêts de son prochain que les siens propres. Il est généreux, parce qu'il ne fait rien qu'avec cette franchise, cette droiture, cette grandeur d'ame, qui caractérisent un parfait honnête homme. Il est humain, parce qu'il excuse les faiblesses; qu'il supporte les défauts de son prochain; qu'il compâtit à ses peines, à sa misère; qu'il le soulage autant

qu'il le peut. Il est bienfaisant, parce qu'il fait tout le bien qu'il lui est possible de faire, sans autre motif humain que la satisfaction de faire du bien. Il est pacifique, parce qu'il hait les haines, les animosités, les querelles, et tous les moyens qui les font naître; parce qu'il tâche de conserver l'union entre les hommes, et à éteindre la discorde par-tout où elle se trouve. Enfin, le vrai chrétien est le père, le frère, l'ami de tous les hommes, et le meilleur citoyen d'un état.

Mais, dira-t-on, un athée peut-être tout cela..... Je n'entreprends point de discuter s'il est possible qu'un athée puisse être tout cela: je dirai simplement qu'il manque à l'athée les trois plus puissans motifs qui portent le chrétien à être tel que je viens de le décrire; que l'athée ne peut avoir tout au plus que quelques vertus morales qu'il devra à son tempérament, à l'amour-propre à l'exemple, etc. Mais le vrai chrétien reconnait un Dieu, un créateur, un père auquel il doit tout ce qu'il est, tout ce qu'il possède; un Dieu juste, bon, bienfaisant; or, ce chrétien, pénétré d'amour, de respect, de reconnaissance se conformera, autant qu'il le pourra,

aux volontés d'un tel maître. Le vrai chrétien sait qu'il a une ame immortelle, à laquelle il est réservé une éternité bienheureuse, s'il fait le bien dans ce monde; or l'amour qu'il a naturellement pour son bonheur le portera à faire ses efforts pour y parvenir. Le vrai chrétien sait qu'il sera puni, s'il ne se conforme pas à l'ordre, s'il refuse de faire le bien; or la crainte des peines le portera à faire son possible pour les éviter.

Quels motifs plus puissans peuvent porter un homme à la perfection, que l'amour de Dieu, que l'espoir d'une félicité infinie, que la crainte d'une réprobation éternelle? Que sont le tempérament, l'éducation, l'habitude, en comparaison de trois motif aussi puissans? Quelle est la perfection de l'athée, au prix de celle du vrai chrétien? Quel est le nombre d'athées vertueux, en comparaison de tous les vrais chrétiens, qui sont essentiellement tels? Que peut-on attendre d'un athée, qui méconnaît Dieu, tandis que tout ce qui l'environne annonce son existence?

O athées audacieux et téméraires, que la rencontre d'un vermisseau a mille fois confondus!. abandonnez une méta-

physique insensée; arrêtez-vous à la certitude des choses, et n'allez pas plus loin. Sachez distinguer en Dieu sa nature et ses attributs, que les faits vous annoncent; n'entreprenez point de pénétrer jusques dans cette nature; cessez de chercher la raison de la raison même; ne vous informez pas de ce que faisait l'Eternel avant qu'il créât; de qu'elle manière il a tiré l'univers du néant, qu'elle est la nature de sa durée, comment il aperçoit la succession (1); arrêtez-vous où la raison refuse de vous suivre; apprenez que les preuves qui établissent la nécessité d'une première cause, ne sont point affaiblies par l'obscurité impénétrable qui environne l'essence de cette cause; contentez-vous de voir clairement que le monde est successif, et qu'une progression infinie de causes est absurde; calculez, et vous apprendrez que chaque cause individuelle ayant sa cause hors de soi, la somme de toutes ces causes, quelqu'infinie qu'on a supposée, a nécessairement sa cause hors de soi. Ecoutez dans les sentiment de l'admiration la plus vive

(1) Traité de Psychol. 55.

cette voix majestueuse, qui répond à toutes les intelligences : *je suis celui qui suis*. Bornez-vous à apprendre de la contemplation des faits, que l'être existant par soi est nécessairement puissant, sage et bon ; attendez de ces attributs divins les sources intarissables de votre bonheur ; conformez-vous à l'ordre ; ouvrez les livres saints, vous y trouverez des motifs et des moyens qui vous porteront à vous conformer à l'ordre. Vous (1) apprendrez que cet ordre comporte que le sort qui vous attend dans l'autre vie, soit une suite naturelle du bien ou du mal que vous aurez fait dans celle-ci...

(1) Non-seulement des moyens ordinaires, mais encore extraordinaires ; tels sont les cantiques de louanges et les actions de grace, hommages naturels que la créature doit à son créateur : telle est la prière, qui est destinée à rappeler aux hommes des besoins raisonnables * et le souvenir d'un père commun. *Psych.* 259.

* *Orandum est ut sit mens sana in corpore sano.*
Fortem posce animam, et mortis terrore carentem,
Qu'i spatium vitæ extremum inter munera ponat
Naturæ, qui ferre queat quosquunque labores.
Nesciat irasci, cupiat nihil, et potiores
Herculis ærumnas credat, soevosque labores
Et Venere, et cœnis, et plumis Sardanapali.
Juv. sat. 10.

J'avais été jusqu'ici tellement occupé de la manière que je traitais, que je n'avais pas pris garde à ce qui s'était passé autour de moi. Mais lorsque je voulus faire une petite pause pour reprendre halaine, je m'aperçus que si la vérité ne fait pas toujours impression sur l'esprit de ceux auxquels on la prêche, cela vient souvent de la réthorique du prédicateur; père Jean, ennuyé de m'entendre, s'était enivré, Vitulos s'était endormi, et le compère était disparu; il ne restait plus que Diego, qui me regardait avec deux grands yeux et la bouche béante.

CHAPITRE LX.

Discours de Diego

Mon camarade Diego voyant que je ne parlais plus, ouvrit la bouche à son tour, et parla en ces termes.

Quoique je n'aie rien compris au discours de mon cher ami Jérôme; je ne laisse point d'affirmer que ce discours contient des choses comparables à tout ce que j'ai entendu dire des plus admi-

rables, par défunt mon doux maître l'illustre prélat Tongarini, que Dieu absolve, ainsi que nous, quand nous serons morts. *L'indifférence de contradiction*, surtout, *les motifs déterminans*, les ponts, *les fleuves et ceux qui s'y noyent*, *les aveugles sans secours*, *l'effet des circontances*, *etc.*, m'ont plu au souverain degré et je ne sais par qu'elle fatalité, le redoutable père Jean s'est amusé à boire, au lieu d'écouter; je ne sais pour qu'elle raison son confrère Vitnlos s'est endormi, plutôt que de veiller et j'ignore pourquoi mon cher maître s'est enfui, plutôt que de demeurer.

L'intrépide père Jean ne devait-il pas sevoir que si c'est un péché mortel que de se soûler, c'en est au moins deux, si cela arrive quand on entend prêcher? » Comme la trop grande abondance de » pluies dissout la terre, la rend boueuse » et la met hors d'état de recevoir au- » cune culture, dit le grand Saint Au- » gustin (1), de même lorsque notre

(1) *Corpora nostra terrena sunt : quomodo pluvia nimium grandis et diuturna si fuerit, terra confunditur, et in lutum resolvitur, et nulla in ea cultura possit fieri; sic et caro nostra quando abundantiori potu fuerit inebriata nec spiri-*

» corps est inondé ou trempé par le
» vin il devient incapable de recevoir
» aucune semence spirituelle, et de pro-
» duire aucun fruit pour la nourriture
» de l'ame. Si les hommes ne souhaitent
» que la quantité de pluies necessaires
» à la culture et à la fertilité de leurs
» champs, à plus forte raison devraient-
» ils se borner à ne boire qu'autant que
» le besoin l'exige, de crainte que la
» terre de leur corps ne se transforme
» en marais, et ne produise que des
» vers et des serpens; c'est-à-dire des

tualem culturam accipere, nec fructus anime necessarios poterit exhibere. Et ideo, quomodo omnes homines sufficientem pluviam in agris suis accipere desiderant, ut et culturam valeant exercere, et de fructuum ubertate gaudere: ita et in agro corporis hinc tantum deberent bibere, quod oportet, ne nimia ebrietate, ipsa corporis terra, velut in paludem conversa, magis vermes et serpentes vitiorum generare, quàm fructus bonorum operum possit afferre. Omnes enim ebriosi tales sunt quales paludes: videntur serpentes sanguisugæ nascuntur ranæ, et diversa genera vermium, quæ magis horrorem possunt generare quàm aliquid quod ad victum proficiat, exhibere. Herbæ, quæ in ipsis paludibus vel circà ripas earum nasci solent, nihil utilitatis habere videntur in, tantum, ut annis singulis incendio concrementur: ita quod de ebrietate nascitur, igni præparatur. Sermon 35 de vitandâ ebrietate.

» vices, au lieu des fruits salutaires des
» bonnes œuvres. L'on ne peut mieux
» comparer les ivrognes qu'à ces lieux
» marécageux où l'on ne voit que des
» couleuvres, des sang-sues, des gre-
» nouilles, des crapauds, des lézards,
» des crocodilles et des escargots, mille
» fois plus horribles que mangeables ;
» et comme les herbes qui croissent dans
» ces marais ne sont propres qu'à être
« brûlées, de même les fruits produits
» par l'ivrognerie seront jetés au feu et
» vraisemblablement les ivrognes aussi »
O très-vénérable père Jean! si Saint Alexis ne vous retire de ce vice, auquel vous êtes un peu trop enclin, vous périrez un jour ou l'autre comme Holoferne ; si quelque Judith ne vous coupe point le cou, le diable vous le tordra, et vous vous trouverez tout d'un coup en enfer avec Pantagruel et Gargantua!

Le très-érudit père Vitulos s'est endormi ; ignorait-il que le sommeil est le piège que le diable tend aux hommes pour les empêcher d'écouter la vérité et faire le bien? , Si l'on doute de ce que je dis, que l'on jette un coup d'œil sur l'histoire de tous les temps ; l'on

verra des rois dormir sur le trône (1), tandis que des harpies impitoyables (2) dépouillaient leurs sujets, tandis que des sang-sues insatiables se gorgeaient du sang du peuple (3), et que des tyrans de toute espèce le tourmentaient.

L'on verra des généraux dormir à la barbe d'un ennemi qui veillait, et qui se disposait à profiter d'un moment favorable pour égorger les trois quarts de leur armée.

L'on verra des juges dormir à l'audience, tandis qu'on y plaidait des cau-

---

(1) *Quare si in terris dominantur Sardanpali*
Si dii dematerent asini sub imagine regum,
Si tutela ovium cura est commissa luporum.
Non est culpa Dei summi, sed dæmonii hujus
Quem nos Fortunam, quem etiam Plutona vo-
(camus.

Paling. in scorp. pag. 176.

(2) Pline dit que le coffre-fort d'un partisan est un receptacle de dépouilles des citoyens et des proies ensanglantées. *Spoliarum civium cruentarumque prædarum receptaculum.* Paneg. traj.

(3) L'argent est la vie et le sang des peuples, dit un ancien poëte comique.

(4) On leur a enlevé leurs bœufs, dit Tacite, leurs champs; il ne leur reste plus que leurs corps, qu'on emploie à une servitude odieuse, *Boves ipsos, mox agros, postremo corpora servitio tradunt.* Ann. lib. 4.

ses d'où dépendaient souvent la fortune des veuves et des orphelins et la vie de l'innocent.

L'on verra des pasteurs dormir à la cour, tandis que satan parcourait leur diocèse et leur escamotait leurs ouailles.

L'on verra les religieux dormir au chœur, au lieu de chanter les louanges de celui qui veille et qui ne dort jamais.

L'on verra les femmes du monde dormir dans les églises, pendant l'office divin, pendant les prédications fût-ce Saint François même qui prêchât...

Mais ces gens-là dormaient-ils toujours ?.... Non.

Ces princes s'éveillaient pour prêter l'oreille à la voix de la flatterie, de l'imposture, de la volupté.

Ces généraux s'éveillaient au son de l'argent qu'ils tiraient du pillage et des contributions.

Ces évêques s'éveillaient à la voix du fanatisme et de la discorde, ou à la nouvelle de quelque bénéfice vacant dont ils n'avaient que faire.

Ces magistrats s'éveillaient à la voix d'une belle femme qui plaidait à tort contre un honnête homme qui avait droit, ou au son des écus d'un riche

fripon qui voulait engloutir l'héritage d'un pauvre qui n'avait rien.

Ces moines s'éveillaient au son des pots et des verres, à l'odeur d'un bon plat, aux accens amoureux de quelque tourterelle de Sion ou à la voix mourante de quelqu'usurier qui voulait rendre à Dieu ce qu'il avait pris aux ommes (1).

---

(1) Comme c'est vraisemblablement la dernière fois que l'on parlera des moines dans cet ouvrage, le lecteur ne sera peut-être point fâché que l'on joigne ici le reste des petits vers que Palingene a faits à leur honneur, et que l'on n'a point eu occasion de rapporter ailleurs.

Quoque magis fallant vulgus, se addicare sacris
Haud dubitant, et templa colunt, divumque
(ministri
Censentur : varias leges habitasque capessunt
Insuetas, raro speranter, vertice cœlum :
Insani fugiunt mundum, immundum que se-
(quuntur :
Et cum se ventri pedant, mollique quieti
(Quæ duo nequitiæ sunt nutrimenta) pudici ut
Credantur, cœcis condunt sua furta latebris,
Et satagunt nigram vitiis obtendere noctem...
Paling. in canc. page. 54.
Scd tua præcipuè non intret limina quisquam.
Frater, vel monachus, vel quavis lege sacerdos:
Hos fuge; pestis enim nulla hac immunior :
(hisunt
Fæx hominum, fons stultitiæ sentina malorum
Agnorum sub pelle lupi mercede colentes
Non pietate Deum, sub imagine recti

Les femmes du monde s'éveillaient au fausset aigre de la satyre, aux sif-

---

Decipiunt stolidos, ac religionis in umbra
Mille actus vetitos, et mille piacula condunt.
Raptores, mœchi, puerorum corruptores,
Luxuriæ atque gulæ famuli: cœlestia vendunt.
Heu quas non nugas, quæ non mirucula fingunt
Ut vulgus fallant, optataque præmia carpant?
Inde superstitio, et ludibria plurima manant:
Quæ dii, si sapiunt, rident, renuuntque videre,
Non pretio, sed amore, Deum vir justus adorat.
Deme autem lucrum, superos et sacra negabunt
Ergo sibi, non cœlicolis, hœc turba ministrat..
Utilitas facit esse deos, qua nempe remota,
Templa ruent, nec erunt aræ, nec Jupiter ullus
Id. in leon. pag. 87.
Sed licet in multis astuti ludificentur,
Hos quos dixi asinos, tamen una superstitionis
Est facilisque via, et cunctis jam cognita seclis
Qua astuti in primus utuntur, namque deorum
Addicunt sese templis, ac sacra ministrant:
Tunc implent urgentque metu insulsissima-
(corda
Stultorum, terrentque minis, nisi numma
(placent
Muneribus, redimantque datis sua crimina
(nummis.
Quas ipsi mox accipiunt, quibus et sua sœpe
Scorta sacerdotes casti, mulasque saginant.
Nempe sacerdotum qualis sit vita modusque
Fallendi stultos, quis non videt? Attamen ipsis
Hœc impunè licent: tanta est clementia regum!
. . . . . .
Hœc quoque dii faciles tolerant, parvique
(videntur

flemens aigus de la calomnie, ou aux tendres cajoleries d'un baladin de Cythère.

De sorte que de l'une ou de l'autre manière, le diable n'y perdait rien.

O sommeil dangereux et funeste ! que tu as causé de maux dans le monde ! O Vitulos ! mon cher Vitulos ! pourquoi dormez-vous maintenat que vous devriez être éveillé ? pourquoi veillez-vous quelquefois, lorsque vous devriez dormir ?

Mais laissons-là le révérendissime ivre et son confrère qui dort, venons à mon doux maître, à ce philosophe incomparable, dont la philosophie, semblable au soleil, est toujours lumineuse et rayonnante quoiqu'elle soit parsemée de taches ; et toujours admirable, quoiqu'elle ait souvent ses éclipses.

Pendere, qua sua sacra manu, quo pectore fiant,
Quo probo in terris, quo ve afficiatur honore.
Id in sagit. page. 205.

. . . . utrum monachos. . . . . .
Divitiis deceat privari, et partibus illis
Quas auferre solet cristutis villica gallis :
Quum sint lascivi nimium, nimiumque superbi,
Et spernant omnes, et turpia multa licenter
Committant, senis exemplo qui præsidet illis.
Proh pudor ! hos tolerare potest ecclesia porcos
Duntaxat ventri, veneri, somnoque vacantes?
Id. in sagit, page 214.

Pourquoi mon maître est-il disparu dans le temps que mon confrère Jérôme était au plus beau de son discours ? Serait-ce par mépris ou par honte d'entendre sortir des vérités d'une bouche qui, jusqu'à ce jour, n'avait débité que des sottises? Une pièce d'or perdrait-elle de son prix pour sortir d'un sac qui n'aurait jamais renfermé que des babioles ? une perle serait-elle moins précieuse aux yeux d'un lapidaire, parce qu'il l'aurait trouvée sur un fumier ? Mon cher maître ignorerait-il que le ciel se sert quelquefois de la bouche des faibles et des idiots pour annoncer la vérité aux hommes, pour les avertir de leurs devoirs ou des dangers qui les menacent ? N'aurait-il pas entendu parler d'un Saint Fursey qui moralisa dans le ventre de sa mère ; d'un saint Canaguera qui expliqua Baruch et Ézéchiel en venant au monde ; d'un saint Pilagori qui défendit la cause du pape, n'ayant encore que neuf mois ; d'un saint Guinolin qui se mit à courir à la sortie du ventre de sa mère, en criant que la maison allait tomber ? ..... Non-seulement la bouche des simples a souvent été l'organe de la vérité ; mais

celle des animaux a servi quelquefois au même usage. Depuis l'âne de Balaam jusqu'au chat de Sainte Pétrouille, il y a mille exemples qui confirment ce que je dis. Les payens mêmes ont eu leurs bêtes qui parlaient. Qui est-ce qui n'a pas lu l'histoire des vaches du mont Olympe : du Bélier de phrixus et du cheval d'Achille ? Qui est-ce qui ignore l'aventure du bœuf de Rome, du chien de Tarquin, de la corneille de Suetone, des chèvres de Mutius, et des anguilles de Marc de Trébisonde ? ..... Mon doux maître a donc eu tort de disparaître; il devait demeurer jusqu'à la fin du sermon de mon compère Jérôme et profiter de ses leçons, s'il les eût trouvées raisonnables. Mais l'orgueil et la présomption est l'écueil du sage, dit Lopès de Cuença, et je ne voudrais pas jurer que la sagesse de mon cher maître n'y échouât un jour ou l'autre.

O mon maître ! mon cher maître ! prenez exemple sur la chute de Satan qui est tombé du faîte de la gloire dans le puits de l'abyme, comme dit Saint-Pierre (1), parce qu'il n'a écouté

(1) Epit. 2. chap. 2, v. 4.

que ce que sa vanité et son orgueil lui inspirèrent. Cependant Satan était pour le moins aussi grand philosophe que vous, mon doux maître ; il était le plus sage, le plus parfait le plus beau de tous les anges ; et il est aujourd'hui la plus ignorante, la plus imparfaite, la plus vilaine de toutes les créatures. Sa sagesse s'est convertie en malice, ses pererfections, en imperfections, sa beauté en laideur ; il est devenu l'antagoniste de la vérité, le prototype de tous les vices, et l'ennemi des honnêtes gens, ainsi qu'll l'a fait voir en plusieurs rencontres, et notamment en colaphisant Saint Paul, pour l'empêcher de faire le bien (1).

Mais mon cher Jérôme, si le redoutable s'est enivré, et Vitulos s'est endormi, et mon doux maître s'est enfui au lieu de t'écouter, n'y aurait-il point un peu de ta faute ? Tu leur as débité des choses admirables, à la vérité ; mais tu ne les as appuyées d'aucune autorité, et les autorités sont d'un grand poids, comme tu sais, pour faire recevoir ce que l'on veut persuader.

(1) Corinth 2. chap. 12, v. 17.

Depuis quelque temps tu es devenu savant comme un docteur de Salamanque, il ne t'aurait rien coûté à citer par-ci par-là les saint pères, ces lumières du monde, ces colonnes de la foi et de la pureté de la morale : de même qu'un Emanuel.Sa, un Suarès, un Lussius, un Mariana, un Santarel, un Escobar, et autres grands hommes sortis du sein de l'ordre de mon compatriote Inigo de Guipuscoa, le plus grand serviteur de Dieu qui ait paru depuis la création d'Adam jusqu'aujourd'hui, et qui paraîtra peut-être jusqu'au jour du jugement.

Mon cher Diego, dis-je à l'Espagnol, des vérités telles que celles que j'ai débitées n'ont besoin d'aucun appui ; leur importance et leur clarté suffisent pour les faire écouter et recevoir. D'ailleurs je ne suis point devenu si savant que tu le crois, je ne suis devenu que plus raisonnable que je ne l'étais. Je n'ai lu ni les saints pères, ni les grands hommes de la société de ton compatriote. Mais si l'on doit s'en rapporter à d'autres grands hommes aussi, les saints pères ne sont rien moins que les lumières du monde, les colonnes de la foi et de la

pureté de la morale; car en certains cas leur doctrine est plus capable de propager l'erreur et l'illusion que d'éclairer les hommes, et plus propre à corrompre les mœurs qu'à les épurer. Par exemple :

Clément d'Alexandrie était un stoïcien outré; ses ouvrages sont pleins de maximes absurdes ou impratiquables (1) remplis d'opinions singulières; comme lorsqu'il dit que si Jésus-Christ mangeait quand il était sur la terre, c'était de peur de passer pour un spectre (2) etc.

Tertulien était un esprit vague, et un quaker fanatique, s'il en fut jamais; son goût démesuré pour les hyperboles et les allégories le jeta dans des écarts si ridicules, tant dans la pratique que dans la spéculation, que sa vie pourrait fournir d'amples matériaux à celui qui entreprendrait d'écrire l'histoire des extravagances de l'esprit humain (3).

---

(1) Voyez *ses stromata, lib.* 1 *cap.* 3. — *lib.* 4, *cap* 9 — *lib.* 7, *cap,* 18, *edit. Oron.* — *id. Pedagog. lib.* 3 *cap.* 6 — *id. Parad.* 5

(2) *Strom.* 6, *cap.* 9

(3) Voyez Tertul. *de spect. cap.* 23. — *de idolatr cap.* 17 *et seq.* — *de Coron. mit.*

Origène paraît assez instruit, assez raisonnable même; mais lorsque je pense qu'il se châtra, je ne puis douter qu'il ne fut fou ou possédé du diable.

Saint-Cyprien est un déclamateur vétilleux, qui aurait anatomisé toute l'écriture sur la queue d'une poire (2). Mais qui ne sait que c'est de ces sortes d'anatomies que naissent des questions frivoles qui, semblables à des étincelles ont mis plus d'une fois le feu aux quatre coins de l'univers? Ce père eut encore l'honneur d'être un des principaux instituteurs de la soumission aveugle aux évêques et de la foi implicite des chrétiens (3).

Lactance était aussi à moitié quaker. Il ne veut pas qu'un honnête homme, c'est-à-dire un vrai chrétien, porte les armes (4); qu'il fasse commerce dans les pays éloignés (5), ni qu'il prête à quel-

---

cap. 11 — *apolog. cap.* 21. — *de fuga in persecut.* — *de patient. cap.* 10.

(2) Vie de Saint Cyprien par le Clerc, biblioth. univers. tom. 12, p. 212 et suiv.

(3) *Vita et passio Sancti Cypriani, in oper. ejusd. sancti ex edit. Baluzii.*

(4) *Inst. divin. lib.* 6, *cap.* 20, *n.* 16, 17, *it. Cellar.*

(5) *Ibid. lib.* 5, *cap.* 17, *n.* 11, 12, 13.

qu'intérêt que ce soit (1). Il soutient en outre que c'est un homicide que d'accuser un homme coupable de mort (2). C'eût été un fort mauvais sujet à placer à la tête d'un tribunal de justice ou d'un conseil des finances, que ce Lactance.

Saint Athanase n'a guère traité de morale; il avait trop d'autre besogne pour cela; c'était le champignon de la trinité. Il combattit avec tant d'intrépidité les ariens ennemis, que quatre empereurs différens (3) furent obligés d'exiler cet Hercule de la catholicité. Il ne manquerait dans un état qu'une trentaine d'évêques tels qu'Athanase, pour exterminer les hérétiques, pour édifier les simples, pour faire gémir les sages, et pour faire tourner la tête aux princes et aux magistrats.

Saint Cyrille de Jérusalem était un ignorant, qui n'avait d'autre qualité qu'un entêtement outré pour les prérogatives de son état.

Tout le monde connait son confrère Cyrille d'Alexandrie. Il ne manquait

---

(1) *ibid. lib.* 6, *cap.* 16, *n.* 8.
(2) *ibid. lib.* 6, *cap* 20.
(3) Constantin Constance, Julien et Valence

qu'un homme comme lui au conseil de Charles IX, pour faire égorger cent mille hommes de plus qu'il n'en périt à la Saint-Barthélemi.

Saint-Basile est encore une espèce de quaker, quant à ses opinions sur la défense de soi-même : il enseigne que celui qui a donné un coup mortel à un autre, soit en attaquant, soit en se défendant, est coupable d'homicide (1) et qu'il n'est permis à aucun chrétien de jurer en bonne conscience, pas même pour conserver son bien (2). C'est un des plus grands apologistes de la monacaille et de la malpropreté des moines (3). Sa qualité d'évêque l'avait rendu incivil, brutal, emporté ainsi qu'on le peut voir par la réponse qu'il fit au préfet Modeste qui lui proposait, de la part de l'empereur Valens, de se faire arien (4). Cet empereur lui aurait fait

(1) *Epist. secund. ad Amphiloch. can.* 43, *apud* Dupin biblioth des aut. eccl.

(2) *Homil. de legend. græc. paragr.* 7, 13, *edit. Onox.*

(3) *ibid.*

(4) L'histoire rapporte que l'empereur Valens désirant que Saint Basile se fit arien, lui envoya Modeste, préfet d'Orient, pour lui en faire la proposition; mais Basile reçut l'envoyé

tâter de l'exil ; mais l'on raconte que lorsqu'il voulut signer son arrêt, toutes les plumes qu'il prenait lui cassaient entre les doigts, ce qui l'épouvanta tellement qu'il laissa le saint-homme tranquille.

Saint Grégoire de Nyce ne valait pas mieux.

Saint, Grégoire de Nazianze était un homme hargneux, bourru, intolérant, ce qui lui attira beaucoup d'affaires. Il regardait les assemblées publiques des hérétiques de son temps, qui étaient pour le moins aussi nombreux que les soi-disants orthodoxes, comme un attentat horrible aux droits de l'église, et aux décisions du concile de Constantinople (1). Il ne tint pas à lui que l'empereur ne les exterminât tous (2).

Saint Ambroise l'emmiellé (3) est en-

---

de son prince d'une telle manière, que Modeste s'écria que personne ne lui avait jamais parlé avec tant d'audace. Le saint lui répondit, que c'était parce qu'il n'avait jamais rencontré d'évêque.

(1) Voyez sa vie par M. le Clerc biblioth. univers. tom. 18, pag. 23 et suiv.

(2) Greg. Naz. orat 46, tom. 1, pag. 722,

(3) Ce saint a mériré le joli nom *de doctor Melliffuus*, non seulement parce que l'on vit un essaim d'abeilles entrer et sortir de sa bouche

core un patron de la poltronnerie quakerienne ; il prétend qu'un chrétien ne doit point se défendre contre qui que ce soit, pas même contre un voleur, un assasin, parce qu'il n'est pas permis à un chrétien de conserver sa vie en tuant un autre (1). Il aurait voulu que tout le genre humain mourût vierge; c'est pour cela que la population, dans les états catholiques, lui a tant d'obligation (2). Il était encore un de ces evêques infatués de la prééminence épiscopale sur la dignité des rois. L'on sait comme il régala Théodose, lorsqu'il se présenta à l'église après le massacre de Thessalonique. Théodose avait tort, et devait être repris ; mais il n'appartenait point de droit à Saint Ambroise d'injurier son prince.

Saint Chrysostôme était le fléau du prêt à usure, même au plus modique

---

lorsqu'il était encore au berceau, prodige que l'on avait aussi remarqué dans l'enfance de Platon, mais encore parce qu'il avait une douceur d'expression, dit Paulin, qui ressemblait à du miel.

(1) Ambros. *de of. lib*, 3, 4.

(2) *Id. de institut. virgin. et passim. alibi.— Dall. de usu patr. p.*272.

intérêt (1). Il prêcha sans ménagement contre le luxe de la cour de Constantinople, ce qui le fit exiler : mais le lendemain la terre trembla, et l'empereur et l'impératrice effrayés firent ramener le sait-homme, qui continua de prêcher à sa manière ordinaire. Enfin on l'envoya une seconde fois en exil ; et comme la terre ne trembla plus ; il y resta. C'est bien dommage, car il fournit un des principaux argumens au baron de Montenoi, lorsque ce baron voulut prouver aux Parisiens qu'il pouvait en bonne conscience prêter sa femme à ses amis.

Saint Epiphane est un ignorant, un écrivain sans critique et sans discernement, un homme d'une crédulité puérile (2).

Mon patron Saint Jérôme, est un des plus terribles fléaux du mariage, et l'un des plus déterminés panégyriste de la vie célibataire (3). Le bon homme parle quelquefois si crûment sur ce point, qu'il faut être bien sur ses gardes

(1) Noodt, *de usur. et fœn. cap.* 4 *et* 5.
(2) Beausobre, hist. du manichéisme.
(3) Dallœus, *de usu patrum, page* 376, *édit. sucta.*

pour ne pas sentir frétiller l'aiguillon de la chair en le lisant (1). Il soutient qu'il vaut mieux se tuer que de perdre la chasteté (2). L'état monastique, les jeûnes, les austérités, la solitude, les pélerinages font le sujet de presque tous ses conseils et de ses exhortations (3). Ce n'est pas sa faute si les chrétiens paient le tribut aux puissances (4), s'ils mangent de la chair (5) et s'il leur est permis de jurer en justice (6). Mais le plus rare des talens du bon homme consiste dans la mauvaise foi en ses disputes (7), dans ses emportemens, dans

(1) Saint Hieronym., *Epist. ad Pammach et alibi passim.*

(2) Id. *Comment. in Jon. cap.* 1.

(3) Dupin, biblioth. des aut. ecclés. tom. 3, page 136.

(4) Saint Hier. *Comment. in Matth. cap.* 17, *vers.* 26.

(5) *Id. Adv. Jovin. tom.* 1, *lib.* 1, *page* 30, *edit* 1537. — *Item*, *Dall. ubi sup.*

(6) *Hier Comment. in Math. cap.* 5 *et* 6, *Zac cap* 8.

(7) Le bon saint se glorifie lui même de cette honorable qualité. Il avoue dans son *Apol. pro lib. advers.* Jovin. tom. 2; édit. Basil. 1537, que lorsqu'il écrivait ou disputait contre ses adversaires, il s'embarrassait fort peu de dire la vérité ou non, fondé sur ce qu'Origène, Methodius, Eusèbe, Apollinaire et autres en usaient

les injures, les calomnies mêmes dont il régale ses ennemis (1).

Saint-Augustin est encore un des favoris du baron de Montenoi sur le prêt des femmes (2); mais ce n'est pas son opinion sur cet article qui le distingua, c'est pour avoir réduit en théorie ce que Saint-Gyrille et autres intolérans avaient mis en pratique avant lui. Tout le monde connait deux de ses lettres, que l'on a traduites pour justifier la persécution des hérétiques en France (3). Ce n'est point la peine d'en dire davantage sur ce docteur; cela seul fait son portrait.

Ce que je viens de dire, mon cher Diego, suffit pour te prouver, quels hommes étaient ces pères, ces docteurs de l'église, que tu vantes tant. S'il suffit d'être ignorant, visionnaire, brouil-

---

de même, lorsqu'il s'agissait de prendre la défense de la religion chrétienne contre ses ennemis. Il fait plus, il se vante qu'il ne fait qu'imiter Jésus-Christ et Saint Paul, qui soutenaient, à ce qu'il prétend, le pour et le contre, selon que cela les accommodoit.

(1) Voyez la Dissertation de le Clerc, *de argumento theol. inlidia ducto*, laquelle est à la suite de sa logique latine.

(2) Voyez le premier vol. pag. 175, n. a.

(3) Bayle, Comment. phil. 3. — Le Clerc, *Ars critica*, vol 3., page 229 et 290, in 4.

nez est une pente rapide et glissante, que l'on a d'autant plus de peine à abandonner, que l'on est éloigné du point où l'on y a fait les premiers pas. Rétrogradez donc mon cher Jérôme, il en est encore temps; et prenez garde sur-tout de répandre vos opinions dans ce pays, où il n'y a sorte d'absurdités qui ne prenne cours, quand la fureur épidémique de dogmatiser s'y allume. Le dernier siècle y a vu naître plus de cent quatre-vingt sortes d'hérésies en moins de six ans (1).

---

(1) *Quoniam hactenus in genere actum fait de magno hœresium in anglia incremento* dit Hormius *et summa quoque turbonum ecclesiœ orthodoxœ genera aperta; ideo nunc particularius cuncta errorum monstra in lucem protrahenda sunt. Facilè enim concesserim, quod multi dicunt, angliam receptaculum infamis ejus modi credendi, scribendi, docendi licentiœ factum; sed et illud non ignorandum est, longe majora pietatis incrementa fuisse; et non habere omnes sectas hœreses, schismata, quod uni illi summis viribus opponere queam.*

Catalogus hic erit ingens, immanis et incredibilis. Cœterûm *haud quaquam dubitandum est, quin ejus modi apud Anglos ventidata, sint et hoc communis tolius regni experientia testatur. Habebis confugem horribiliumeffatorum Et hoc quoque statuendum erit, non ullam esse sectam, quæ omnia hœc præstitert aussit.*

l'on en verrait naître aujourd'hui cent quatre-vingt fois autant, si cette manie reparaissait. Don Lopès de Cagliara dit que l'indifférence où sont actuellement les Anglais pour toutes sortes de religions est une marque qu'ils ne sont point éloignés de rentrer dans le sein de notre mère la sainte église; mais je dis, moi que c'est une marque aussi qu'ils sont très-disposés à saisir toutes les opinions nouvelles et dangereuses qu'on leur débiterait. L'esprit vuide d'opinions est une cire molle : susceptible de toutes sortes d'impressions ; c'est une table rase qui n'attend que les caractères que l'on voudra y graver.

Partez donc au plutôt, mon cher, tant pour votre bien que pour celui des autres. Prenez la poste de Douvres; em-

---

Quœdam Enthusiastas, atia Scepticos, Antinomos, Arianos, Anabaptistas respiciunt.

Hœc *igitur opinones suas, quœ ab anno* CICICCXL, *Maximè talem* 45, 46, 47 *et sequentibus, in Anulid prœvalerunt....*

Après ce préambule, qui se trouve à la page 200 de son Histoire ecclésiastique, l'auteur fait l'énumération de toutes ces hérésies, qui le menent jusqu'à la page 328, que son traducteur français a trouvé à propo de retrancher.

barquez-vous pour Calais, passez par Paris, par Lyon, par Turin, par Florence; arrivez à Rome, jettez-vous aux pieds du saint-pè e, faites abjuration de vos erreurs; demandez-lui l'absolution de vos fautes, et revenez-ici faire la pénitence qu'il vous aura enjointe....

Mais que vois-je! mon camarade Jérôme rit de mes remontrances..... ô aveuglement terrible!..... obstination abominable!... ô mon cher ami Jérôme! que de maux vont fondre sur ta tête!... l'esprit prophétique me saisit.... je les vois..... le ciel et la terre sont conjurés contre toi..... malheureux! viens à resipisance, ou tu es perdu. Tout ce qui respire te déclare la guerre.... Les lions vont t'engloutir comme Milon Crotoniate; les tigres vont te déchirer comme Abul-Méhédin, les loups vont t'avaler comme Hasan de Chyra; les ours vont te dévorer comme les poliçons de Béthel, les crocodiles vont te happer comme Hugo de Preneste; les serpens vont t'étrangler comme Camille d'Orviette; le vers vont te ronger comme Hérode-Agrippa, et les chiens vont te manger comme le baoba de Girgie; après tout cela la foudre t'écrâsera; la terre t'en-

gloutira, et le diable t'agrippera comme Aubert de la Saussaye, lorsqu'il se moqua du curé d'Alençon.

CHAPITRE LII.

Changement de matières.

L'espagnol finissait à peine son compliment que le lord Foolishson arriva. C'était une des pratiques que le vieillard m'avait laissées ; il venait me prier de lui copier quelques ariettes nouvelles qu'ils avaient reçues d'Italie. J'avais renoncé au métier de copiste; mais comme le lord payait très-généreusement, je ne voulus point lui refuser ce qu'il me demandait.

Lorsque ce seigneur m'eut ordonné ce que j'avais à faire, il apperçut père Jean qui cuvait son vin au coin de la cheminée, et me demanda d'un ton de gentilhomme qui était cet original. Le révérend entendit ce mot, ouvrit les yeux et répondit qu'il n'était original i copie; mais qu'il s'appelait père Jean

de Domfront. L'air dont le révérendissime prononça ces paroles déplut au lord, qui lui demanda s'il ignorait à qui il parlait. — Je ne m'imforme jamais à qui je parle, repartit père Jean; lorsque quelqu'un m'interroge, ou qu'il parle de moi, je conclus que c'est un homme et je lui réponds comme à mon semblable. Le lord, surpris d'une telle repartie, me demanda si cet homme était ivre. Je lui répondis qu'il avait bu effectivement quelques flacons de trop, mais que quand cela ne serait pas, c'était sa coutume de ne se géner pour personne. Le seigneur Anglais plus surpris qu'auparavant me demanda s'il était quaker. — Je ne suis ni quaker, ni anglican, dit le révérend; je porte des boutons à mon habit et un chapeau retroussé; la raison seule mesure mes termes, et non l'orgueil et le préjugé. Si tu étais aussi raisonnable que tu le dis, reprit le lord, tu te conformerais à l'usage; tu saurais distinguer un homme de condition d'avec un crocheteur, et tu aurais pour ce premier les égards dus à son rang. — Je ne connais d'autre rang dans le monde, repartit sa révérence, que l'ordre immuable que la nature a établi

entre les espèces. Un homme est constamment un homme, et jamais une huître. Ces distictions frivoles, que le hasard a mises parmi ceux de notre espèce, ne sont, ni assez solides, ni assez considérables, pour en imposer à un homme de bon sens. Celui qui n'est que crocheteur aujourd'hui, peut être demain général d'armée ou ministre d'etat; il peut être le plus grand prince de l'univers; de même celui qui est au pinacle de la fortune; peut-être réduit en vingt-quatre heures à faire des fagots. — Mais la vertu, les sentimens... dit le lord? — La vertu, les sentimens, reprit père Jean, se trouvent indifféremment dans tous les états, et non attachés à aucun rang. Les champs sont couverts d'Alexandres, de Césars, de Turennes et de Colberts, qui labourent la terre, et les premières dignités sont souvent remplies par des Garots et des Colas. La fortune distribue les rangs et la nature les vertus; l'une ne consulte point l'autre dans ses distributions; c'est pourquoi leurs dons se trouvent si différemment distribués. — Et la naissance, dit le seigneur? — La naissance, poursuivit le révérend; est aussi l'effet du hasard:

foin, d'un homme qui est sorti de la côte de Trajan ; s'il ne lui ressemble ; l'extraction, les titres les honneurs et les richesses ne sont que des vains ornemens, qui n'en imposent pas moins aux gens qui en sont revêtus, qu'aux sots qui les admirent; mais un homme d'esprit pénètre à travers cet attirail, et juge si le perroquet vaut la cage (1). Le mé-

(1) C'est merveille que sauf nous, aucune chose ne s'estime que par ses propres qualités. Nous louons un cheval de ce qu'il est vigoureux et adroit ;

Volucrem.

Sic laudamus equum, facillit qui plucima palma
Fervet, et exultat rauco victoria circo.

non de son harnois ; un levrier, de sa vîtesse, non de son colier ; un oyseau, de son aile, non de ses longes et sonnettes. Pourquoi de même n'estimons-nous un homme parce qui est sien ? Il a un grand train, un beau palais, tant de crédit, tant de rente ; tout cela est autour de lui, non en lui. Vous n'achetez pas un chat en poche, si vous marchandez un cheval, vous lui ôtez ses bandes, vous le voyez nud et à descouvert, ou, s'il est couvert comme on le présentait anciennement aux principes à vendre, c'est par les parttes moins nécessaires, afin que vous ne vous amusiez pas à la beauté de son poil, ou à la largeur de sa croupe, et que vous vous arrêtiez principalement à considérer les jambes, les yeux et les pieds, qui sont les membres les plus utiles. (Voyez Horat, *lib.* 1, *satyr.* 2, 86 *et seq*) Pour-

* *Juv. Sat.* 8.

rite essentiel d'une statue consiste dans la statue même, et non dans la matière

---

quoi estimant un homme, l'estimez vous tout enveloppé et empaqueté? Il ne nous fait montre que des parties qui ne sont aucunement siennes, et, vous cache celles par lesquelles seules on peut vrayment juger de son estimation. C'est le prix de l'épée que vous cherchez, non de la guaine; vous n'en donnerez à l'aventure pas un quatrain, si vous l'avez despouillée. Il le faut juger par lui-même, non par ses atours. Et comme dit très-plaisamment un ancien : (Senec *Epist.* 71, *page* 221. *Ed Gron.*) Sçavez-vous pourquoi vous l'estimez grand? vous y comptez la hauteur de ses patins. La base n'est pas de la statue. Mesurez le sans ses échaces. Qu'il mette à part ses richesses et honneurs, *qu'il* se présente en chemise. A-t-il le corps propre à ses fonctions, saint et allegre? Quelle ame a-t-il? Est-elle belle capable et heureusement pourvue de toutes ses pièces Est-elle riche du sien ou de l'autrui. La fortune n'y a-t-elle que voir? Si les yeux ouverts, elle attend les espèces traités; s'ils ne lui chaut par ou lui sorte la vie, par la bouche, ou par le gosier; si elle est rassise, équitable et coutente : c'est ce qu'il faut voir, et juger par la les extrêmes différences qui sont entre nous. Montagne, *Essai*, tome 1, liv. chap, 42, pages 516, 1518, édis de la Haye, 1727.

Boileau a dit à-peu-près la même chose en ces vers :

Dites-nous grand héros, esprit rare et sublime,
Entre tant d'animaux, qui sont ceux qu'on estime?
On fait cas d'un coursier qui fier et plein de cœur
Fait paraître en courant sa bouillante vigueur ;

dont elle est composée. Un fat qui traverse Paris ou Londres dans un char doré, est un épouvantail de chenevières, qui fait peur aux idiots ; mais l'homme sage jette un coup d'œil sur le fat et son train ; il l'apprécie à sa valeur et passe outre.

Ne me prendrais-tu pas pour un fat aussi, dit l'Anglais en colère ? — Je te prends pour ce que tu es, repartit père Jean ; si tu as l'ame noble, généreuse, et le cœur d'un honnête homme, je respecte en toi le mérite et la vertu, et ce respect réjaillit sur toi ; si tu as de l'orgueil et le cœnr mauvais, je te méprise et je me mocque de toi. — De quel pays serais-tu par hasard ? — Je suis de ce monde-ci. La patrie du sage est par-tout; il ne reconnait point cette partie au langage de certaines gens, aux murs d'une

---

Qui jamais ne se lasse, et qui dans la carrière
S'est couvert mille fois d'une noble poussière ;
Mais la postérité d'Alfane et de Bayard,
Quand ce n'est qu'une rose est vendue au hasard
Sans respect des ayeux dont-elle est descendue,
Et va porter la malle, ou tirer la charue.
Pourquoi donc voulez-vous que par un sot abus,
Chacun respecte en vous un honneur qui n'est plus

Satyre 5, *vers.* 29 *et suiv.*

telle ville, au clocher d'un telle village ni à la soupe qu'on y mange ; lorsqu'il voit le soleil et les étoiles, il dit : je suis dans mon pays et non dans un autre. Mais si tu veux savoir où je suis né, je dirai que c'est en France. — Quoi ! un Français a l'audace de parler de la sorte à un Anglais ? — Tout français raisonnable parlera ainsi à un Anglais impertinent; et tout Anglais qui a le sens commun, ne fera point de différence entre un homme né au delà de la Manche et un autre endeça. Je ne nie point que les Français ne méritent à certains égards le mépris que les Anglais ont pour eux, mais pour mépriser les autres avec quelqu'ombre de raison; il faut être soi-même sans défauts; or les gens de ton pays ont leurs ridicules, leurs faiblesses et leur vices, ainsi que les autres nations; ils ont donc autant de tort de mépriser les Français, que ceux-ci en ont de les admirer. Sottise de part et d'autre. — Sais-tu, dit le lord, que si j'avais ici mes gens, je te ferais jeter par la fenêtre de ton taudis ? — Ah! monseigneur, s'écria Diego, savez-vous que le redoutable père Jean a tué un capucin avec une cuiller à pot, et un marquis avec un bâton de fagot ? et

qu'il a mis en fuite six cents et trente-deux sauvages dans les déserts de la Tartarie? — Qu'il eût fait ce qu'il aura voulu, reprit le lord, je le fais jeter dans la Tamise la première fois qu'il paraît dans les rues.

En disant ces paroles, le seigneur Anglais partit; et père Jean haussant les épaules; ne prit point la peine de le regarder aller.

CHAPITRE LIII.

Réflexions sur l'aventure du chapitre précédent.

Cette scène me mit dans une telle transe que je n'eus point la force de parler pendant qu'elle dura. Vitulos, qui s'était éveillé au bruit que le lord et le révérend faisaient, fut d'abord si étonné qu'il ne savait où il était, mais quand l'Anglais fut parti, je dis à père Jean qu'il avait eu tort de parler ainsi à un homme de qualité; que s'i

n'avait aucun respect pour sa personne, il devait au moins en avoir pour son rang, et que cette affaire pourrait bien avoir des suites fâcheuses pour lui. — Je ne crains ni le lord ni les suites fâcheuses qu'il pourra me susciter, répondit le révérend; son début en parlant à ma personne fut celui d'un impertinent, et sa conclusion fut celle d'un fanfaron ou d'un assassin; c'est-à-dire, d'un lâche. Si les lois d'un pays comportent que l'on doive respecter les gens de qualité, elles supposent en même temps qu'ils se rendront dignes de respect. — Le tort d'autrui, repris-je, ne nous autorise pas à avoir tort nous-même. Si le lord s'est oublié jusqu'au point de vous parler d'un ton impertinent, vous deviez lui faire sentir par votre modération jusqu'à quel point il s'oubliait. Les procédés nobles et généreux d'un manan vis-à-vis un gentilhomme qui l'insulte, rappellent à ce dernier son devoir, ou le confondent. La grandeur d'ame ne consiste point à faire assaut d'impertinences ou de grossièretés, elle consiste à opposer des raisons à des sottises, ou à se taire lorsqu'on a affaire à des gens déraisonnables.

— Ces conseils sont bons pour un lâche qui n'a pas le courage de se défendre, répliqua père Jean. Que l'on honore; si l'on veut, la poltronnerie du beau nom de modération, je méprise un titre acquis à si bon marché. C'est tolérer le vice que de souffrir les injures; une repartie vigoureuse est plus propre à rembarrer un impertinent qu'une réponse gracieuse; l'une le confond, et l'autre l'énorgueillit. L'homme est tellement constitué que l'indulgence l'endurcit, au lieu que la fermeté le corrige ou le rend plus circonspect. Si le lord a le sens commun, il réfléchira à l'avenir avant que d'attaquer un homme comme moi. Au reste, je n'ai lu nulle part que l'on se garantisse des attaques d'une bête féroce par un compliment. — S'il y a vingt exemples, repris-je, qui prouvent que la fermeté corrige un homme, il y en a cent autres qui démontrent qu'elle l'aigrit. D'ailleurs, il ne faut pas seulement consulter l'intérêt de sa partie dans ces circonstances, mais aussi le sien propre. Si l'homme à qui vous avez affaire allait tenir parole, que diriez-vous que feriez-vous? — Je dirais, repartit le révérend, que la crainte de mille

morts ne doit jamais nous faire manquer à vous-mêmes (1), et je me défendrais. Toutes les menaces du monde ne m'empêcheront point de sortir à mon ordinaire.

Jamais rien ne m'arrête,
Je brave la tempête,
J'affronte le trépas;
Si le ciel en éclats
S'écroulait sur ma tête,
Je ne tremblerais pas.

---

(1) *Justum, et tenacem prosposiți virum.*

Non civium ardor prava jnbentium,
Non vultus instantis tyranni
Mente quatit solidà, neque Auster,
Dux inquieti turpidus Adriæ,
Nec fulminantis magna Jovis manus:
Si fractus llabitur orbis,
Imprav dum ferient ruinæ

Hor. liv. 3, ode 3.

Altus Olympi
Vertex, qui spatio ventos hiemes qne relinquit,
Perpetuum nulla tempratur nube serenum;
Cersior exsurgit pluviis, auditque ruentes
Sub pedibus nimbos, et rauca tonitrua calcat
Sic patiens animi per tanta negotia liber
Emergit, similisque sui: justique tenorem
Flectere non odium cogit, non gratia suadet.

Claud. *de Mali Theod. Con.*

CHAPITRE LIV.

Continuation du même sujet.

PERE Jean parlait encore lorsque le Compère rentra, et ce dernier fut à peine dans la chambre, que Diego s'écria : ah ! mon cher maître, où avez-vous été ? il est venu ici un maudit milord qui a insulté le respectable père Jean, et qui s'en est allé disant qu'il le ferait jeter dans la Tamise.

Lorsque le Compère eût appris le détail de cette aventure, il pesta à son ordinaire, et nous dit : l'on soutiendra encore que tout n'est pas mal dans ce monde ! Des hommes auront inventé de vains titres, de vains honneurs, de vaines distinctions, et ceux qui en seront revêtus viendront impunément insulter les honnêtes gens dans leur logis, et finiront par les menacer de les faire noyer, parce que ces honnêtes gens auront usé du droit que tout homme a naturellement de se défendre ! Si tout

vait bien, verrait-on de pareilles choses ? si les lois étaient justes et suffisantes, un fat oserait-il seulement s'imaginer qu'il puisse injurier et faire noyer un galant homme avec impunité ! Olois! on a bien raison de dire que vous ressemblez à des toiles d'arraignées qui arrêtent les mouches, et que les hannetons brisent ! La faveur, la considération, mettent un grand scélérat à l'abri de la poursuite de la justice, et des mêmes choses font que le faible à toujours tort. Si le lord fait noyer mon oncle qu'il a insulté, il n'en sera rien ; si mon cher oncle, qui a été insulté, noie le lord, on l'enverra à Tybura (1). Tel est le cours de choses dans ce monde.

L'insuffisance et l'injustice que vous prétendiez exister dans les lois, dis-je au Compère ; devraient justement faire que des gens tels que nous se conforment a l'ordre. Si l'on a quelque chose à appréhender en faisant le bien, l'on a tout à craindre en agissant mal. Mais les injustices, les vexations que les faibles essuient quelquefois, ne viennent

(1) lieu où l'on fait les exécutions à Londres

pas tant de l'insuffisanee des lois, que de la perversité de ceux qui en sont les dépositaires. Si l'on condamne un crocheteur qui a manifestement raison, en faveur d'un grand qui a manifestement tort, cela ne vient point de ce que les lois portent qu'il soit ainsi; la plupart des lois qui existent dans l'univers, quelqu'opposées qu'elles paraissent, tendent plus ou moins directement au même but, c'est-à-dire à l'ordre et à la paix; il ne faut que considérer l'esprit du législateur et les circonstances qui les ont fait naître, pour le voir. En un mot, si mon cher Compère avait bonne mémoire, il se souviendrait que son condisciple Whiston lui a dit à Paris, que quoiqu'il soit de la nature des choses d'ici-bas d'être imparfaites; les lois telles qu'elles sont, causent tant de bien dans le monde, qu'elles seront toujours un objet respectable aux yeux d'un honnête homme (1).

L'ami Jérome a raison, dit Vitulos, et le Compère a tort de piailler sans cesse contre les lois; elles sont ce

(1) Voyez le tome 1, page 105, 106 et 107.

qu'elles sont ; les clabauderies dont il nous étourdit, et qui n'ont rien de commun avec le sujet dont il est question, ne les rendront ni plus parfaites ni les hommes meilleurs. Voici les paroles d'un grand homme, qu'il ferait bien de mettre dans sa mémoire ; et d'en faire son profit, ainsi que nous, sans excepter même le révérendissime. « L'avis que je donne ici à celui qui « veut être sage ; dit Charron, est de « garder et observer de parole et de fait « les lois et coustumes que l'on trouve « estables au pays ou l'on est ; et ce, « non pour la justice ou équité qui « so t en elles, mais simplement pour « ce que sont les lois et coustumes ; non « légèrement condamner ni s'offenser « des estrangères ; mais bien librement » et sainement examiner et juger les « unes et les autres ; n'obligeant son « jugement et sa créance qu'à la rai- « son. Voici quatre mots. En premier « lieu, selon tous les sages, la règle « des règles, et la générale loi des lois « est de suivre et observer les lois et » coustumes du pays où l'on se trouve, « *sequi has leges indigenos honestum* « *est*. Toutes façons escartées et parti-

« culières sont suspectes de folie ou « passion ambitieuse, heurtent et trou- » blent le monde ».

» En second lieu, les lois et cous- « tumes se maintiennent en crédit, « non parce qu'elles sont justes, mais » parce qu'elles sont lois et coustumes; » c'est le fondement mystique de leur « authorité; elles n'en ont point d'autre, » et celui qui obéist à la loy pour ce » qu'elle est juste, ne luy obéist pas » parce qu'il doidt; ce serait soubmettre « la loy à son jugement, et lui faire » son procès, et mettre en doute et « dispute l'obéissance, par conséquent « l'estat de la police, selon la souplesse « et diversité, non-seulement des juge- » mens, mais d'un mesme jugement. » Combien de lois au monde injustes, » impies, extravagantes, non-seulement, » aux jugemens particuliers des autres, » mais de la raison universelle, avec » lesquelles le monde à vescu long-temps « en profonde paix et repos; et avec » telle satisfaction que si elles eussent » esté très-justes et raisonnables? Qui « les voudrait changer et rabiller; se « montrerait ennemi du public, et ne » serait à recevoir: la nature humaine

» s'accommode à tout avec le temps,
» et ayant une fois pris son ply, c'est
« acte d'hostilité de vouloir rien remuer;
« il faut laisser le monde où il est; ces
» brouillons et remueurs de mesnage,
« sous prétexte de réformer, gâtent tout.
» .... Il adviendra quelquefois que nous
» ferons par seconde, particulière et mu-
« nicipale obligation (obéissant aux lois
« et coustumes du pays) et quiest contre
» la première et la plus ancienne, c'est-
» a-dire la nature et raison universelle;
« mais nous lui satisfaisons tenant nostre
« jugement et nos opinions justes et
« saines selon elle. Car aussy nous n'a-
» vons rien nostre et de quoy nous puis-
« sions librement disposer que de cela;
» le monde n'a que faire de nos pen-
» sées, mais le dehors est engagé au
« public et luy en devons rendre compte;
» aussi souvent nous ferons justement
« ce que justement nous n'approuvons
« pas : il n'y a remède, le monde est
« ainsi faict (1), »

Ce passage-là est admirable, dit père Jean à Vitulos, et mon neveu est un

(1) *De la sagesse*, liv. 1, ch. 6,

bavard qui déraisonne de plus en plus. Mais cela n'empêche pas que si quelques coupe-jarrets, suscités par le lord, s'avisent de me mettre la main sur la carcasse je ne leur fasse sentir que les os de mon bras ne sont pas moëlle.

CHAPITRE LV.

Suite de cette aventure.

Le lendemain de cette aventure, père Jean s'arma d'un gourdin plombé qu'il cacha sous son habit, se prépara à tout événement, et sortit à son ordinaire ; mais il ne vit aucune apparence que le lord songeât à lui tenir parole. Le surlendemain il sortit derechef, et il ne vit rien. Le troisième jour il sortit encore ; pour cette fois, un matelot ivre, ou faisant semblant d'être ivre, lui chercha querelle près de Billigsgate (1).

(1) Endroit situé sur la Tamise, un peu au-dessous du pont de Londres.

Père Jean ne fit point semblant d'entendre le matelot, et voulut passer outre; mais un autre se joignit au premier, et l'éclaboussa depuis la tête jusqu'aux pieds. Pour le coup le révérend perdit patience; il appliqua un si furieux soufflet sur la face de ce dernier, qu'il l'envoya culbuter à plus de quinze pas. Alors un gros et puissant coquin qui se trouvait-là, irrité de l'affront que le peuple Anglais venait de recevoir de la part d'un étranger, mit habit, chemise et perruque bas; défia le révérendissime de se battre contre lui, et lui donna en même-temps un coup de poing sur l'estomach : mais ce dernier lui en rendit un autre si terrible, qu'il lui enfonça trois côtes du côté gauche; et le jeta par terre sans mouvement et sans connaissance.

Cet exploit attira au père Jean l'applaudissement des passans : aucuns dirent qu'il était impossible que cet homme ne fut pas Anglais; que s'il ne l'était point, il méritait non-seulement de l'être, mais encore de recevoir des lettres de bourgeoisie de Londres. Mais les camarades de ceux que père Jean avoit jetés par terre, s'armèrent de

tout ce qu'ils purent trouver, et l'assaillirent de toutes parts. Alors le révérendissime tira son gourdin, tomba sur cette troupe d'assassins, et en jeta une demie douzaine sur le carreau. Cela ne fit qu'irriter cette multitude ; mais le redoutable entra dans une telle colère qu'à chaque coup qu'il portait il jetait bas son homme. Son combat de Pétersbourg et la défaite des sauvages n'étaient que jeu en comparaison de ceci. Un coup de pierre qu'il reçut à la machoire le rendit furieux ; il poussa un cri terrible; il saisit une solive qu'il rencontra par hasard, et tomba des plus belles sur ses ennemis. C'était fait de cette canaille entière, si elle ne se fut dissipée; mais en moins de trois minutes tout était disparu, et père Jean se trouvait maître du champ de bataille.

Ceux qui avaient été spectateurs de l'action firent retentir l'air d'acclamations à l'honneur du vainqueur, en disant qu'il méritait qu'on lui érigeât une statue à Westminster : d'autres criaient qu'il fallait lui faire son procès et l'envoyer à Tyburn : peu s'en fallut que les deux partis n'en vinssent aux mains pour soutenir leur opinion ; mais le

premiers l'emportèrent ; ils entourèrent père Jean, le ramenèrent au logis au bruit de leurs acclamations réitérées, et s'opposèrent à la garde qui voulait l'arrêter, ou plutôt se faire assommer ; car le révérend était dans une telle fureur, qu'il se serait plutôt laissé hacher en pièces que de se rendre.

Lorsqu'il fut arrivé au logis, et qu'un de ceux qui étaient montés avec lui nous eut fait le détail de cette aventure, Vitulos et moi, craignant de mauvaises suites, lui conseillâmes de sortir par une porte de derrière, qui donnait dans une autre rue, et de se retirer chez un traiteur français de notre connaissance. Le révérend regarda d'abord cette démarche comme une lâcheté, mais à la fin il entendit raison et disparut. Il fit sagement ; car peu de tems après son départ il arriva un détachement de cinquante grenadiers pour le prendre.

L'officier qui était à la tête de ces cinquante hommes nous demanda où était celui qu'il cherchait. Vitulos lui répondit que nous n'en savions rien, et qu'il ne croyait pas qu'il fût dans la maison ; qu'en tout cas il pouvait en faire la perquisition. Le compère lui dit qu'il ferait

beaucoup mieux de courir après ceux qui attaquaient les gens dans la rue, par ordre d'un lâche, que de venir chercher un homme qui n'avait fait qu'user du droit que la nature a donné à un chacun de se défendre. L'officier demanda au compère de quelle autorité il lui tenait ce propos ; celui-ci lui répondit que c'était de l'autorité que chacun avait de prendre le parti de l'innocent contre le coupable. L'officier ne prit point la peine de répliquer ; il continua à faire fouiller par-tout, et voyant que le révérend était éclipsé il se retira.

Cette affaire avait effectivement été suscitée par le lord. Nous apprimes, au moment que la garde venait de sortir de chez nous, qu'il s'était trouvé parmi les spectateurs de l'action ; mais que pour faire voir qu'il n'y avait aucune part, il avait applaudi avec les autres à la vigoureuse défense du père Jean.

Je trouvai ce procédé indigne d'un honnête homme, et particulièrement d'un seigneur d'une naissance aussi illustre que celle du lord. Mais la noblesse anglaise, qui se distingue si glorieusement par la grandeur d'ame, la bravoure et la générosité, n'est pas plus à l'abri

que celle des autres pays, de voir parmi elle quelque membre qui la déshonore.

Cette derniére nouvelle nous fit prendre le parti de faire dire à père Jean de sortir le soir de la maison où il était, et de se réfugier à Oxford ou à Cantorbéry jusqu'à nouvel ordre. Mais le révérend méprisa cet avis, et s'obstina à demeurer à Loudres. aussi mal lui en prit-il; car deux jours après on le surprit dans son lit et on le mit en prison.

CHAPITRE LVI.

Suite de cette aventure.

A peine pére Jean fut-il en prison, que l'on commença son procès avec toute l'ardeur imaginable. On l'accusait d'avoir tué sept personnes, et d'en avoir éstropié quinze autres. Le révérend se défendit avec tout le courage et la présence d'esprit dont il était capable; il dit que le lord Foolishon étant venu l'insulter dans son logis, il lui avait répondu avec vigueur : que pour cela ce

seigneur l'avait menacé de le faire jeter dans la Tamise, et qu'il ne doutait point que la querelle qu'on avait cherchée ne vint de sa part. Il nous nomma comme témoins de cette menace; on nous cita, nous comparûmes, nous déposâmes la vérité; mais rien de tout cela ne prouva que l'insulte des deux matelots et ce qui s'ensuivit fussent l'effet de la menace du lord. Par malheur l'un de ces matelots était mort, et l'autre était disparu; tous ceux qui étaient blessés déposèrent qu'ils s'étaient trouvés par hasard dans la mêlée, et sous les coups du père Jean, qui frappait à tort à travers sans égard et sans distinction. Le révérend père n'avait donc aucun témoignage favorable pour lui; au contraire, le lord pouvait prouver qu'il s'était trouvé là, et qu'il avait été le premier à louer et exalter le courage de père Jean. Mais, à dire la vérité, l'on ne se donna point la peine de faire de grandes recherches. Le révérendissime était un étranger sans apui, sans connaissances; il avait tué sept Anglais, il en avait estropié deux fois autant, et on tenait le bâton plombé dont il se servit au commencement du combat, et le

TAYLOR INST.

lord qui l'accusait était d'une famille considérable ; il ne faut point s'étonner si le tort fut de son côté. L'on ne disconvenait point que le lord n'eût fait la menace en question ; mais l'on regardait cela comme un emportement de jeune homme, dont on ne devait tirer aucune conséquence. Un des juges s'avisa même de dire qu'il n'était pas possible qu'un homme de condition se portât à une action si infâme. Enfin père Jean voyant que ces juges étaient très-indisposés en sa faveur, il leur tint le discours suivant :

Messieurs, chacun de vous ne sent-il point au fond de son ame, que s'il était prouvé que j'eusse menacé de faire jeter un lord d'Angleterre dans la Tamise, et que trois jours après cette menace, quelques scélérats ayant attaqué ce lord, il en eût tué quatre fois autant que j'ai fait; chacun de vous, dis-je, ne sent-il point qu'il avouerait, non-seulement que la défense du lord serait une action héroïque, comparable à tout ce que robert-Blake (1) et

(1) Fameux amiral d'Angleterre pour les parlementaires. Son premier exploit fût la défaite

Jean Churchil (1) ont fait de plus glorieux et de plus éclatant; mais encore qu'il serait nécessaire de donner ordre de me faire saisir et de me mettre en prison, jusqu'à ce qu'il fût pleinement constaté que je n'aurais eu aucune part directe ni indirecte à cette affaire? Pourquoi donc ne me rend-on pas la même justice et la même satisfaction qu'on rendrait à ce lord? Si le rang de ma partie la met à l'abri d'une formalité aussi rigoureuse, il ne l'exempte point de toutes les recherches, de toutes les informations qu'on pourrait faire en ce cas; son honneur l'exige, et peut-être que ma vie en dépend. Les lois sont faites pour tout le monde, par conséquent la justice l'est aussi, je ne crois

---

des Espagnols près de Sainta Cruz. Il défit, en 1652, la flotte hollandaise, commandée par Tromp, Ruyter et de Wit, quoique les Hollandais disent le contraire. L'année suivante il cannonna Tunis, et brûla les vaisseaux des Tunisiens; il débarqua en même-temps avec 1200 hommes, et tailla en pièces 300 hommes qui s'opposaient à son passage; de là il s'avança vers Alger et Tripoli, et se fit rendre tous les esclaves anglais, etc. Il mourut an 1657

(1) C'est le célèbre duc de Malborough.

pas qu'il y ait d'hommes en ce pays, non plus qu'ailleurs, qui, reconnaissant l'autorité des lois, s'arroge le privilège absurde d'être au-dessus d'elles. Si les ancêtres de ma patrie ont mérité d'être annoblis par leurs vertus, ils n'ont certainement point accepté cet honneur sous condition que leurs descendans pourraient être impunément des scélérats. Mais tel est le cours des choses de ce monde; la moindre action vertueuse d'un homme de rang est toujours exagérée; les bassesses, les crimes dont il est coupable sont constamment déguisés, l'on craint de déshonorer une famille, comme si des honnêtes gens devaient porter la peine due aux actions d'un méchant homme. Ce préjugé, aussi injuste que ridicule, a rendu la plupart des gens de condition incapables d'apprécier leurs propres actions; tout ce qu'ils font de bien est, selon eux, héroïque; tout ce qu'ils font de mal est une vétille. C'est un attentat sacrilège aux droits de la noblesse, que de mesurer leurs actions à l'aune de la raison et de l'équité.

Un noble, véritablement noble (1), pense bien différemment; il se croirait

(1) S'il faut comparer ces deux espèces de noblesses (la naturelle et la personnelle) la pure naturelle, à bien juger, est le moindre bien que plusieurs en parlent autrement, mais par grande vanité. La personnelle est une qualité d'autrui et non sienne; *genus et proavos et quœ non fecimus ipsi, vix ea nostra puto: nemo vixit in gloriam nostram, nec quod ante non fuit nostrum est*, et qu'y a-t-il de plus inepte que de se glorifier de ce qui n'est pas sien? Elle peut tomber en un homme vicieux, vaunéant, très-mal nay, et en soy vrayment vilain. Elle est aussi inutile à autruy, car elle n'entre point en communication ny en commerce comme fait la science, la bonté, la beauté, les richesses. Ceux qui n'ont en soy rien de recommendable que cette noblesse de chair et de sang, la font valoir, l'ont toujours en bouche, en enflent les joues et le cœur; (ils veulent mesnager ce peu qu'ils ont de bon), à cela les corgnoisions, c'est signe qu'il n'y a plus, puisque tant et toujours ils s'y arrestent. Mais c'est pure vanité, toute leur gloire vient par chétifs instrumens, *ab utero, conceptu, partu*, et est ensevelie sous le tombeau des ancêtres. Comme les criminels poursuivis ont recours aux autels et sépulcres des morts et anciennement aux statues des empereurs, ainsi ceux-ci destitués de son mérite et subjet de vrai honneur ont recours à la mémoire et armoiries de leurs majeurs. Que sert à un aveugle que ses parens aient eu bonne vue, et à un bégue l'éloquence de son ayeul? et néanmoins ce sont gens ordi-

déshonoré, s'il savait que l'on appréciât ses actions au poids de l'opinion. Il ne se fait pas gloire de vertus d'emprunt, mais de celle de son propre fond. Il sait que ses ancêtres ont laissé des biens et un nom dont il a hérité ; mais il sait en même temps qu'il n'en est point ainsi de leurs vertus (1) ; c'est un trésor qui leur est propre, et d'où il ne peut tirer que l'exemple et l'émulation ; regarde, il

---

rairement glorieux, altiers, méprisant les autres : *Contemptor animus et superbia commune nobiliatatis malum* Charron, *de la Sagesse*, liv, 1, ch. 55.

(1) *Stemmata quid faciunt ? quid prodest,*
Pontice, longo
Sanguine cenceri, pitosque ostentere vultus
Majorum, et stuntes in curribus Æmilianos,
Et Curios jam dimidios, nasumque minorem
Corvini, et Galbam auriculis, nasoque carentem ?
Quis fructus generis tabula jactare capaci
Corvinum, postrac multa contingere virga
Fumosoque equitum cum dictatore magistros,
Si coram lepidis malè vivitur ?....
Tota licet vetéres exurnent undique cerœ
Atria, nobilitas sola esi, atque unica, virtus...
Ergo ut miremurte, nontua; primum aliquidda,
Quod possim lirtulis incidere prœter honores,
Quos illis damus, et dedimus, quibus omnia debes.

Juven. Sat. 8.

la noblesse de son extraction comme un aiguillon qui le pousse sans cesse à se distinguer du commun des hommes, et non autrement.

Si ce que je vous dis vous est connu ainsi qu'à moi, messieurs, pourquoi donc ne me rendez-vous pas la justice qui m'est due? pourqoi ne vous donnez-vous point toutes les peines, que vous vous donneriez sans doute en tout autre occasion, pour découvrir lavérité? Si ce qu'on nomme bienséance exige que vous vous prêtiez dans le commerce de la société aux usages établis, il n'en est pas de même dans votre tribunal; tous égards doivent y être proscrits sans exception; ici tous les hommes sont égaux et doivent être tels, où le mot de justice est un vain nom, dont l'objet n'a aucune réalité.

L'on m'accuse d'avoir tué et blessé. Mais je n'ai tué ni blessé personne qu'à mon corps défendant. Un homme me cherche querelle, j'ai la patience de supporter ses injures et de passer outre; son camarade se plait ensuite de me couvrir de boue; cette patience m'échappe, je lui donne un soufflet; rien de plus naturel que cela. Un troisième me provoque

au combat ; il m'applique un coup de poing sur l'estomac, je lui en rends un autre ; rien encore de plus naturel que ce que je fais-là. Vingt ou trente amis de ces gens-là me tombent sur le corps; je saisis un gourdin que je porte, je me défends, j'en jette sept sur le carreau et j'en blesse quinze ; rien encore de plus naturel qu'une telle défense..... Mais le gourdin était plombé : c'est une arme traîtresse et meurtrière, qu'il est défendu de porter dans tous les états policés..... Voudrait-on qu'un homme menacé depuis deux jours d'être jeté dans la rivière, ne portât pour toute arme qu'une baguette ? Il serait absurde de faire une telle supposition.

Ce que je viens de vous dire, messieurs, est la pure vérité. Tout autre que moi aurait demandé de remettre la défense de sa cause à quelqu'avocat, dont la rhétorique captieuse imposât et séduisit plutôt qu'elle ne démontrât. Un tel procédé est indigne de moi. Je ne suis point orateur, et je méprise tous ceux qui le sont. J'ai exposé mon cas avec simplicité; cela suffit. Tous juges intègres devraient se trouver offensés qu'on leur parlât autrement.

Il ne me reste plus qu'à vous dire que j'attends avec toute la tranquillité possible la décision de cette affaire. Si elle se termine à mon avantage, tant mieux pour vous ; sinon, tant pis. Il s'agit ici de rendre justice ou de faire une injustice ; et je suis le patient, vous les agens; cette affaire vous regarde donc plus particulièrement que moi.

CHAPITRE LVII.

Suite de l'emprisonnement de père Jean.

Le lecteur croira sans doute que les juges anglais auront eu l'équité de renvoyer père Jean, ou du moins de faire toutes les perquisitions possibles pour justifier son innocence ? point du tout; il fut condamné le lendemain à être pendu à Tyburn.

Quelqu'un dira, peut-être que si père Jean n'avait pas mérité la mort dans cette occasion, il l'avait méritée dans d'autres, et que le ciel ne laisse jamais rien impuni. Je répondrai à cela qu'il ne s'agit ici que de cette fois-ci, et

non d'autres, et que le ciel n'a point recours aux injustices des hommes pour punir les coupables. Si j'ai avancé quelque part que les peines et les récompenses méritées étaient les suites naturelles du crime et de la vertu, cela regarde l'autre vie. Quant à celle-ci, si les maux que nous y souffrons viennent une fois du mal que nous avons fait, ils en viennent aumoins quatre du mal que font les autres. Notre destinée tient ici-bas à trop de circonstances, pour que l'on puisse toujours dire avec exactitude, un tel vient d'être fait maréchal de France, parce qu'il le mérite; un tel vient d'être condamé à mort, parce qu'il le mérite aussi.

Quoiqu'il en soit, nous eûmes à peine appris cette déplorable nouvelle, que nous courûmes tous quatre à la prison pour voir le pauvre père Jean. Nous le trouvâmes à table à côté d'un baril de vin. — Parsambleu, mes amis, s'écria-t-il, en nous voyant, vous me prenez sur le fait. Socrate fit sacrifier un coq à Esculape avant de mourir, et moi je sacrifie un dindon à mon appétit. Or çà, mettez-vous là et faites comme moi. Je m'en vais partir pour la gloire, et

vous demeurez ; cela revient au même, car tôt ou tard vous en ferez autant. Mon cher oncle, dit le compère, je n'aurais point cru que c'eût été sitôt, ni d'une manière si funeste. — A te dire la vérité, reprit le révérend, je n'aurais pas cru non plus que c'eût été cette semaine, du moins. Quant à la manière dont je vais mourir, que ce soit de celle-ci ou d'une autre, cela m'est égal ; la forme n'y fait rien ; mais la brièveté de lexpédition y fait beaucoup, et je n'en trouve point de plus courte que celle dont je vais faire l'épreuve. — Mais la honte.... — Il n'y a point de honte à mourir, poursuivit père Jean; il n'y en a qu'à mériter la mort. Il est encore indifférent de mourir en public ou dans son lit ; d'avoir dix personnes autour de soi, ou d'en avoir mille. Je suis condamné à souffrir une minute ; c'est peu de chose si je suis coupable, et peu de chose encore si je suis innocent. La nature porte tous les jours des sentences bien plus cruelles envers certaines personnes. Les unes minées d'une consomption funeste, d'une phtysie brûlante, avalent à longs traits le calice de la mort, qui n'arrive qu'a-

près avoir éprouvé de mille manières jusqu'à quel point la patience et les forces humaines peuvent aller. D'autres sont condamnées à souffrir des années entières les douleurs d'une goutte opiniâtre., d'un cancer dévorant, et d'expirer ensuite dans les tourmens effroyables. Après cela serait-il raisonnable que je me plaignisse ?

Ma foi, dit Vitulos, mon confrère à raison. Il meurt innocent, il est vrai ; mais il vaut mieux mourrir innocent que coupable ; d'ailleurs le genre de mort auquel il est condamné, est le meilleur qu'on puisse choisir. Si ceux qui meurent de cette mort avaient le sens commun, ils la regarderaient commé un bonheur, plutôt qu'avec horreur : mais ils sont comme ceux que l'on seigne, la peur leur fait plus de peine que de mal. Pourquoi mourir pendant deux, trois ou quatre jours, tandis qu'il ne tient qu'à eux de ne mourir qu'un moment ? Mais telle est la nature de la plupart des hommes; ils ne souffrent que dans la crainte, et ne jouissent que dans l'espoir. Or çà, asseyons-nous, et buvons un coup à l'heureux voyage de mon cher confrère.

Nous nous assîmes donc, et nous nous mîmes à boire pour faire plaisir au révérend.

CHAPITRE LVIII.

Suite du même sujet.

Lorsque nous eûmes bu quelques rasades, le Compère commença par déclamer à son ordinaire sur le bien et le mal, et contre l'auteur de ce dernier. — Si tout était bien, s'écriait-il à tout moment si le monde était gouverné de la manière dont mon compère Jérôme le prétend, verrait-on en ce jour le plus honnête homme de la terre traité comme le dernier des scélérats ? Grand Dieu ! tu connais le cœur de mon cher oncle ! si tu es aussi puissant, aussi bon, aussi juste qu'on le dit, ne permets pas que l'innocence soit confondue, et que la méchanceté triomphe (1).

(1) Mon cher Jupiter ! s'écriait Théognis, ta majesté et ton pouvoir sont grands ; personne

Malgré ces déclamations, le Compère ainsi que nous, ne laissait pas de boire de temps en temps quelques coups, parce que le révérendissime père Jean le voulait ainsi. Mais comme l'a tristesse échauffe le sang, le vin fit bientôt son effet; nous nous trouvâmes tous ivres en moins de deux heures. Alors chacun de nous déploya son caractère. Père Jean entonna d'une voix de tonnerre quelques chansons à boire (1), et son confrère Vitulos

---

ne connait mieux que toi le cœur et l'esprit de l'homme, rien n'égale ta puissance, ô souverain arbitre de l'univers! Comment donc se peut-il faire que tu te plaises à voir l'honnête homme et le méchant jouir du même sort, comme si la vertu et le vice seraient égaux à tes yeux.

(1) Quelques lecteurs trouveront peut-être extraordinaire que le révérendissime fût disposé à chanter aux approches de la mort; ils n'auront vraisemblablement pas lu l'histoire des grands hommes morts en plaisantant. Ils ne sauront pas que l'empereur Adrien, étant sur le point de rendre l'ame, tint le propos suivant;

Animula, vagula, blanda.
Hospes comesque corporis,
Quæ nunc abibis in loca?
Pallidula, regida nudula,
Nec (ut soles) dubis joca.

« Ma petite ame, petite folâtre, petite flat-» teuse, hôte et compagne chérie de mon corps,

le seconda ; le Compère redoubla ses déclamations ; Diego se mit à chanter

---

» que vas-tu devenir présentement, toute pâle » toute tremblante, toute nue ? C'en est fait ; tu » ne folâtreras plus, ainsi que tu avais coutume » de faire. »

J'ai mis la traduction de ce morceau en prose, car je n'en ai trouvé aucune en vers français qui en vâlut la peine. Prior et Pope ont tâché de le rendre en anglais ; mais il s'en faut beaucoup que leurs vers approchent de l'original, tant pour la briéveté ; que pour la délicatesse et le naturel qui y règnent. En tout cas voici ces vers et le lecteur en jugera.

Pocrliule, pretty, flutt'ring Thing!
Must wo no longer live logether ?
And dost Thou prune thy trembling Wingt.
To takethy Fligt Thouknow'st not wgither?
Thy humorons Vein, thy pleasing Fotty
Liec all neglected all forgot :
And pensive wav'ring, melancholy,
Thou dread'st, and hop'st, Thou kuow'st (not what.

Prior.

Ah fleeting Spirit ! wandring Fire
Thal long has varm'dmy tender Breast ?
Must thou no more this frame inspire!
No more a pleasing pleasing chearful Guest :
Traiţé de la superstition, pages 1, 2 et 3.
Whiter, ah whither art thou fiv tng !
Tho what dark undiscorver'd Shore !
Thou seem'st all trembling, shiv'ring, dying,
And wit and humour are no more.

Pope.

miserere, et moi à pleurer (1). Le tintamare que nous fîmes fut tel, que les geo-

(1) Rien ne fait mieux connaître la variété de l'esprit humain que cette scène singulière. Un homme doit mourir, il chante : parmi ses amis, les uns tempêtent, les uns prient, les autres pleurent. Qu'elle est donc la vraie manière d'envisager les choses ? ou par combien de faces les choses peuvent-elles être envisagées ici-bas ? par une seulement. La vérité est une et simple mais la variété, la diversité des opinions sont infinies. Je ne saurais m'empêcher de rapporter, à ce sujet un des plus beaux passages qu'on lise dans philon. Le voici :

« Ce qui nous doit empêcher d'ajouter foi à » tant d'opinions incertaines, répandues presque » partout le monde, et qui nous prouve que » les Grecs, pour être trop décisifs, tombent » dans l'erreur aussi bien qus les barbares ; » c'est que l'éducation, les coûtumes reçues, les » lois anciennes, varient étrangement ; en sorte » qu'il n'y a pas une seule de ces choses en quoi » tout le monde convienne : au contraire, dans » chaque pays, dans chaque nation, dans chaque » état, dans chaque ville, dans chaque village, » bien plus dans chaque maison même, il y a » une grande diversité des sentimens ; car, les » hommes ont à cet égard d'autres idées que » les femmes, et les enfans pensent autrement » que les pères et mères. Ce que l'un juge » deshonnête, l'autre le trouve honnête ; et ce » que l'un estime honnête, l'autre le croit » deshonnête. L'un trouve telle où telle chose » juste, l'autre la tient injuste. Je ne suis point » surpris que le vulgaire ignorant, qui est ordi-

lier, croyant que nous nous battions accourut avec la garde pour mettre le holà. Mais lorsqu'il vit de quoi il s'agissait, il se mit à rire et retourna d'où il était venu.

Enfin lorsque le soir approcha, l'on nous avertit de nous retirer ; mais nous nous trouvâmes dans une situation à ne pouvoir nous tenir sur nos jambes ; c'est pourquoi l'on fit venir une charrette, et lorsque nous eûmes fait nos adieux à sa révérence, l'on nous mit dessus tous les quatre, l'on nous ramena au logis, où

» nairement esclave des lois et des coutumes de « sa patrie, de quelque manière qu'elles aient « été établies ; qui dès le berceau, pour ainsi » dire, est accoutumé de leur obéir comme à » autant de maîtres et de tyrans, et dans l'es- » prit étant de bonne heure abaissé par une force » majeure, ne saurait s'élever à aucune pensée » noble, et hardie : que ce vulgaire, dis-je, s'en » rapporte aveuglément aux traditions de ses » ancêtres, en laissant son esprit dans une par- » faite inaction, affirme ou nie son examen. » Mais je ne saurais assez m'étonner que les » philosophes, qui font profession de chercher » l'évidence et la certitude, se divisent en plu- » sieurs sectes dont chacune forme des décisions » différentes et quelquefois même opposées, sur » toutes les choses grandes et petites » *Philo.*, *pe temulentia*, page 208, edit. Geney.

chacun s'endormit et ne s'éveilla que plus de dix heures après.

Comme je fus le premier qui ouvrit les yeux, je faillis tomber à la renverse lorsque je vis le révérendissime père Jeanentrer tout à coup dans la chambre. — L'ami, me dit-il avec transport, je viensd'enfoncer la prison,et je me sauve. Prends garde d'éveiller ces animaux-là de crainte du tintamarre del'Espagnol.Je vais prendre quelqu'argent, et je pars pour Paris-Si j'arrive à bon port,je serai logé à l'hôtel d'Enguien, rue du Champ-Fleuri. Adieu. — En disant ces mots, il tira quelques guinées de la bourse commune et disparut.

Je pris d'abord cette apparition pour une illusion occasionnée par le trouble où mes sens étaient encore. Cependant j'éveillai le Compère, Vitulos et Diego, auxquels je contai ce que je venais de voir ou de croire voir.Les deux premiers se moquèrent de moi ; Diego soutint que l'on avait sans doute avancé l'heure de l'exécution, et que c'était l'ame du père Jean qui m'était venu dire adieu ; tellement que je ne fus certain du fait qu'environ quatre heures après,qu'il vient six sergens visiter la maison, et nous deman-

der si nous ne savons aucunes nouvelles de notre camarade qui s'était évadé ainsi que tous les autres prisonniers qui avaient été à portée de passer par le trou qu'il avait fait (1).

Lorsque ces sergens furent partis, je demandai au Compère que si son cher oncle avait le bonheur d'arriver en France il croirait encore que tout fut mal ? — Pourquoi non ? me répondit-il : n'as-tu pas entendu que ces sergens ont dit que tous les prisonniers qui avaient été à portée de passer par le trou que mon oncle avait fait, s'étaient échappés? Il y a sans doute quelques assassin parmi ces derniers, qui éviteroient la peine due à leurs forfaits et qui recommenceront leurs anciens train de vie sur de nouveaux. fraits. Avouez du moins répliqu'ai-je, que s'il y a du mal dans le monde, il y a aussi quelque bien ; car cette aven-

(1) Quelque lecteur un peu difficile me demandera avec quel instrument père Jean a pu faire, ce trou, etc. : je répondrai que je n'en sais rien et que ce lecteur difficile devrait se contenter de savoir que père Jean s'évada, et rien de plus. Un auteur n'aurait jamais fini s'il voulait contenter tout le monde.

ture va mettre le crime à l'abri de sa punition, l'innocence va se trouver à celui de l'injustice. — Le Compère ne me répondit rien, il me tourna le dos pour écouter Diego qui prêchait sur la confiance que l'on doit avoir en Dieu dans les tribulations.

CHAPITRE LIX.

Changement de matière.

Environ six jours après, nous reçûmes une lettre par laquelle nous apprimes que père Jean était arrivé sain et sauve à Calais. Cette nouvelle nous causa une joie extrême. Nous pliâmes bagage dès l'instant même, et nous nous mîmes en route pour Paris. L'attachement que j'avais pour mes amis, le désir que j'avais de rejoindre le révérend, l'emportèrent sur l'aversion que j'avais conçue contre les pays où règne le catholicisme; peut-être que ce que je venais de voir dans les pays où règne le protestantisme y contribua un peu aussi.

Lorsque nous fumes arrivés à Paris, nous trouvâmes effectivement le révé-

rend là où il nous avait dit; et notre joie en le revoyant ne fut pas moindre que celle de notre réunion à Londres.

Notre premier soin après cela fut de chercher un logement, nous en trouvâmes un dans la vieille rue du temple, chez un sculpteur ami du Compère, dès notre premier séjour en cette ville. Alors chacun de nous reprit son train de vie ordinaire, le Compère Mathieu se mit à écrire, père Jean à boire, Vitulos à se divertir, Diego à prier, et moi à méditer.

Lorsque le Compère eut fini son traité du manichéisme, il nous le lut. Père Jean et Vitulos le trouvèrent fort bien écrit, beaucoup moins dangereux qu'ils se l'étaient imaginé; pour moi je n'en jugeai point de même, je trouvai cet ouvrage malin, pernicieux, et capable de faire les plus fortes impressions sur l'esprit des jeunes gens. Il était rempli de fades plaisanteries, à la vérité; de pointes, d'hyperboles et de beaucoup de polissonneries; mais c'était particulièrement par-là que je jugeais de l'effet qu'il pourrait faire. — Le cœur de la plupart de nos jeunes Français est dépravé, disais-je en moi-même leur

goût est bizarre ; or ce livre contient précisément ce qu'il faut pour être reçu avec tous les applaudissemens imaginables, et c'est à la faveur de l'espèce d'enthousiasme, où il va jeter ses lecteurs idiots, que le venin qu'il contient fera l'effet le plus funeste. Si cet ouvrage était un traité en règle du manichéisme, le Compère ne pourrait y dire que ce que l'on a dit avant lui sur ce point, et les objections que l'on auraient à y opposer se trouveraient toutes faites; mais les meilleures reliques ne tiennent guère contre une plaisanterie favorablement reçue. Le tort se range ordinairement du côté de celui qui a raison, tandis que le plaisant a tous les droits du monde. Un sophisme, un raisonnement mal fondé, ne tiennent point vis-à-vis un homme d'esprit, mais une plaisanterie le déconcerte. Aussi est-ce à l'abri de cette dernière que les incrédules du jour se sont retranchés; c'est de-là qu'ils lancent leurs traits empoisonnés contre les dogmes les plus respectables. Ayant vu quelques grands hommes qui, persuadés que les raisonnemens les plus solides ne peuvent rien contre l'erreur et la superstition, ont pris le parti de les tour-

ner en ridicule; ils ont voulu faire de même; mais au lieu de s'en tenir à l'erreur seule, ils ont attaqué la vérité, et qui plus est la source même de la vérité.

Je pris donc la liberté de dire au Compère, mon sentiment sur son livre; mais le Compère, au lieu de me répondre, me rit au nez. Je lui demandai alors s'il aurait le front d'oser présenter un tel manuscrit à un libraire. — Pourquoi non ? me répondit-il ; je ne trouve rien dans mon ouvrage qui répugne à la vérité ; or je ne dois point rougir à le publier. Quand même mon livre serait rempli d'erreurs et d'abominations, il n'en serait que mieux reçu des messieurs de la librairie. La plupart de ces gens-là se soucient fort peu qu'un livre soit bon ou mauvais lorsqu'elle voit son profit à l'imprimer. L'intérêt est la religion des libraires, et l'argent est leur Dieu. Les peines les plus sévères, les menaces les plus terribles, ne peuvent les empêcher de sacrifier à son autel. Comme il importe fort peu aux apothicaires que les malades crèvent moyennant qu'ils se défassent de leurs drogues, il n'importe pas davantage aux libraires d'empoisonner la société entière pourvu qu'ils vendent leurs livres.

Si tu écoutais ces animaux raisonner entr'eux lorsqu'ils ont fait l'acquisition de quelque ouvrage pernicieux, tu leur entendrais dire : Voilà un excellent livre, il va se vendre comme du pain. Mais prenons bien garde de nous laisser pincer en le vendant ; cachons le dans notre grenier, et quoique nous en ayons mille exemplaires, disons toujours aux gens qui en souhaitent, que c'est le dernier, et faisons-le bien payer.

Il n'y a point de tours que ces messieurs n'inventent pour tromper la police, le public, pour se tromper les uns les autres. S'ils ont à imprimer un ouvrage dont il craignent quelques suites fâcheuses, ils le feront sur du papier et avec des caractères étrangers, et y mettront le premier nom de ville et d'imprimeur qui leur viendra dans la tête. S'ils envoient quelques livres prohibés, dans certains pays ils ont toujours le suisse ou le valet-de-chambre de quelque grand seigneur, qui reçoivent les balots sous l'adresse de leur maître, et les font passer chez celui pour qui ils sont destinés. S'ils proposent cinq cents exemplaires d'un ouvrage en souscription, il en tireront mille

S'ils font le catalogue de quelque vente, et qu'il y ait un livre rare d'une telle date, ils y mettront celle d'une édition moins recherchée pour désorienter les étrangers qui pourraient en faire hausser le prix, et ils ont le livre pour rien; si la tricherie est découverte, la fausse date passe pour une faute d'impression; j'en ai vu qui rendaient en ce cas un ouvrage imparfait, pour l'acheter à bon compte; et le compléter ensuite. Si six de ces messieurs s'entendent dans une vente, et qu'ils aient envie de six cents numéros qui soient les mêmes; ils ne hausseront point l'un sur l'autre; il achèteront ce nombre entr'eux, ils le partageront et boiront encore par-dessus le marché à la santé du propriétaire qu'ils auront volé; estimant qu'il vaut mieux faire un grand profit sur cent exemplaires, qu'un petit profit sur six cents; ou bien ils établiront une société permanente, et feront ensorte d'avoir à vil prix la plupart des livres d'une vente, pour les revendre à profit commun dans une autre; comme font en Hollande le libraire Rarissime et ses associés. Ils ne sont point plus scrupuleux dans les commis-

sions dont on les charge. Si quelqu'un d'entre leurs confrères, soit étranger ou autre, imprime un ouvrage, par exemple en quatre volumes in 8.°, ils leur contrefont en trois volumes in-12, pour le donner à quelques sous de moins et couper l'herbe à leur camarade. Il est vrai que celui-ci leur rend bien la pareille dans une autre occasion. S'ils voient de ne pas trouver leur compte dans une contrefaction en moins de volumes que l'édition originale, ils en feront une, soi-disant augmentée de quelques notes, qui n'ont pas le sens commun, ou d'une mauvaise table, griffonnée par quelque chétif auteur qu'ils ne manquent point d'avoir à leurs ordres, ou ils l'enrichiront de quelques mauvaises figures gravées par quelques apprentifs de Paris, par quelques graveurs de Hollande; ou par tel autre original du calibre de l'habile homme qui égratigne les planches des journaux anglais. Enfin si je voulois faire l'énumération de toutes les subtilités de ces messieurs-là, il y aurait de quoi faire un livre aussi gros que celui qui contient les tours de maitre Gonin, et je ferais voir à toute la terre, que les avocats en

les procureurs portent à tort le titre glorieux de premiers fripons de l'univers.

Mais tels que soient les libraires, continua le Compère, je ne laisserai point de me servir de leur ministère pour publier mon ouvrage ; ainsi que Dieu, si l'on en croit la légende, s'est servi quelque fois du ministere du diable pour publier la vérité.

Je ne repliquais rien à mon cher Compère, car il était homme à continuer sa litanie jusqu'au lendemain. Je me contentai de porter tel jugement que je trouvai à propos sur ce qu'il venait de me dire, et de rendre justice au fond de mon ame aux libraires honnêtes gens que j'avais connus dans le cours de mes voyages.

CHAPITRE LX

Evénement funeste.

Trois mois après notre arrivée à Paris, le livre de mon cher Compère parut. Les idiots reçurent cet ouvrage avec avidité, parce qu'il les faisait rire ; mais les connaisseurs découvrirent

bientôt le venin qu'il contenait, et l'apprécièrent à sa valeur; tellement que le bruit qu'il fit flatta infiniment l'amour-propre de son auteur; car il aimait que ses ouvrages fissent du bruit. Mais la joie du pauvre Compère fut troublée par une maladie qui l'attaqua un soir à la sortie de table.

Le révérendissime père Jean, en sa qualité de médecin, ordonna d'abord quelques remèdes qui parurent faire un très-bon effet. Mais le lendemain le mal du Compère redoubla, de façon que son cher oncle trouva à propos de faire venir deux autres médecins pour consulter ensemble sur la nature et l'état de cette maladie. La consultation finie, ces messieurs convinrent du traitement et du régime que le malade devrait observer, et père Jean se chargea de la cure.

Quelques soins que le révérendissime se donnat, il ne put arrêter les progrès du mal de mon cher Compère. En trois jours de temps il se trouva dans un tel état, que l'on désespéra de sa vie. Vitulos fut donc rechercher les mêmes médecins; il se tint une nouvelle consultation, l'on y conclut qu'il fallait que le malade partit,

et père Jean se chargea de lui annoncer la nouvelle.

Lorsque ces messieurs furent sortis, le révérend s'approcha du lit de son neveu et lui dit tout uniment que quand Hypocrate, Gallien et Boerhaave reviendrait sur la terre, ils ne pourraient lui sauver la vie.—Tout ce que je te recommande continua-t-il c'est de ne point faire ici le sot; il s'agit de mourir avec cette tranquillité d'ame, avec cette fermeté d'esprit dont je t'ai donné l'exemple dans les prisons de Londres, d'où je ne croyois sortir que pour aller faire un saut sur rien.

Tu t'es plaint toute ta vie du mal qu'il y a dans le monde; or ce mal ne va être plus rien pour toi, tu ne vas être plus rien toi-même. *Nec quisquam expergitus extat*, dit Lucrèce, *frigida quem semel est vitæ pausa secuta* (1). Platon (2), Cicéron (3),

(1) Celui qui est une fois endormi du sommeil de la mort, ne se réveille jamais. De *la nature des choses*, liv. 3.

(2) Voyez ses œuvres, édit. de Serranus.

(3) *Quid illi mors attulit nisi forte ineptiis ac fatalitate ducimur, existimemus illum apud inferos impiorum supplicia perferre ac plures*

Sénèque (1) ont dit la même chose ; je te le répète, meurs donc d'une mort digne de toi.

---

illi offindisse putes inimicos, quam hic reliquisse. Quod tandem illi eripui mors, præter sensum doloris ? Orat. page. 1727.

(1) Voyez le tome 3, page 19.

Voila, dit Hénault, d'après Sénèque le tragique, troad. acte 2.

- Comme se perd en un moment
Cette portion d'air dans les corps enfermés,
Que le plus actif élément
Développe et pousse en fumée ;
Comme au souffle des aquilons
On voit bientôt évanouie.
Une pesante nue, ou de grêle ou de pluie,
Qui d'un déluge affreux menace le valons
Ainsi s'épend cette ame vaine ;
Qui meut tous les ressorts de la machine humaine
Tout meurt en nous quand nous mourons.
La mort ne laisse rien, et n'est rien elle-même :
Du peu de temps que nous durons
Ce n'est que le moment extrême.
Je me mets au-dessus de cette erreur commune ;
On meurt ; et sans ressource, et sans réserve
(aucune.
S'il est après ma mort quelque reste de moi,
Ce reste, un peu plus tard, suivra la même loi.
Fera place à son tour à de nouvelles choses,
Et se replongera dans le sein de ses causes.

Id. alibi passim.

Mad. Deshouilliéres, qui était l'amie et la disciple de Hernault, donne assez à connaître; par les vers suivans, que sa façon de penser sur

Lorsque père Jean eut fini son compliment, il nous dit de donner à son neveu tout ce qu'il désirerait, et s'en alla au cabaret.

Le révérendissime étant parti, je m'approchai du lit du Compère, et je le trouvai comme pétrifié par la nouvelle qu'il venait d'apperendre. Il gissait immobile; la rougeur que la fièvre lui occasionnait, avait fait place à une pâ-

---

la mort n'était point éloignée de celle de son maître.

Courez ruisseau, courez, fuyez et reportez
Vos ondes dans le sein des mers dont vous sortez
Tandis que pour remplir la dure destinée
Où nous sommes assujettis,
Nous irons reporter la vie infortunée,
Que le hasard nous a donnée,
Dans le sein du néant dont nous sommes sortis.
Idil. 2.

Il n'y a poète moderne, un peu distingué, qui ne se soit mêlé de rimer sur cette matière. Comme il serait trop long de les citer tous, je me contenterai de rapporter un passage de l'épitre que le philosophe de Sans-Souci adresse au maréchal de Keith. Le voici !

Ennemis irrités, armez votre vengeance,
Le trépas me défend contre votre insolence,
Grand Dieu ! votre courroux devient même impuissant;
Et votre foudre en vain frappe mon monument
La mort met à vos coups un éternel obstacle.

leur mortelle, ses yeux étaient fermés.. Il ne les ouvrit enfin que pour jeter un regard vers le ciel, en s'écriant :

Affreuse image du trépas,
Qu'un triste honneur m'avoit fardée !
Suprenantes horreurs ! épouventable idée,
Qui tantôt ne m'ébranliez pas !
Que l'on vous connaît mal quand on vous envisage.
Avec un peu déloignement,
Qu'on vous méprise alors, qu'on vous brave aisément !
Mais que la grandeur du courage
Devint d'un difficile usage
Quand on touche au dernier moment !

Je fus surpris de voir le Compère dans cette situation d'esprit. Je m'attendais à le voir mourir avec cette fermeté d'ame qu'il avait fait paraître toute sa vie lorsqu'il parlait de son dernier moment; mais cette vaine philosophie, dont il avait fait tant de bruit, ne put seulement lui procurer le courage de faire quelque contenance, ni de dissimuler un instant (1).

Hi sunt, qui trepidant, et ad omnia ful (gura pallent.

Je crus d'abord que la frayeur de mon cher compère venait de l'idée horrible que la plupart des hommes se forment de la mort; mais je m'apperçus bientôt que cette frayeur avait une toute autre cause. Des remords cruels le dévoraient..... Hélas! ils l'avoient dévoré toute sa vie; l'humeur attrabilaire et insuportable où il se trouvait quelquefois, était sans doute

---

Cùm tonat: exanimas primo quoque murmure
(cali.
Juv. Sat. 13.
— Sed metus in vita pœnarum pro mule factis
Est insignibus insignis, scelerisque luela;
Carcer, et horribillis de sacro jactu deorsum;
Verbera, Carnifices, Robur, Pix, Lamina,
(Tedæ;
Quæ tamen et si absunt, at mens sibi conscia
(facti
Præmetuens, adhibet stimulos, torret que fla-
(gellis:
Nec videt interea, qui terminus esse mutorum
Possit, nec quæ sit pœnarum denique finis.
Atque eadem metuit magis hæc ne in morte
(gravessant.
Hinc Acherusia fit. —vita. —
(Lucret. lib, 3.
— Sua quemque premit terrioris imago.
Huc quantum pœnæ miscro mens conscia dona
Quod Styga quôd manes, infestaque tartara
(sommis
Videt! — infera monstra flagellant.
Lucan. lib. 7.

l'effet du trouble de son ame. Les différens systêmes qu'il forgeait à tous momens, et qu'il soutenait l'un après l'autre avec tant d'opiniâtreté, étaient comme des forts où il se croyoit mettre à l'abri des reproches de sa conscience. Son esprit l'avait égaré, et l'amour-propre l'empêchait de se redresser; il fuyait de précipice en précipice; et par-tout les remords portés sur les ailes de la vérité venaient l'assaillir...

Je ne saurais exprimer combien l'état de mon pauvre Compère me toucha. Je saisis le premier instant favorable pour le consoler. — Si votre vie, lui dis-je. fut un tissu d'égaremens criminels, les frayeurs qui vous agitent en ce moment sont extravagantes. Vous passez d'une extrémité à l'autre. S'il vous reste assez d'esprit pour reconnaître vos fautes, il doit vous rester assez de raison pour savoir que celui que vous avez accusé d'impuissance, et peut-être d'injustice est toujours votre père. Si votre ame est encore susceptible de qu'elqu'affection, ce ne doit point être de cette frayeur désespérante que vous témoignez; ce doit être d'un repentir sincère de vos péchés. Le désespoir d'un

pécheur fait injure à la divinité etl'irrite; unretour véritable,une tendre confiance une soumission entière l'appaisent. Si Dieu est bon, il est miséricordieux, mais pour que nous sentions les effets de sa miséricorde, nous devons faire tout ce qui dépend de nous pour nous en rendre dignes; si nous retournons à Dieu, il revient à nous, il ne nous demande rien au-delà de nos forces, et des moyens de reconciliation qui nous sont donnés; mais il veut absolument l'emploi de ces forces et de ces moyens; sa bonté fait le reste..... — Ah! mon cher Jérome! s'écria le Compère;ces remords effroyables dont je suis bourrelé sont les avant-coureurs des supplices horribles qui me sont destinés..... — Il ne put continuer; les sanglots et les larmes lui coupèrent la parole, et il ne recouvra de calme que pour entrer dans une espèce de l'étargie qui dura plus de quatre heures.

Je ne pus m'empêcher de faire ici les réflexions les plus affligeantes sur la nature de l'esprit humain. — Il faut, dis-je en moi-même, que l'orgueil, la vanité, la présomption, aient un empire bien absolu sur l'homme, pour que

malgré les égaremens criminels et funestes où il sait qu'il se plonge, il puisse tenir toute sa vie contre le cri de la conscience et la voix de la religion. Il n'est point étonnant qu'un homme plongé dans la débauche et la crapule, tel que le redoutable père Jean, puisse parvenir à un tel point d'endurdissement, que son ame, féroce autant que courageuse, devienne insensible à la crainte et aux remords ; mais qu'un homme éclairé, qui voit, qui connait ses erreurs, auquel la conscience reproche sans cesse ses fautes ; qu'un tel homme dis-je, puisse tenir sa vie entière contre des motifs si puissans, c'est ce que je ne puis comprendre. Le trouble et l'effroi furent de tout temps le partage des superstitieux et leur bourreau (1);hélas!

(1) Il n'y a point de peur qui trouble l'homme comme celle que la superstition lui inspire, car celui-là ne craint point la mer qui ne navigue point ; ni les combats, qui ne suit point les armées ; ni les voleurs de grands chemins, qui ne sort point de sa maison ; ni la calomnie, qui n'a rien ; ni l'envie, qui mène une vie privee ; ni les tremblemens de terre ; qui demeure dans les Gaules, ni la foudre, qui, habite l'Ethiopie; mais, celui quicraint les Dieux, craint toutes

ils ne feraient point le supplice d'un philosophe à sa mort, s'il avait écouté

---

choses. La terre et la mer, l'air et le ciel, les tênèbres et la lumière, le bruit et le silence, il craint même jusqu'à un songe; en un mot, le sommeil fait oublier à l'esclave la sévérité de son maître, et au malheureux la pésanteur des fers dont ils est garrotté; l'inflammation d'une plaie, la malignité d'un ulcère, les douleurs les plus aigues donnent quelque relâche pendant la nuit à ceux qui en sont tourmentés; mais la supersition ne fait point de trève, pas même avec le sommeil; elle ne permet pas à une ame de respirer un seul moment, ni de se rassurer; en rejetant, du moins pour quelqu'instant, ces effrayantes idées qu'elle a de la Divinité.... Mais le pis est que les superstitieux n'ont pas même l'esprit; lorsqu'ils sont éveillés, de se rire de tout cela; et de concevoir qu'il n'y a rien de réel dans ces fantômes qui les épouvantent. Enfin, quoiqu'ils soient sortis de leurs songes, ils s'entretiennent encore de leur illusion, et redoutent un ombre chimérique qui ne leur peut faire aucun mal..., Mais ce qui passe toute imagination, c'est que la mort même qui vient mettre fin à la vie de l'homme, non-seulement n'engloutit pas la superstion, au contraire, on dirait qu'elle la fortifie; et l'imagination passant les limites du tombeau, porte les craintes jusqu'au-delà de la vie, où elle trouve des peines éternelles : et cessant alors de penser aux maux passés, elle s'en représente qui les suivront pour ne finir jamais. Les portes de je ne sais quel enfer s'ouvrent, pour laisser

le premier remords qu'il sentit dans le cours de sa vie. Mais quelle extravagance ! quel aveuglement ! de mépriser par orgueil, ou plutôt de fuir comme un tourment ce qui n'est qu'un motif destiné à nous ramener à la résipicence, dans la voie de la vérité et de la vertu. Les remords, dit un savant homme, sont les huissiers de la divinité. Ils nous avertissent de nos égaremens ; ils nous citent sans cesse devant le tribunal de celui que nous avons offensé : nous fuyons, nous croyons que c'est pour y être jugés et condamnés.....
Hélas ! ce n'est que pour y reconnaitre notre tort, que pour éprouver les effets de la miséricorde de notre père commun, et nous faire rentrer dans le sentier où il veut que nous marchions.

J'allais pousser mes réflexions plus

---

voir à l'ame supestiteuse des rivières de feu, et les noirs torrens du Styx ; là elle apperçoit d'épaises ténèbres remplies de spectres hideux, de figures affreuses à voir, qui poussent des cris et des gémissemens effroyables ; là se présentait à son imagination des juges, des tourmens, des bourreaux, enfin des abymes et des cavernes pleines de misères et de douleurs. Plutarque, *Traité de la supertition, pages* 1, 2 *et* 3.

loin, mais les lamentations que l'Espagnol faisait sur la mort prochaine de son maître, et qui augmentaient de moment à autre, m'en empêchèrent. Tantôt il criait, il gémissait, où beuglait comme un taureau; tantôt il parlait à Dieu, à la vierge, à tous les saints, et puis au compère qui ne l'entendait pas.—Vous allez mourir se mit-il à dire à ce dernier; et je ne vous verrai plus! Vous allez mourir, sans confession, sans absolution, sans viatique et sans extrême onction; car vous ne parlez plus, vous ne voyez plus, vous n'entendez plus; et quand même vous parleriez, que vous verriez, que vous entendriez encore, voici mon camarade Jérome, qui tout dévot qu'il est, ne veut point que je cherche le moindre prêtre pour vous opposer dans ce dernier moment; pour vous absoudre de vos fautes, et vous ouvrir la porte du paradis. D'ailleurs nous n'avons ici ni cierge bénit, ni eau bénite, ni relique qui puisse tenir l'ennemi de votre ame éloigné de ces lieux. J'avais autrefois un morceau de la tunique de Saint François; je l'ai perdu; j'avais un *agnus dei* on me l'a volé; j'avais un rameau de la pâque-fleurie, le redoutable l'a brûlé!

Bienheureux Saint Anacréon (1) ! qui avez succédé à Saint Lin dans le siège de Rome, je ne suis qu'un misérable pécheur, qu'un chétif Espagnol... qu'un pauvre gentilhomme, né du commerce illégitime du sous-gardien des cordeliers de Bilbao, avec la sacristaine des carmélites de la même ville ; je n'ose parfois élever ma voix indigne jusqu'au ciel ; priez, s'il vous plait, le glorieux Saint Michel archange, et toujours vierge, de descendre ici bas avec sa rondarche, sa pertuisane et son corselet, de se placer à côté du lit de mon doux maître ; de le garder des embûches de satan à son heure dernière, et de conduire son ame saine et sauve en paradis, lorsqu'elle quittera son corps : sans quoi, c'est fait de lui. La philosophie est quelque chose d'admirable, tandis que l'on vit, mais elle ne sert de rien à la mort. Il faut des secours d'un autre genre à mon cher maître, ceux des hommes lui manquent, il ne peut en recevoir que d'en haut..... Peut-être, hélas ! n'aura-il point le temps de se repentir de ses fautes! mais je m'en repens pour lui...

(1) Il veut dire Saint Anaclet.

Mais que vois-je ? mon doux maître va passer..... Bienheureuse vierge Marie ! quelles grimaces il fait ; voyez donc comme il roule les yeux..-..... ah mon cher maître ! dites votre *in manus*; c'est fait de vous.... c'est fait de vous ! c'est fait de vous !.... mais il ne peut plus parler... Mon chér Vitulos, dites-le pour lui, ou donnez-lui du moins une cuillerée de bouillon. Ayons de la charité pour nos semblables, si nous voulons qu'on en ait pour nous..... C'est la faute de ce maudit Jérôme, si mon maître meurt. Mon maître avait une santé de fer ; il aurait vécu autant qu'un patriarche ; mais depuis quelque temps il le contredit en tout. Il l'accuse de je ne sais quel manichéïsme, comme s'il y avait du manichéïsme à croire que si Dieu fait pour quatre sols de bien, le Diable en fait pour six de mal. Dieu voudrait sauver tous les hommes, hélas ! mais satan lui en escamote au moins quatre-vingt-dix-neuf sur cent. Le vilain animal a plus de pouvoir qu'on ne pense ; il en a tant, qu'il a été la cause de la mort de son maître même.

Mais mon doux maître n'est point encore trépassé. Il ouvre les yeux.....,..

Il me regarde.... Ah ! philosophe incomparable ! si tu reviens de cette maladie, je promets à Saint Roch un cierge quinze fois plus gros que celui que je donnai à Saint Dominique, lorsqu'il nous tira de la misère par le canal du marquis de Barjolac (1), qui vient d'être tué d'un coup de fusil dans la rue Fromenteau, ainsi que je lui appris du portier des Quinze-Vingt... Diego allait continuer, mais la présence du révérendissime père Jean de Domfront, qui rentra en ce moment, le fit taire.

Lorsque le révérend se fut aperçu que le Compère respirait encore, il dit: — Ma foi, je croyais mon neveu déjà dans les espaces imaginaires. Si j'avais su cela, je ne serais point rentré sitôt. Je n'aime point à troubler les gens qui n'ont plus rien à faire en ce monde qu'à mourir. Aussi long-temps qu'il y a quelqu'espoir de guérison chez un malade ; je suis homme à me mettre en quatre pour le secourir; passé cela, je le laisse. Une femellette suffit près de lui pour lui rafraîchir la langue et le gosier avec

(1) Voyez le tome 1, pages 51 et 52.

quelque sirop propre à cela. Ces cris ces pleurs, ces remontrances que l'on fait à un mourant, l'étourdissent; cette foule de spectateurs l'étouffent et l'éblouissent. Un homme qui meurt a assez de besogne en lui-même sans l'accabler de fadaises, de sornettes, et d'un vain attirail. S'il meurt volontiers, s'il est détaché de tout ce qu'il laisse en ce monde, il est insensé de lui en rappeller le souvenir par des pleurs inutiles. S'il regrette la vie, sa famille, ses parens, ses amis, les cris et les gémissemens de ceux qui lui sont chers, feront qu'ils les regrettera encore davantage. Toutes ces prédications, ces propos, ces regrets, ces exhortations, sont aussi hors de saison. Un homme qui a vecu un certain nombre d'années doit savoir mourir un quart-d'heure, comme disait Montmorency au cordelier qui le prêchait (1); et la foule de

(1) Anne de Montmorency, pair, maréchal connetable de France, l'un des plus grands capitaines du seizième siècle. Il s'était trouvé à huit batailles, dans quatre desquelles il avait eu le souverain commandement. Ayant été blessé à mort à la bataille de Saint-Denis, un cordelier

speetateurs ne peut, comme je l'ai dit, que rendre l'agoneie d'un mourant plus douloureuse. Il y a de l'humanité à faire souffrir un homme, pour se procurer la singulière satisfaction de le voir expirer; qui en a vu un, en a vu mille; vouloir en voir davantage est une curiosité barbare, qui ressemble à celle de ceux qui ne peuvent être assez près de l'échaffaut toutes le fois qu'on roue quelque malheureux.

CHAPITRE LXI.

Suite de la maladie du Compère.

PERE Jean parlait encore lorsque le Compère sortit de sa l'étargie. Comme cet état l'avait fatigué extraordinairement, on lui donna à boire, et le révérend jugea à propos de ne lui dire

ee mit en devoir de l'exhorter, mais ce grand homme lui dit d'un ton ferme et assuré : *Pense tu, mon ami, qu'un homme qui a vécu près de quatre-vingt ans avec honneur, n'ait point appris à mourir un quart-d'heure.*

mot ; mais le compère rompit lui-même ce silence, il demanda à son oncle s'il ne croyait pas qu'il pût en échapper ? Celui-ci lui répondit que non, qu'il devait s'attendre à partir de ce monde avant vingt-quatre heures.

Est-il possible s'écria le Compère, que personne ne puisse me sauver la vie, ou du moins me la prolonger de quelques jours! Ah! mon cher oncle que vais-je devenir ? je suis un homme perdu. Je sors d'un assoupissement funeste, pendant lequel mon esprit s'est représenté des choses horribles. J'ai vu l'enfer ouvert, et les supplices effroyables que l'on y fait souffrir à ceux qui, comme moi, n'ont suivi dans leur vie que ce que la perversité de leur ame leur inspirait. Qu'il va m'en coûter pour la vaine satisfaction que j'ai eue de me singulariser par mes opinions criminelles. Je vous ai trompé, mes amis, et je me suis trompé moi-même — Mon cher maître, dit l'Espagnol ; s'il était permis à votre serviteur Diego de la Plaza, de vous donner quelque petit conseil, je vous dirais que ces lamentations que vous faites sont excellentes, mais qu'il conviendrait plutôt

que vous employassiez cet intervalle de connaissance que le ciel vous envoye, pour examiner votre conscience et vous confesser ensuite. Je connais le révérend père Anselme, récollet, qui a assisté Louis Dominique Cartouche à la mort; il a reçu de Rome le pouvoir d'absoudre tous les cas réservés; je vais le chercher. — Hélas! mon cher Diego, dit le Compère, crois-tu qu'il y ait encore de pardon pour moi? — Oui dà, mon doux maitre, reprit l'Espagnol; il y en a bien eu pour Saint Longin qui avait percé le côté de notre seigneur. — Va donc dit le Compère; cours, et reviens au plus vîte avec cet homme de Dieu... — Ventre-bleu! s'écria père Jean, si quelque frocard a l'audace d'entrer ici, je l'étripe, et je le pends à la cheminée comme une endouille.—Tout beau, mon cher confrère, dit Vitulos, si vous aimez votre neveu, laissez lui la satisfaction de mourir comme il veut. Les mourans sont comme les enfans, ils ont des fantaisies, il faut s'y prêter. Un prêtre ou un moine est une poupée qui les amuse et les endort; que ce soit un de ces gens-là ou en autre qui assiste le Compère dans ce moment, peu

importe, moyennant qu'il se tranquillise et qu'il avale la pillule sans faire la grimace. — Je ne suis point de ce sentiment-là, dis-je à mon tour, ce moment est trop précieux pour abandonner un homme à lui-même ou entre les mains de quelque béat qui est plus capable de lui faire tourner la tête que de lui procurer des secours solides et nécessaires. Il ne s'agit point ici de remplir de fadaises et de puérilités la cervelle d'un malade, il sagit de lui donner une idée sublime et majestueuse de l'auteur de la nature, une idée nette et distincte de la religion, et d'affermir sa foi sur tous les dogmes qu'elle prescrit; il s'agit ensuite de lui rappeler ses fautes, de lui inculquer un repentir sincère, un ferme propos de s'amender, s'il retourne en santé; ainsi qu'une confiance solide en la miséricorde de celui qu'il a offensé. Je me charge de m'acquitter autant qu'il me sera possible de toutes ces choses envers le Compère, et je le prie de m'écouter..... — J'allais continuer, mais le compère me témoigna que je lui ferais plaisir de me taire, et pria de rechef l'Espagnol d'aller lui chercher un confesseur.

CHAPITRE LXII.

Suite de cet événement.

DIEGO partit donc, ainsi qu'il en avait été requis, et ne tarda guère à amener son père Anselme.

Lorsque ce religieux fut entré, il nous fit tous sortir de la chambre, et se mit en devoir de confesser le Compère. Comme il n'y avait qu'une cloison entre cette chambre et le cabinet où nous nous étions retirés, et qu'ils parlaient assez haut l'un et l'autre, nous entendîmes tout ce qu'ils dirent. Le Compère baigné de larmes se confessa d'abord de tout ce que le récollet voulut; alors celui-ci lui fit une remontrance pathétique, qu'il, accompagna de peintures si ridicules de l'enfer, d'un tableau si dégoûtant du paradis, que je faillis plusieurs fois d'aller prendre le moine par le collet, et de le jeter en bas de l'escalier.

Enfin le récollet finit par dire au

malade qu'il n'y avait point de pardon pour lui, s'il ne donnait un tiers de son bien aux pauvres, un tiers aux ames du purgatoire, et le reste à l'église ; ce que le Compère promit de faire. Mais comme l'effet valait mieux que la promesse, le religieux insista, et le malade nous fit appeler pour lui remettre sa part de la bourse commune ; mais on lui répondit que père Jean avait la clef de la cassette. En attendant qu'il fut de retour, le père Anselme ordonna encore au Compère de jeûner au pain et à l'eau pendant six ans, s'il revenait de sa maladie, et d'entrer au bout de ce temps-là dans le tiers ordre de Saint Francois Le Compère promit, non-seulement toutes ces choses, mais il demanda en outre s'il ne serait point plus sûr pour lui de mourir dans l'habit de cet ordro. Le récollet répondit qu'oui ; mais comme il ne lui était point possible de lui fournir cet habit dans le moment il ajouta que son capuchon suffirait ; en conséquence de quoi il encapuchonna le Compère, et lui ceignit le cordon séraphique autour des reins. le Compère ainsi accoutré commença à envisager la mort avec courage et résignation.

— Mes chers amis, nous dit-il, je sens en ce moment une satisfaction que je n'avais point encore éprouvée. Joignez vos prières aux miennes, pour demander à Dieu que les marques vénérables dont je suis revêtu, soient les instrumens de mon triomphe sur satan, et les preuves les plus complètes de mon humilité.

Comme Diego était sorti aussitôt qu'il eût introduit le récollet, il rentra dans ce moment avec un carme qu'il avait été chercher, et un jacobin qu'il avait vraisemblablement été prier de venir aussi; arriva presqu'en même temps.

Lorsque ces nouveaux venus virent le récollet, et qu'ils se virent l'un et l'autre ils demandèrent à l'Espagnol s'il se moquait d'eux ? Mais le récollet leur demanda à son tour si ce n'était pas plutôt de lui qu'ils se moquaient ? De sorte que de propos à autre, les trois moines s'échauffèrent, et se mirent à faire un carillon si épouvantable, que la maison en trembla. Bref, ils allaient en venir aux mains lorsque père Jean rentra.

Le révérend ne sut d'abord s'il rêvait ou s'il veillait. La vue de ces trois moi-

nes en dispute, celle du Compère en capuchon, le firent reculer d'étonnement; mais ayant repris ses esprits, il saisit un manche à balai, il tomba sur cette monacaille, et les allait assommer tous, si Vitulos et moi n'y eussions mis le holà. Les trois religieux prirent d'abord le révérend pour le diable; le carme effrayé se sauva sous le lit; le jacobin se mit à crier miséricorde; et le récollet se mit à l'exorciser. D'un autre côté, Diego était tombé évanoui, le Compère se démenait sur son lit, un chien que nous avions, aboyait à tout rompre, et le chat épouvanté était grimpé aux vîtres, où il poussait des miaulemens effroyables.

Lorsque la colère du père Jean fut un peu appaisée, il fit sortir le carme de son réduit, et il ordonna aux trois moines de s'embrasser. — Or ça, caffards, de par tous les diables, dit-il, qui faites le métier de reconcilier les pécheurs avec Dieu, reconciliez-vous tout-à-l'heure les uns avec les autres ou je vous arrange la fressure.—Hélas! monsieur, dit le jacobin, ne savez-vous pas que nous ne nous reconcilions jamais avec personne? Ces bons pères

ont la gloire de leur ordre à soutenir, moi j'ai celle du mien, et tous les trois celle de la pêtrise. Défressurez-nous, si vous le voulez, vous ne nous ferez faire aucune bassesse. — Sors donc d'ici race de vipère, reprit père Jean, et va vider ton différent dans la rue avec ces deux coquins-là. — Et mon capuchon, dit le récollet?..... — Sors d'ici au plutôt, ou je t'anéantis. — En même temps le révérend sauta à son sabre qui était pendu contre la muraille, et les trois moines faillirent à se casser le cou en dégringolant l'escalier.

Lorsque cette monacaille fut disrue, je dis à père Jean : votre révérance vient de faire encore un bel exploit. Voici bien une autre affaire que votre querelle de Londres. Là vous n'aviez affaire qu'à un lord, ici ce sera au corps entier des ecclésiastiques. — Eh, que me peut-il arriver de pis qu'à Londres ! répondit le révérend; le lord y a voulu me faire assassiner, et la justice me faire pendre ; je suis si accoutumé à vivre parmi les dangers, que je n'en crains plus aucun. — Vous auriez dû au moins avoir quelqu'égard pour l'état de votre neveu — Et cette

race infernale en avait-elle même des égards pour mon neveu Si je n'étais venu mettre ces scélérats à la raison, le charivari qu'ils faisaient aurait duré jusqu'au soir. Au reste peu importe que la mort de mon neveu soit avancée ou reculée de quelques momens, puisqu'il faut qu'il parte...

Or, ça, notre ami, continua le révérend en s'adressant au Compère, te voilà mal accoûtré avec ton capuchon. Je me suis toujours bien douté que tu ferais quelque folie à l'heure de la mort; mais je ne croyais pas que ç'aurait été celle de mourir encapuchouné. Tu t'es fait gloire toute ta vie d'être le martyr de la sublime philosophie, et tu finis par être celui de la plus vile superstition; fin vraiment glorieuse, et digne de ceux qui, comme toi, n'ont jamais raisonné qu'au hasard et sans principes, mais plutôt par envie de faire du bruit que par celle d'instruire les hommes. Va, je te renie pour mon neveu, et je ne veux plus te voir. Il y a des sottises qui sont dignes de pitié, mais les tiennes sont dignes de mépris. Adieu. — En finissant ces mots, le révérend prit son

havresac, et fut se loger à deux ou trois maisons au-dessus de celle où nous étions, et quelques instances que Titulos et moi lui fimes, nous ne pumes le retenir.

CHAPITRE LXIII.

Mort du Compère Mathieu.

Le Compère ne prêta guère d'attention ni à ce que son cher oncle lui dit, ni à son départ. La scène qui venait de se passer lui avait causé une émotion si considérable, qu'il avait perdu les trois quarts de bon sens qui lui restait. Enfin il rentra dans une seconde léthargie, que nous crûmes être la dernière mais au bout de deux heures il reprit ses sens, et redemanda son récollet. On lui dit qu'il reviendrait plus tard, mais comme cela ne le contentait pas, je pris le parti d'aller prier notre hote le sculpteur de chercher qu'elqu'ecclésiastique.

Le sculpteur revient un moment après avec un prêtre séculier. Celui-ci était

un vénérable vieillard qui faisait tout uniment son métier, qui n'avait peut-être point parlé deux fois en sa vie de la constitution ; et qui n'avait jamais lu les nouvelles ecclésiastiques. Il aborda le Compère d'un air ouvert et affable, et après quelques propos, il le pria de permettre qu'on lui ôtât son capuchon parce que cela devait le gêner ; ce que le Compère permit.

Lorsque ce prêtre eût appris que le malade s'était confessé, il lui dit, mon cher enfant, il me parait que vous êtes dans un âge à avoir éprouvé de combien de misères cette vie est remplie et à savoir que la mort d'un vrai chrétien est la fin de ses misères. Envisagez donc votre dernier moment comme un port assuré où vous serez à l'abri de toutes les tempêtes. Mettez votre confiance en la miséricorde du père commun de tous les hommes. Si vous avez négligé de marcher dans les voies de la justice, repentez-vous de tout votre cœur, et demandez-lui pardon de vos égaremens. Si vous n'avez pas eu toute la foi que notre religion auguste exige, ayez maintenant cette foi ferme et sincère, croyez tout ce

qu'elle prescrit. Les disputes et les déréglemens qui déshonorent le sanctuaire, l'exemple des esprits forts du siècle, la corruption de notre nature, vous auront peut-être fait secouer le joug de la religion de vos pères ; ils vous auront conduit à cette espèce d'incrédulité qui est malheureusement si commune aujourd'hui ; rentrez donc dans cette religion, croyez que Dieu a envoyé son divin fils sur la terre pour éclairer les hommes, et pour les tirer de l'esclavage où la chûte de leur premier père les avait plongés; croyez que ce fils de Dieu est Dieu lui-même ; croyez en un mot tous les dogmes et les mystère; que l'évangile contient et que l'on vous a vraisemblablement ensaignés dans votre jeunesse. Ces mystères augustes s quelques impénétrables qu'ils soient, n'en sont pas moins dignes de notre foi et de notre vénération. Si vous jetez les yeux sur l'histoire de l'église, vous verrez qu'on ne les a jamais attaqués sans motifs d'intérêt, de vengeance ou d'ambition. Si les mêmes passions ont régné quelquefois chez ceux qui étaient aits pour être les défenseurs de la pufeté de la religion, il y a de l'extra-

vagance à s'en prendre à elle. Nous ne devons point juger de l'évangile par les hommes qui le prêchent sans le pratiquer, nous devons juger de l'évangile par l'évangile même, et par les discours de ceux qui, en le prêchant, se conforment à ce qu'il prescrit.

Je n'entrerai point ici dans des discussions trop étendues, continua l'ecclésiastique, les circonstances ne me le permettent pas. Je n'occuperai point non plus vos derniers momens de cent propos inutiles, qui ne servent qu'à jeter un malade dans le trouble et l'effroi, ou dans une superstition odieuse et criminelle; il me suffit de savoir si vous avez un repentir sincère de vos fautes, une ferme confiance en Dieu et aux mérites de Jésus-Christ.

Le Compère ayant répondu qu'oui, le prêtre continua ses exhortations, et dit des choses si touchantes, que le malade, Vitulos, et moi, fondîmes en larmes. Enfin le bon vieillard se disposait à chercher le viatique, lorsque le Compère entra tout-à-coup en agonie et expira. Quelques heures plutôt il serait mort comme un sot, et il mourut comme un saint.

Le lecteur me dispensera de lui exprimer la douleur où cette mort me plongea, il doit en juger par l'attachement tendre et sincère que j'avais pour mon cher Compère.

La fureur qu'il avait de philosopher l'avait conduit d'erreurs en erreurs, et lui avait attiré, ainsi qu'à moi, bien des peines et des traverses, ce qui l'avait rendu farouche sur la fin de sa vie : d'ailleurs il avait le cœur bon; il était humain et compatissant; ces vertus seules ferait son éloge. S'il fit des folies, ce ne fut point plus par envie d'en faire, que par haine pour celles des autres.

Cette mort acheva de troubler l'esprit du pauvre Espagnol. Le Compère fut à peine expiré, qu'il fallut l'emmener hors du logis pour le vacarme qu'il y faisait; et trois jours après on fut obligé de le conduire aux Petites Maisons. Nous ne restions plus que trois, père Jean, Vttulos et moi; mais nous nous séparâmes bientôt. Le révérend se fit capitaine de dragons, son confrère retourna chez les capucins, et moi je demeurai à Paris.

Le prêtre respectable qui avait assisté

le Compère dans ses derniers momens, fut dorénavant ma seule compagnie. Il me permit de prendre mon logement chez lui. Sa douceur, sa charité, sa piété, m'attachèrent à lui pour jamais. Ses discours, ses instructions, ses lumières et son zèle me ramenèrent à mon ancienne croyance; il me démontra par des argumens invincibles la vérité des dogmes que j'avais rejetés si légèrement; et je compris enfin que si les passions et la mauvaise foi peuvent entraîner les hommes dans des erreurs dangereuses en matière de foi, toute la sincérité possible peut nous y entraîner de même, lorsqu'en pareil cas nous ne voulons nous en rapporter qu'à nos aibles lumières.

FIN.

920365

920365

920365

920365
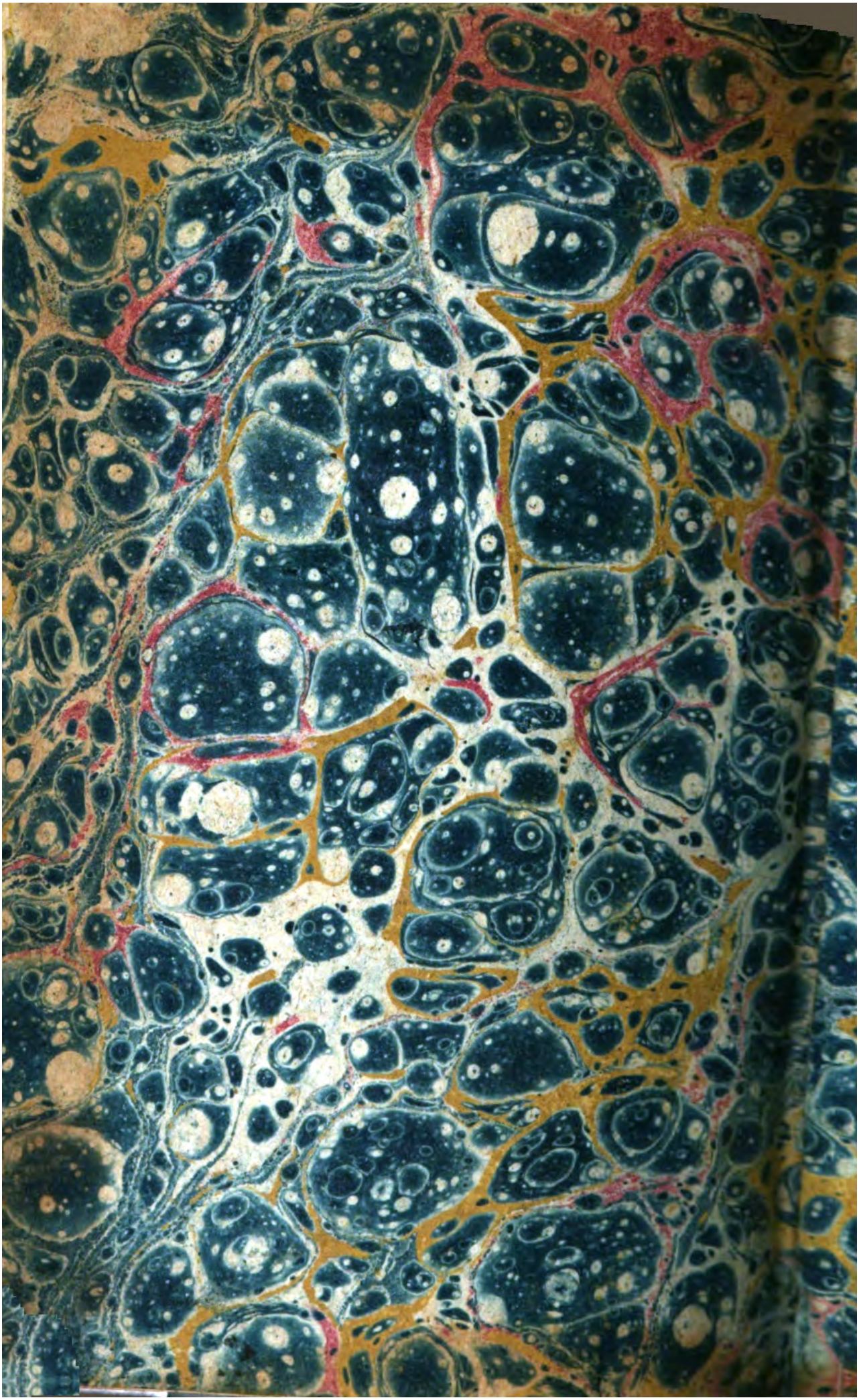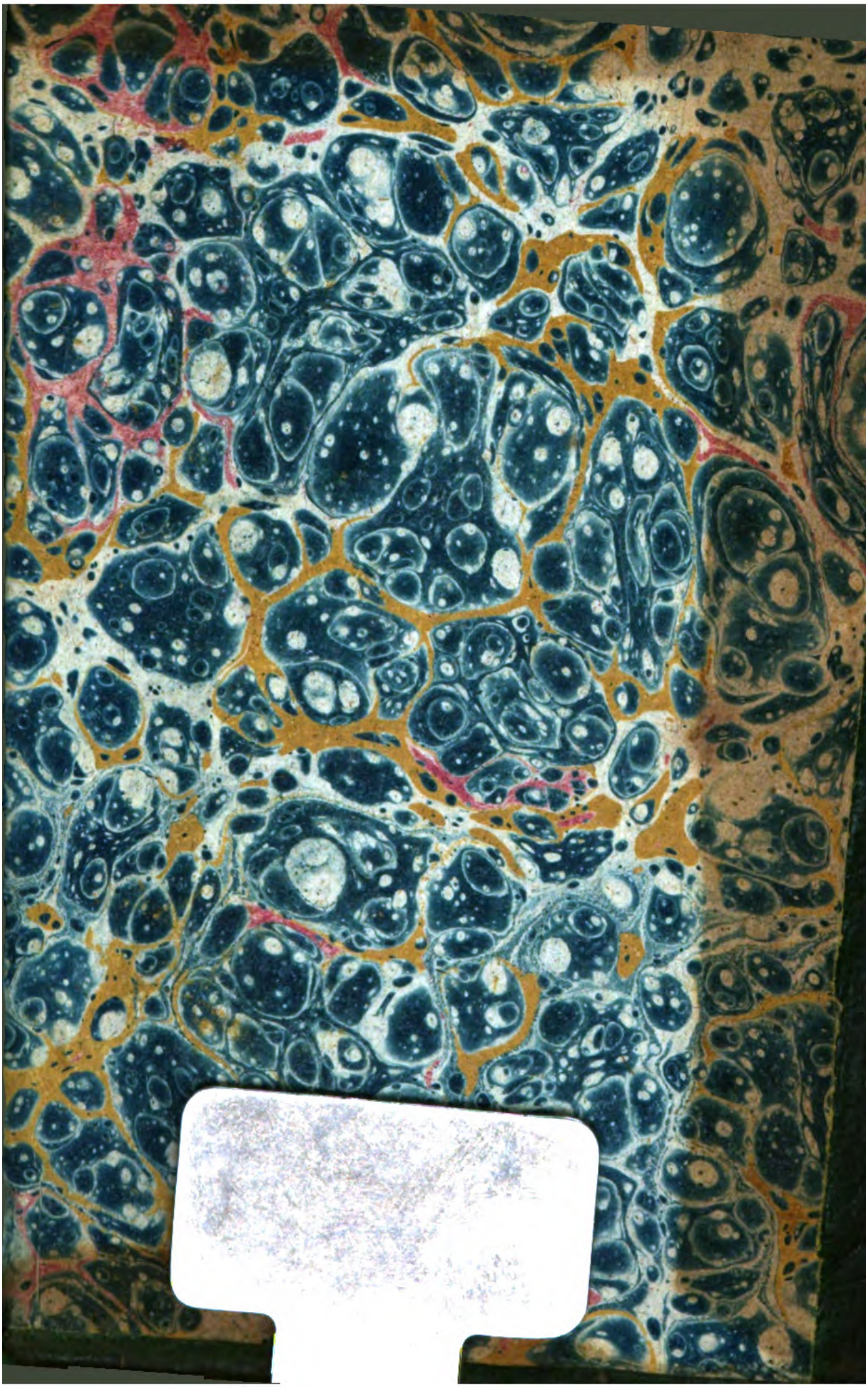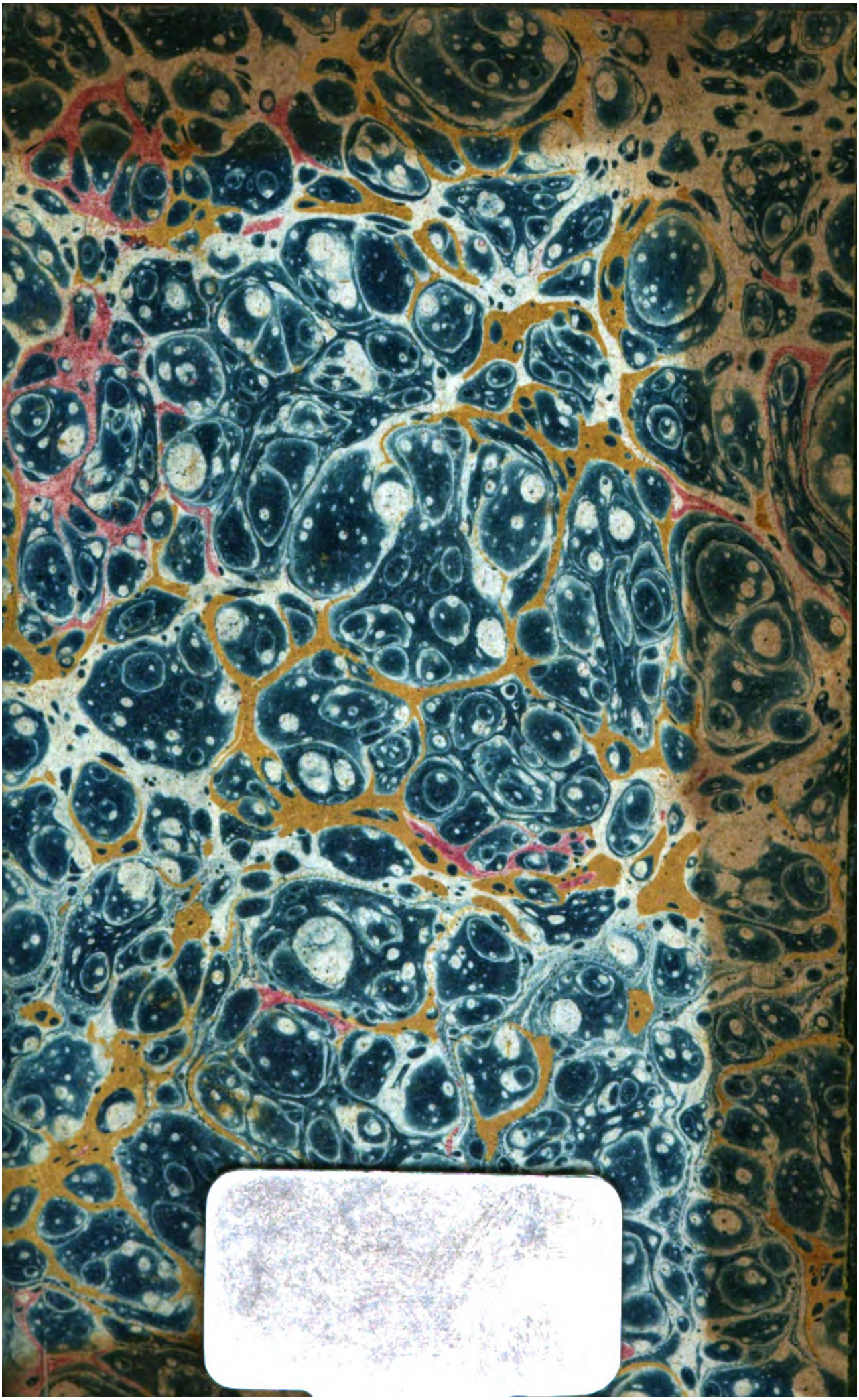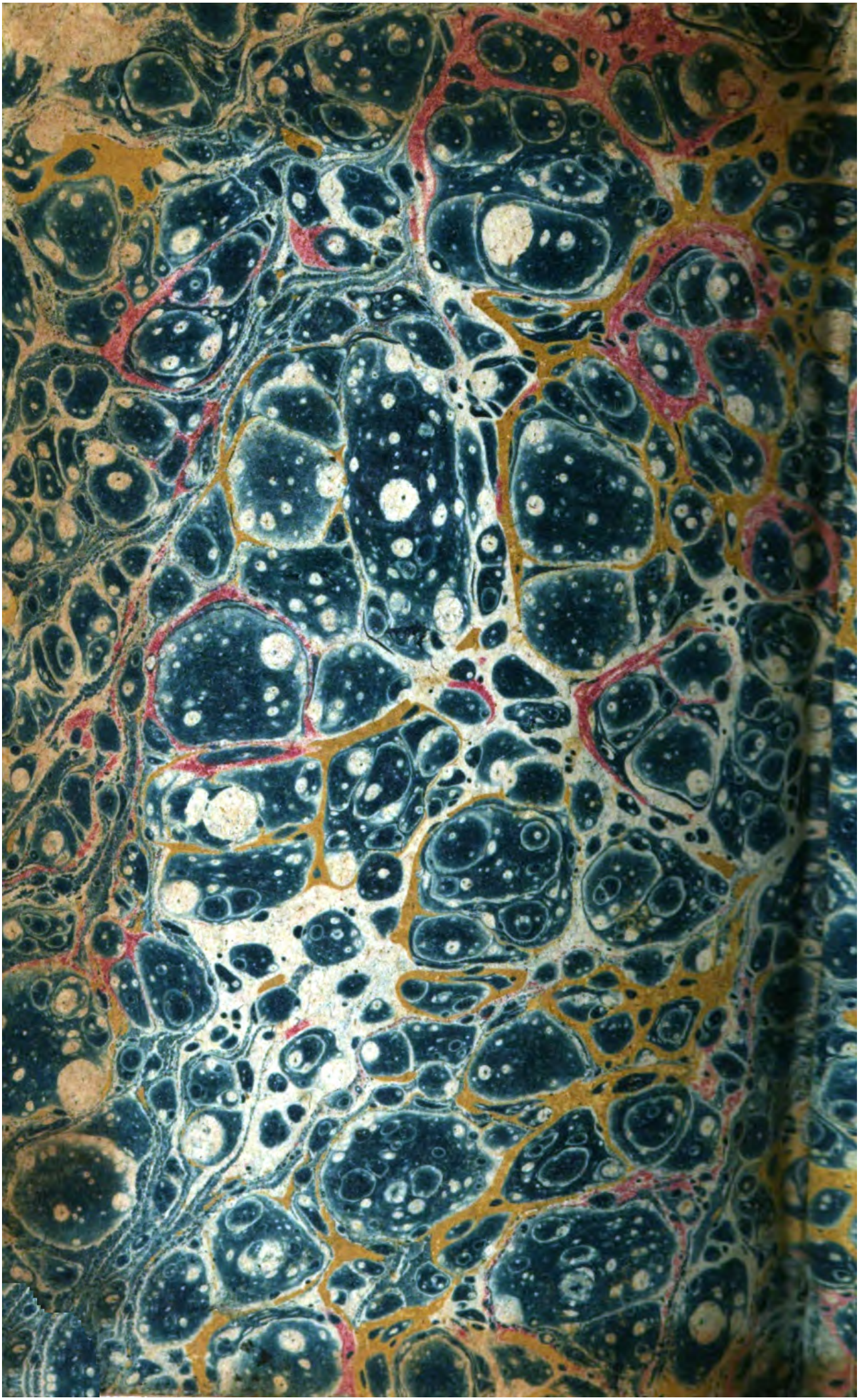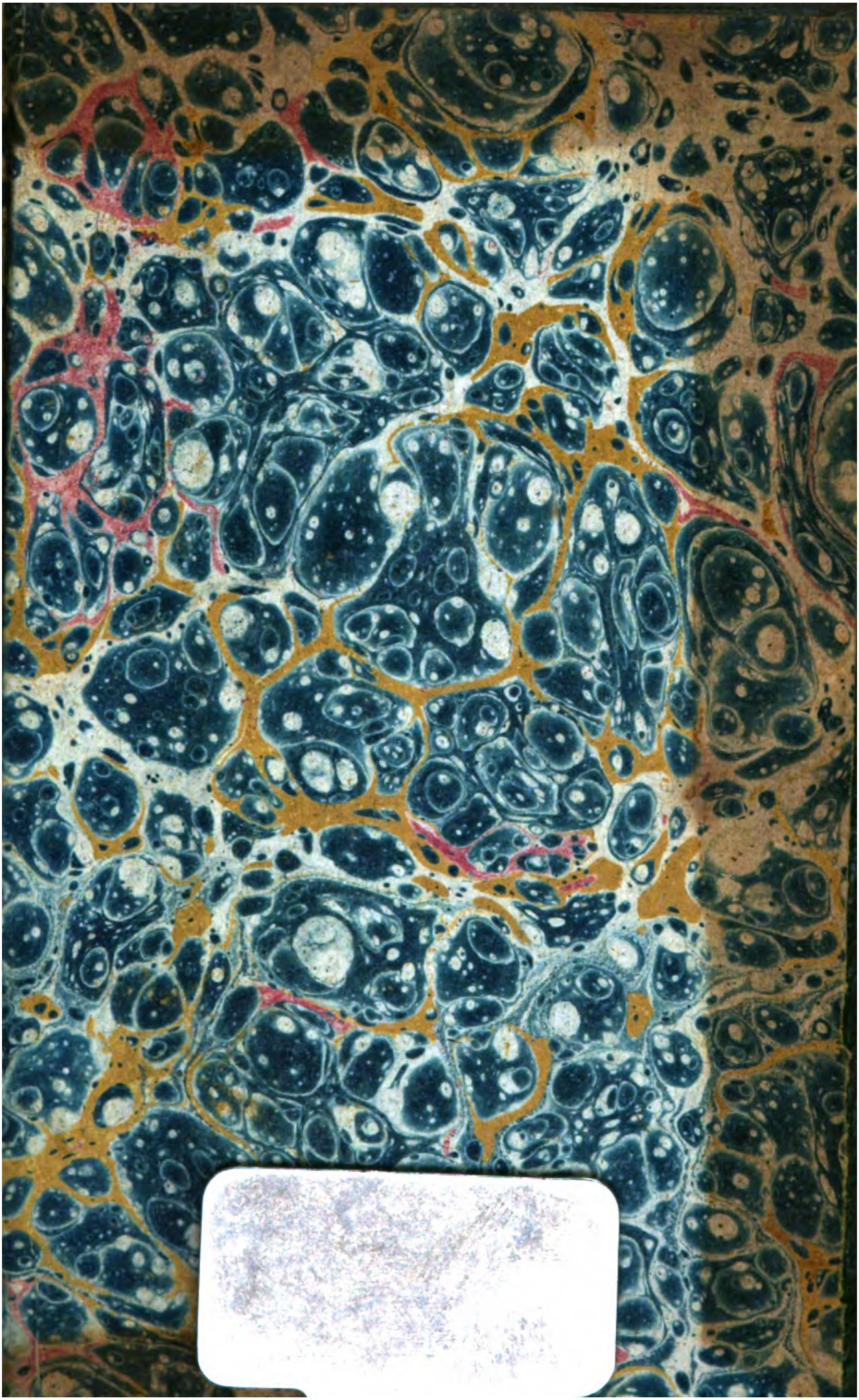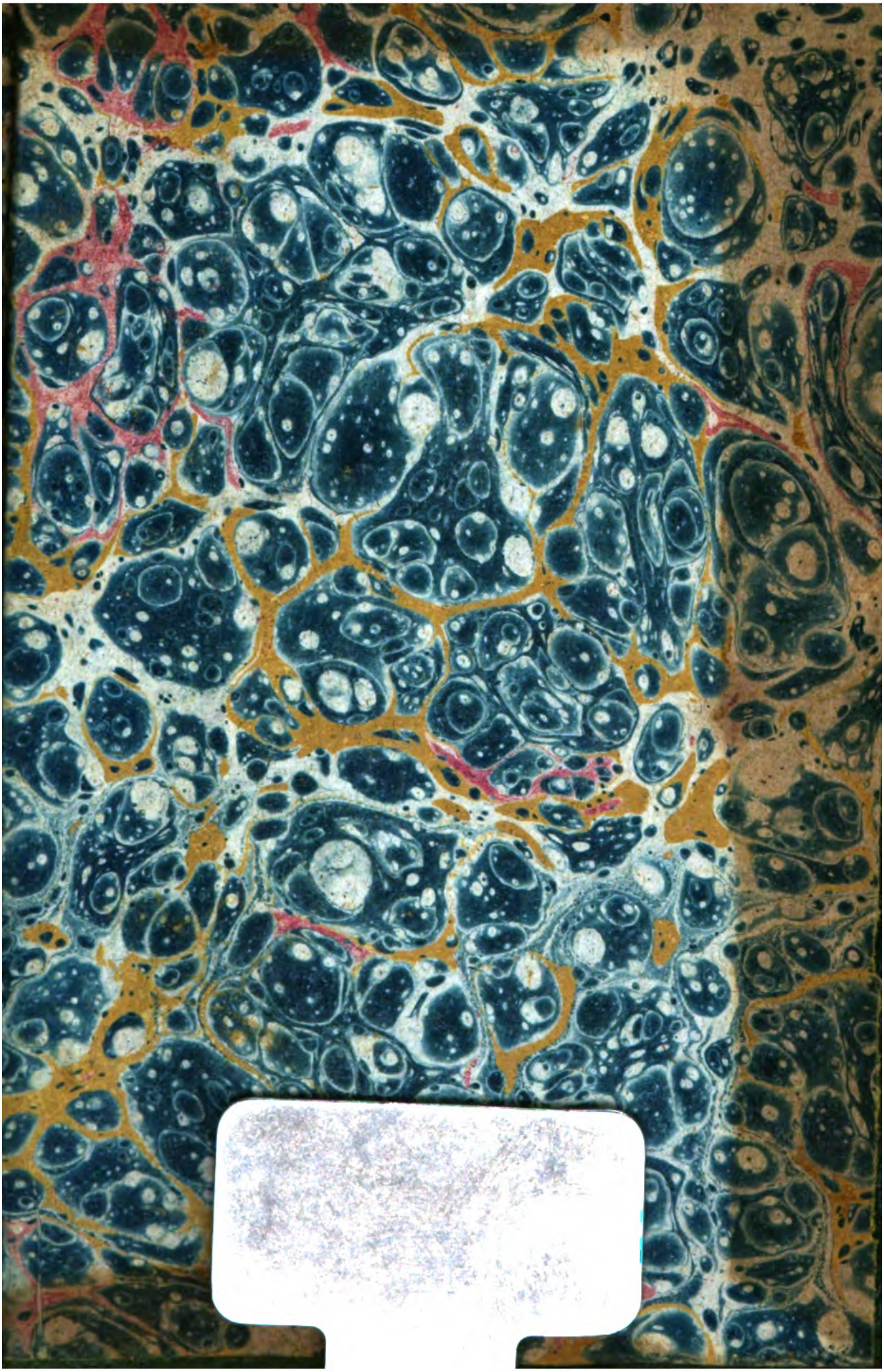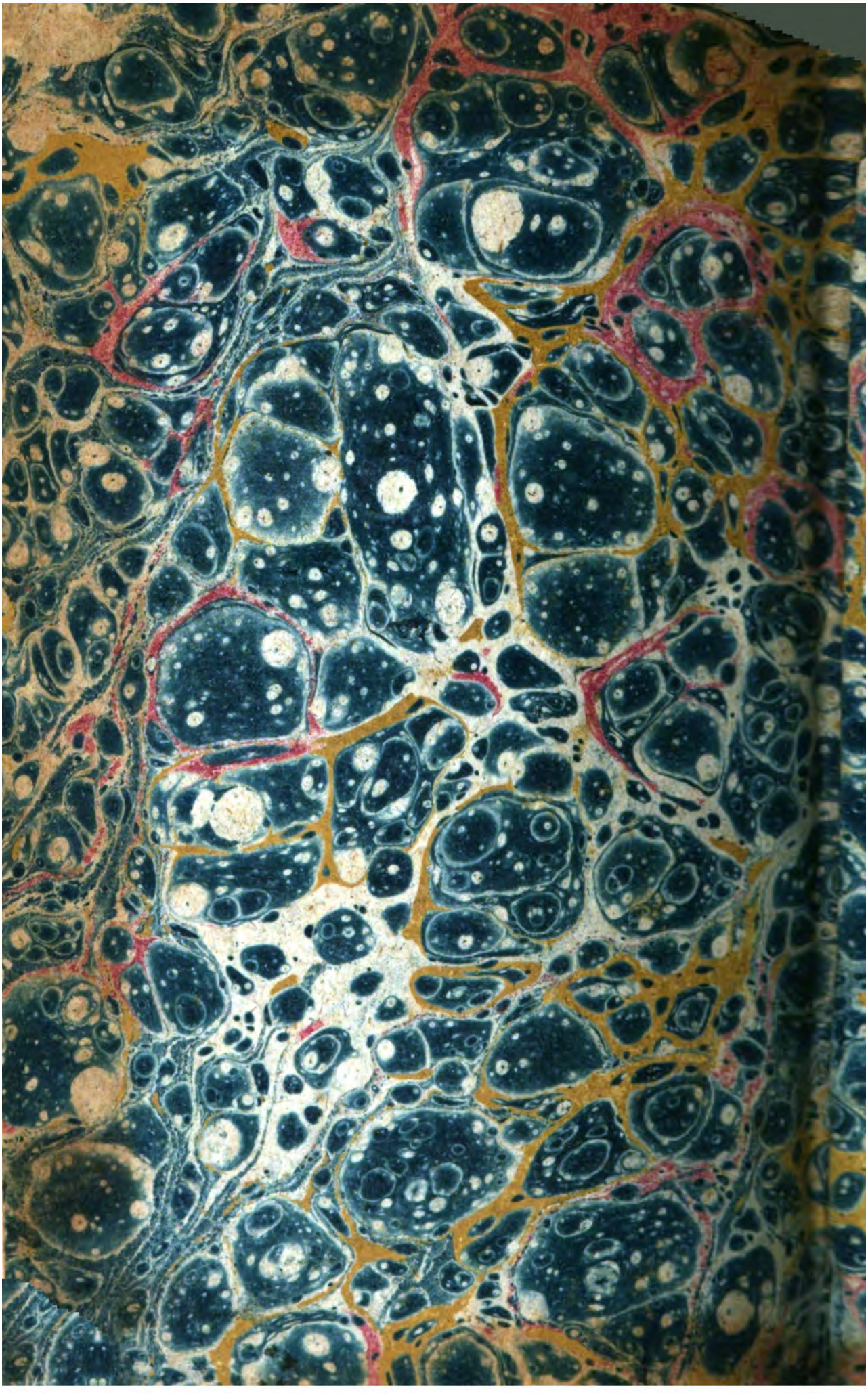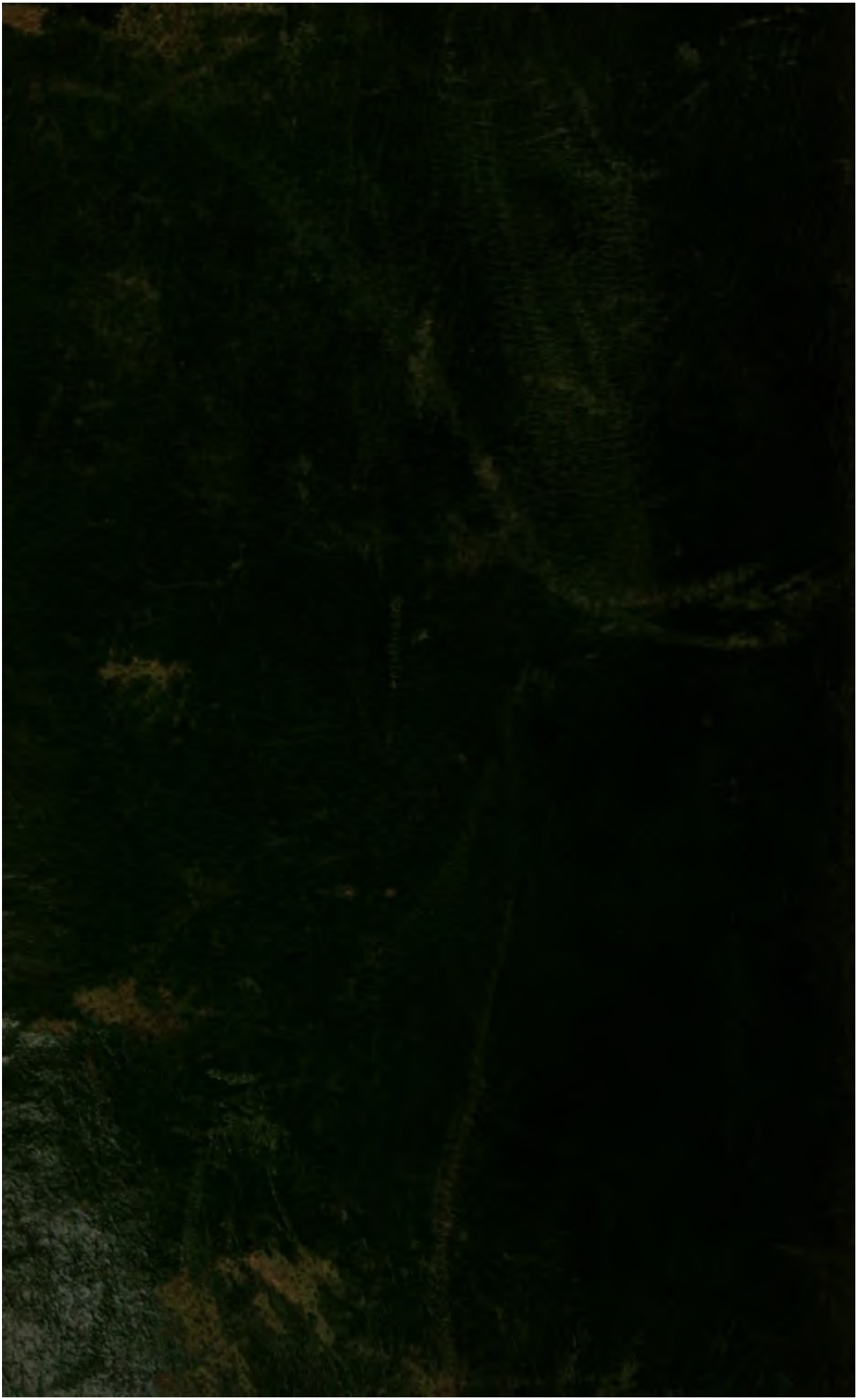
920365